

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2024

numéro
CM_240611_01

L'an deux mille-vingt quatre, le onze juin,
Le Conseil municipal, dûment convoqué le cinq juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	18
exprimés	28
vote	
pour	28
contre	0
abstention	0

Présents :

Gaëlle LEVEQUE, Ludovic CROS, Nathalie ROCOPLAN, Gilles MARRES, Monique GALEOTE, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Claude FERAL, Michel PANIS, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie SYZ, Edith POMAREDE, Damien ALIBERT, David BOSCH, Claude LAATEB, Damien ROUQUETTE, Marie Pierre CAUMES.

Absents avec pouvoirs :

Ali BENAMEUR à Marie-Laure VERDOL, Ahmed KASSOUH à Nathalie ROCOPLAN, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, Fadilha BENAMMAR KOLY à Claude FERAL, David DRUART à Didier KOEHLER, Thibault DETRY à Ludovic CROS, Izia GOURMELON à Isabelle PEDROS, Christian RICARDO à Claude LAATEB, Joana SINEGRE à Marie Pierre CAUMES, Magali STADLER à Damien ROUQUETTE.

Absente :

Françoise CAUVY.

OBJET :	Projet culturel, scientifique, éducatif et social de la médiathèque du Pôle confluence et annexes
----------------	--

VU la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique,
VU le décret n°2010-767 du 7 juillet 2010 relatif au concours particulier de la dotation générale de décentralisation relatif aux bibliothèques municipales et aux bibliothèques départementales de prêt,

VU la délibération n°CM_181106_06 du Conseil municipal du 6 novembre 2018, relative au Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social (PCSES) de la Médiathèque, prévu pour l'ouverture de la médiathèque Confluence au sein d'un Pôle Culturel, labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) et dont les objectifs ont été atteints,

CONSIDÉRANT que le PCSES est construit comme le document de pilotage pour la médiathèque pour les quatre années à venir et outre les stratégies permettant d'inscrire la médiathèque dans les enjeux territoriaux et de société, ce document permet d'associer toutes les démarches engagées pour un bon fonctionnement de la médiathèque : la charte documentaire, la charte d'action culturelle et le règlement intérieur,

CONSIDÉRANT que ce document est préalable et indispensable pour obtenir les aides de l'État et du Conseil départemental,

CONSIDÉRANT que la médiathèque Confluence a ouvert ses portes le 1^{er} février 2019 au sein d'un Pôle Culturel,

CONSIDÉRANT que la réflexion autour de ce nouveau PCSES s'est articulée autour des enjeux actuels des bibliothèques, des ambitions de la collectivité, des observations quant à l'usage du lieu et des attentes des agents et s'est concrétisée en trois axes :

- une médiathèque ancrée dans son territoire,
- une médiathèque participative,
- une médiathèque en phase avec les mutations de la société,

Où l'exposé de Jean-Marc SAUVIER et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

- **ARTICLE 1 : ADOPTE** le projet culturel, scientifique, éducatif et social de la médiathèque du Pôle culturel Confluence pour la période de 2024 à 2028, et ses annexes :

- Synthèse des axes prioritaires,
- Charte d'action culturelle,
- Charte documentaire,
- Fiches domaines,
- Plan de développement des collections,
- Présentation du réseau de lecture publique,

tels qu'annexés à la présente délibération,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents y afférents,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés, publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20240611-lmc111351-DE-1-1
Date de télétransmission : 12/06/24
Date de publication : 17/06/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le onze juin deux mille vingt-quatre
Le Maire,
Gaëlle LEVEQUE

PROJET CULTUREL, SCIENTIFIQUE ÉDUCATIF & SOCIAL Médiathèque CONFLUENCE 2024 - 2028



SOMMAIRE

I. LA MÉDIATHÈQUE & SON ENVIRONNEMENT.....	7
II. LES MISSIONS GÉNÉRALES DE LA MÉDIATHÈQUE.....	10
III. UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ENGAGÉE.....	11
IV. LES AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES.....	23
V. ANNEXES.....	63

PRÉAMBULE

Ce nouveau projet culturel, scientifique, éducatif et social **définit l'identité et les objectifs de la médiathèque Confluence pour les quatre années à venir**. Il émane de la volonté de la Commune de Lodève d'insuffler **une dynamique en cohérence avec la modernisation récente de l'équipement, son fort ancrage territorial et en conformité avec les missions des bibliothèques**, telles que définies par la loi cadre du 21 décembre 2021, dite Loi Robert.

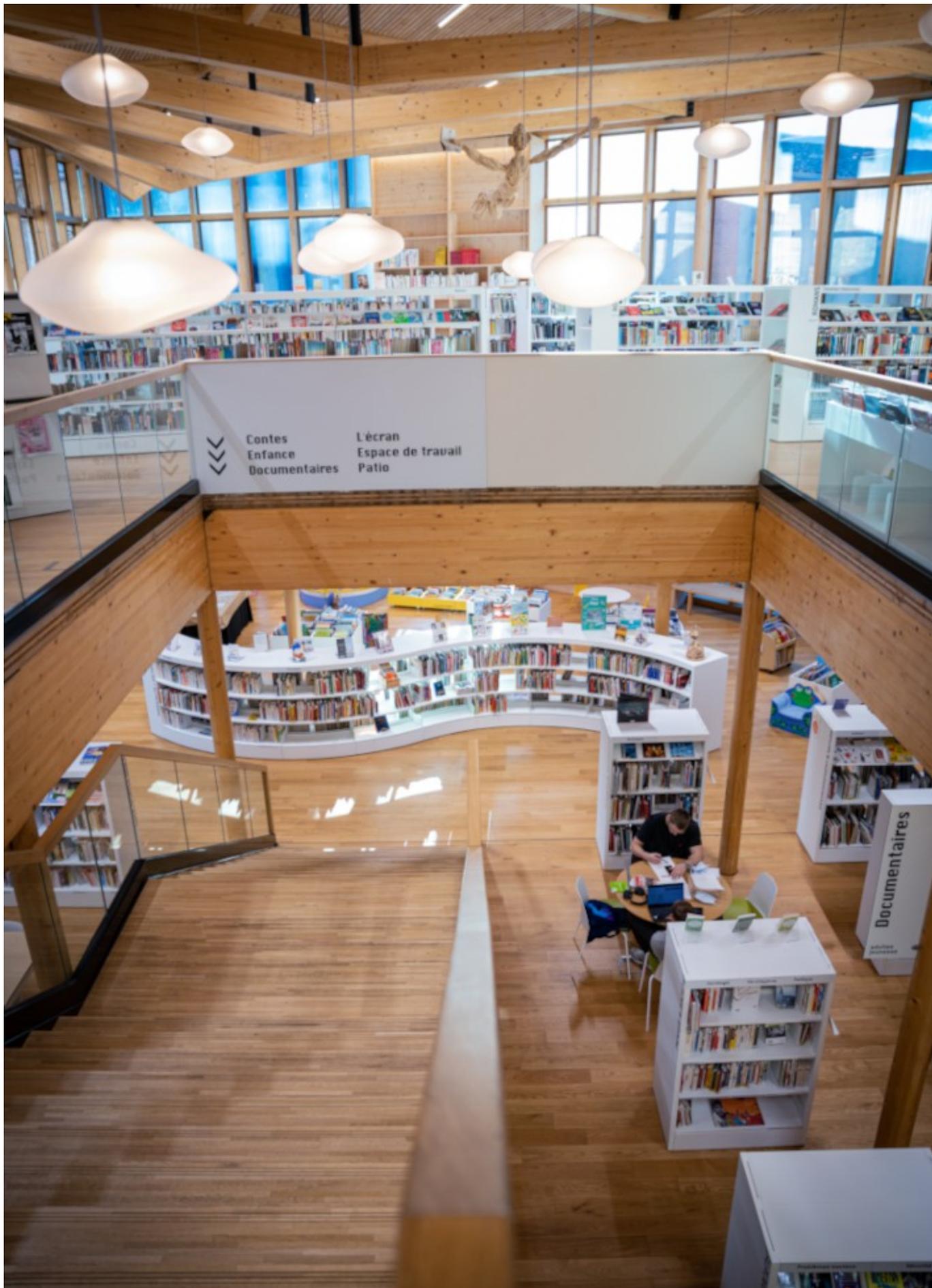
La médiathèque Confluence a ouvert ses portes le 1^{er} février 2019 au sein d'un Pôle Culturel, où se trouvent l'École de musique de Lodève (depuis septembre 2021) et un café culturel et associatif, Le Patio, dans l'ancien lycée de la ville. Un projet de salle de spectacle est en cours pour parachever cet équipement dédié à la culture.

Le projet de construction d'une nouvelle médiathèque avait fait l'objet du précédent PCSES (2018 – 2022). Les objectifs alors énoncés ont été atteints. Ils consistaient à requalifier un site patrimonial, équiper la Commune d'une médiathèque moderne et conviviale, à l'esthétique chaleureuse (bois et verre), ouverte sur l'espace public et inscrite dans une démarche de développement durable. Le bâtiment est labellisé BDM (bâtiment durable méditerranéen).

La réflexion autour de ce nouveau PCSES s'est articulée autour des enjeux actuels des bibliothèques, des ambitions de la collectivité, des usages du lieu (observation) et des attentes de l'équipe. Elle se concrétise en trois axes :

- **une médiathèque ancrée dans son territoire**
- **une médiathèque participative**
- **une médiathèque en phase avec les mutations de la société**

Chaque axe est décliné en objectifs et actions opérationnelles. Ce PCSES a pour ambition de formaliser une feuille de route pour les élus de la collectivité, pour l'équipe de la médiathèque et pour communiquer avec les publics.



©Christophe Maillot

I. LA MÉDIATHÈQUE & SON ENVIRONNEMENT

La médiathèque Confluence se situe au cœur de la ville de Lodève, dans le périmètre du quartier prioritaire de la ville. Lodève, petite commune de 7500 habitants compte la moitié des habitants de la Communauté de communes Lodévois et Larzac (CCLL). Ce territoire rural du département de l'Hérault (34) est composé de 28 communes.



Les tendances démographiques

Les dernières statistiques montrent que **la population de Lodève est vieillissante** ; en effet, la part des 60-74 ans représente 18,4 % de la population de Lodève et 13,8 % de celle de la CCLL (16 % en France métropolitaine). La part des 75 ans et plus (13,5 % à Lodève et 12 % pour la CCLL) est

comparativement plus importante que la moyenne en France métropolitaine (9,4 %). Un autre indicateur est intéressant à relever : la part des ménages seuls de 75 ans et plus parmi l'ensemble des ménages seuls représente 30,6 % à Lodève, 24,8 % pour la CCLL contre 22,7 % en France métropolitaine. Une part où les femmes sont surreprésentées : parmi les ménages seuls de 75 ans, 76,7 % à Lodève et 82,5 % pour la CCLL (assez proche de la tendance nationale : 78,3 %)¹.

C'est également une population fragile sur le plan économique. Le taux de chômage est estimé à 26,1 %, celui des travailleurs salariés en emploi précaire à 24,1 % et celui des travailleurs pauvres à 39,2 %. Le taux de pauvreté s'élève à 30 % à Lodève et 25,3 % dans la CCLL (contre 14,6 % en France métropolitaine). En outre, le diagnostic du contrat de ville souligne :

- **un faible accès à l'offre éducative des familles les plus fragiles** d'où la nécessité de favoriser l'implication des parents dans la réussite scolaire de leurs enfants
- **un public jeune fragilisé**, peu mobile qui sort trop souvent d'un parcours scolaire sans diplôme.

Le Lodévois et Larzac concentre de forts enjeux sociaux, liés à la fragilité économique, au vieillissement de la population et à l'isolement.

L'offre scolaire à Lodève

Elle se répartit comme suit :

- **800 élèves** scolarisés dans 5 écoles maternelles et primaires publiques et 1 école privée
- un **collège** public avec **670 élèves**
- un **lycée** public avec **900 élèves**

Les structures d'accueil de la jeunesse sont :

- une crèche (multi-accueil collectif et familial)
- un accueil de loisirs (ALSH) de la CCLL
- un centre socio-culturel, Le Luteva

L'offre culturelle

¹ Pour une vision complète, se reporter à : <https://lodeve.fr/la-politique-de-la-ville> : PortraitTerritoire-CC-Lodevois-Larzac_Lodeve et Évaluation finale, 2021

Le territoire intercommunal bénéficie d'une **offre culturelle riche et structurée** dans laquelle les **deux collectivités principales jouent un rôle prépondérant**.

En complément de la médiathèque Confluence, la Commune de Lodève gère le cinéma Luteva et l'École de musique.

La Communauté des communes Lodévois et Larzac développe quant à elle une politique culturelle axée sur le musée et le spectacle vivant. En matière de spectacle vivant, ce sont une saison culturelle et un festival qui rythment l'année.

En matière d'offre dédiée au livre, il existe à Lodève une librairie indépendante *Un point un trait* avec laquelle la médiathèque travaille en étroite collaboration (commandes et venue d'auteurs).

Un tissu associatif riche & dynamique

La commune, et plus largement le territoire intercommunal, bénéficient également d'un tissu associatif riche et varié.

A Lodève, on dénombre près de **334 associations actives** (51,5 % d'entre elles sont dédiées à la culture, aux loisirs et à la vie sociale) soit un taux à 44,7 pour 1000 habitants, ce qui est nettement supérieur à l'échelle nationale (19,8 pour 1000 habitants).

II. LES MISSIONS GÉNÉRALES DE LA MÉDIATHÈQUE

« Les bibliothèques des collectivités territoriales sont des lieux uniques d'éducation et de développement culturel des territoires en France. Bien souvent le premier point d'accès à la culture, elles incarnent la politique culturelle locale portée par les élus.

En quelques décennies, les bibliothèques ont entamé de nombreuses mutations pour s'adapter aux attentes de tous les publics : de la fonction historique de prêt à la bibliothèque "3ème lieu", du "tout papier" à la diversité des médias et des supports numériques, elles proposent aujourd'hui une très grande variété de services de médiation culturelle. Les bibliothèques ont su se réinventer pour devenir les lieux d'accueil, d'échanges, de découverte et d'épanouissement qu'elles sont aujourd'hui² ».

Avec la promulgation de la **loi du 21 décembre 2021** dite loi Robert³, les missions des 16500 bibliothèques territoriales fréquentées par quelque 12 millions d'usagers sont clairement posées. Ce texte est venu combler un manque : il reconnaît les rôles des bibliothèques territoriales et fixe un cadre général qui est une référence pour les élus, les cadres dirigeants territoriaux et les personnels des bibliothèques.

Pour la première fois, les missions des bibliothèques publiques sont définies par la loi : "garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs" et "favoriser le développement de la lecture". Les modalités de leur mise en œuvre sont déclinées dans une formulation suffisamment ouverte pour tenir compte des évolutions récentes et futures : collections, services, coopération⁴. Les bibliothèques doivent respecter plusieurs principes : **pluralisme des courants d'idées et d'opinion, neutralité du service public.**

La loi consacre enfin les notions de liberté et de gratuité d'accès à ces bibliothèques territoriales.

La grande diversité des réalisations des bibliothèques territoriales sont mises en valeur par le guide co-édité par le ministère de la culture et la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC)⁵.

² [Bibliothèques territoriales : dispositifs d'accompagnement de l'Etat et témoignages d'élus \(culture.gouv.fr\)](https://culture.gouv.fr)

³ [LOI n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](https://legifrance.gouv.fr)

⁴ [Mode d'emploi de la loi Robert sur les bibliothèques territoriales - Association des Bibliothécaires de France \(abf.asso.fr\)](https://abf.asso.fr)

⁵ [Guide Bibliothèques territoriales : dispositifs d'accompagnement de l'Etat et témoignages d'élus \(culture.gouv.fr\)](https://culture.gouv.fr)

III. UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ENGAGÉE

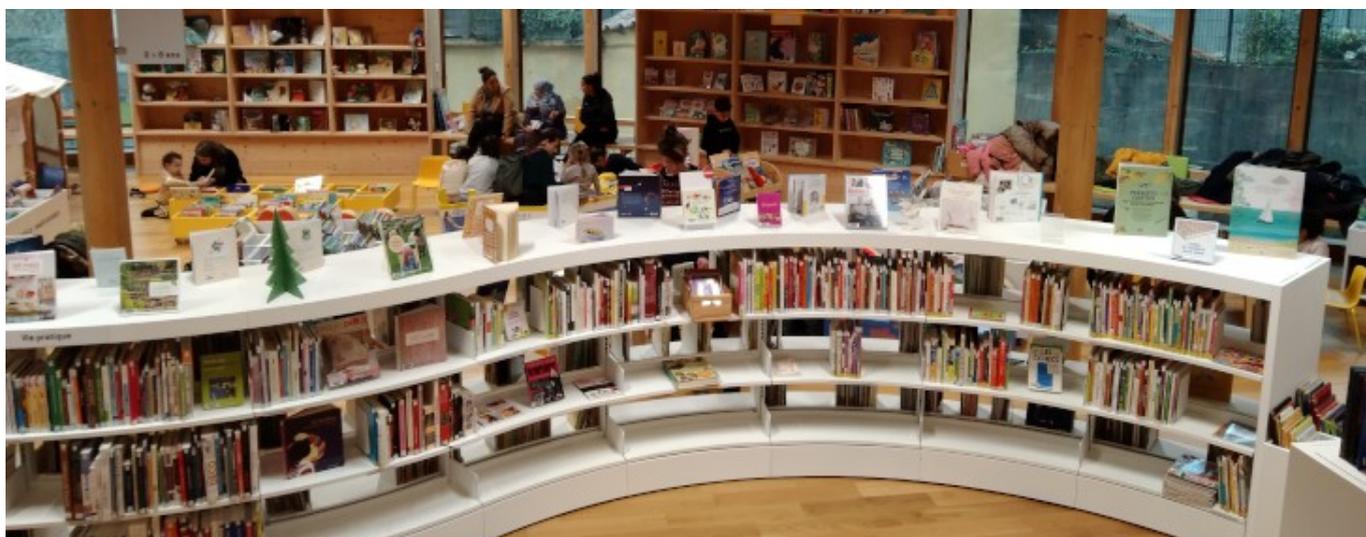
L'ouverture d'une nouvelle médiathèque en 2019 a été l'occasion pour les élus de la Commune de réaffirmer la place de cet **équipement culturel de proximité** et d'amorcer une réflexion sur la modernisation de son projet. L'expérience de la médiathèque dans ses nouveaux murs et le changement de direction en août 2022 ont permis de concrétiser **dès 2023 des évolutions profondes et qui préfigurent ce nouveau PCSES.**

Une extension forte des horaires d'ouverture au public

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la médiathèque est passée de 23 à 36 heures hebdomadaires d'ouverture au public (soit 13h de plus que la moyenne nationale). La volonté d'élargir les horaires d'ouverture, à moyen constant, répondait à plusieurs objectifs : **ouvrir plus dans un bâtiment spacieux, diversifier les publics** en les accueillant sur des temps en continu (pas de pause méridienne), **ouvrir plus tard en début de soirée** et enfin **rendre les horaires plus lisibles** avec seulement deux variations. Deux variations annuelles ont été conservées : septembre / juin et juillet / août.

Les publics expriment régulièrement leur satisfaction quant à l'augmentation significative de l'ouverture et l'année 2023 a connu une augmentation de près de 20% des prêts.

Depuis début 2023, un comptage manuel du public est quotidiennement effectué. Cela nous permet d'avoir une vision plus fine de la fréquentation.



Espace Enfance (0-8 ans)

Une équipe réorganisée au service du public

Sept agents travaillent à la médiathèque soit **6,5 ETP**. L'augmentation des heures d'ouverture au public a induit certains changements dans l'organisation interne.

Les fiches de poste ont été reconfigurées et les emplois du temps modulés selon les horaires d'ouverture (13h en plus) et la fréquentation. **La réaffirmation de la place de la médiation au public** au cœur des missions en lien avec le principe même de service public a permis de rééquilibrer les temps de médiation et ceux consacrés aux collections et aux projets culturels.

L'observation des rythmes de fréquentation a permis d'adapter **des rotations à l'accueil du public** : une seule personne entre 13h et 14h, deux personnes en règle générale, trois personnes à l'accueil sur les temps forts (le mercredi et le samedi).

Autre changement notable dans l'organisation de l'équipe, les temps d'échanges collectifs plus réguliers permettent **de mieux travailler ensemble et en transversalité** sur les différents secteurs de la médiathèque. L'encadrement de l'équipe est assuré par 2 ETP catégorie A et B+, ce qui situe la médiathèque dans les normes.

Des collections désherbées et inventoriées

Le fonds propre de la médiathèque Confluence s'élève à 38367 documents. Ce fonds est catalogué sur le SIGB PMB. En 2023, un travail d'analyse des collections a été engagé. La création de **fiches domaines** constitue un outil de travail et d'analyse des collections.

Il a été procédé :

- **au désherbage** des collections en musique, documentaires, romans jeunesse, littérature (poésie et théâtre)
- **au repositionnement** des collections dans les espaces ; création de la section romans du terroir, romans historiques
- **au déplacement** des fonds *Image & son* et *BD*
- **à la reconfiguration** des étagères en documentaires pour aérer les espaces, favoriser la circulation. (cf. les fiches domaines)
- **à l'inventaire de l'ensemble des collections** en juillet et août 2023. Il n'avait pas été fait depuis le déménagement dans la nouvelle médiathèque (février 2019).

Une action culturelle renouvelée

Une évaluation de l'action culturelle a abouti à l'écriture d'une charte (fin 2022) qui en redéfinit les axes et ambitions (cf. Charte d'action culturelle en annexe). Elle réaffirme la jeunesse et les publics éloignés de la culture comme publics prioritaires. Elle pose deux grandes thématiques d'action autour des questions de société et des pratiques culturelles.

D'un point de vue opérationnel, l'action culturelle se veut partenariale en lien avec un tissu d'acteurs local et régional. Elle alterne des temps forts avec des propositions diverses et/ou récurrentes. L'action culturelle se décline également autour de services pérennes (informatique à la demande, boîtes à histoires, artothèque) ou ponctuels (platine vinyle, casques Réalité Virtuelle...).

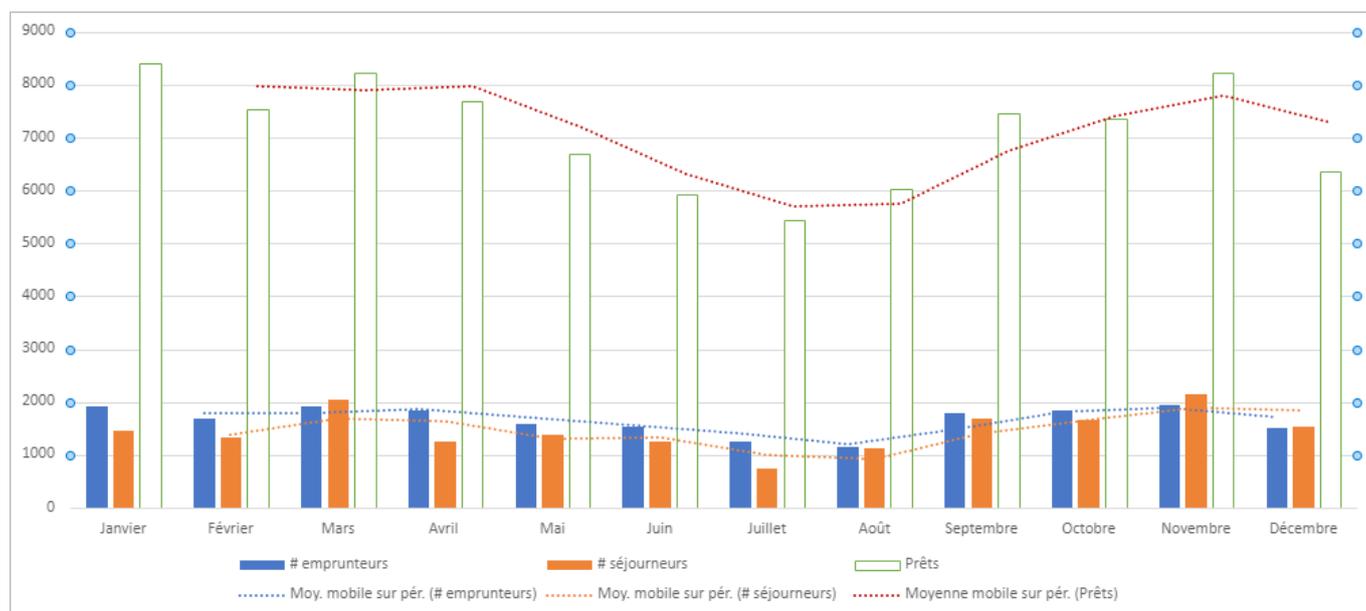


Lecture musicale « Déplacer le silence », par le Duo MOOND, Nuit de la lecture (19 janvier 2024)

Le public au rendez-vous

En 2023, la médiathèque a comptabilisé **3131 visiteurs en moyenne par mois** dont 1663 emprunteurs, ce qui permet d'établir que 53% sont des emprunteurs et 47% des séjourneurs. C'est la première fois qu'un comptage manuel est réalisé quotidiennement, il est donc impossible d'établir une comparaison avec les années précédentes. Mais celui-ci va servir de point de repère pour les années à venir. 85370 prêts ont été effectués en 2023, soit une augmentation de plus de 19 % par rapport à 2019 (année d'ouverture et avant Covid où les statistiques sont les plus élevées).

Profil de l'année 2023



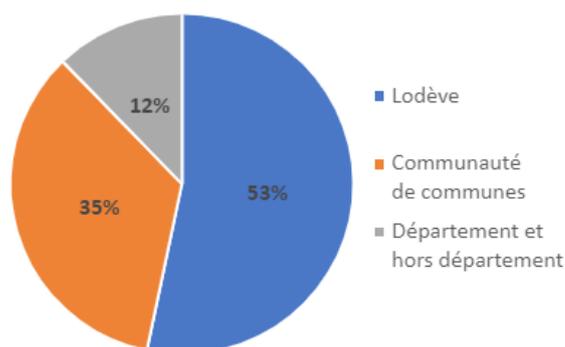
Profil des publics

Nombre d'emprunteurs actifs au 31.12.2023 : **1935**

Provenance géographique

Lodève	1031	53%
CCLL	667	35%
Département et hors département	237	12%
TOTAL	1935	100%

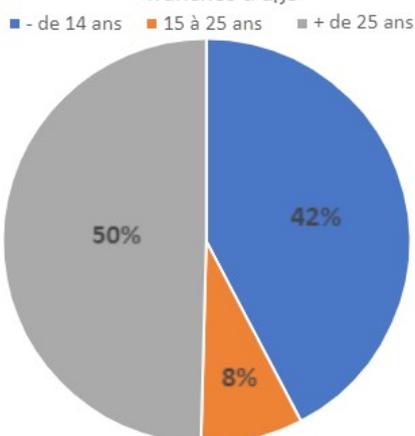
Provenance géographique



Tranches d'âge pour les inscrits

tranches d'âge	Lodève	CCLL	Département et hors département	TOTAL
- de 14 ans	464	278	77	819
15 à 25 ans	90	46	21	157
+ de 25 ans	477	343	139	959
Total	1031	667	237	1935

Tranches d'âge



Une nouvelle identité visuelle

En 2023, une réflexion a été engagée pour mettre en adéquation l'ensemble des supports de communication avec le lieu.

Une nouvelle charte graphique a été validée (nouvel agenda culturel, nouvelle maquette pour les newsletter et affiches) et répond aux objectifs suivants :

rendre lisible l'information

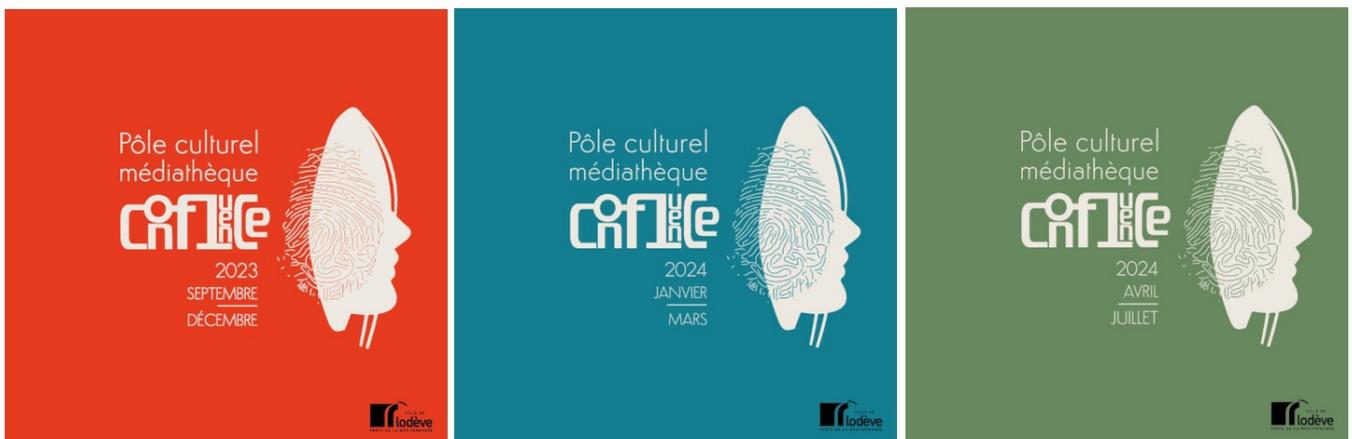
mettre en exergue le sens et la cohérence de la programmation en proposant trois entrées :

Participez aux ateliers & rencontres

Savourez les spectacles, concerts et lectures

Découvrez les temps forts

La périodicité des programmes culturels a été revue passant de deux (septembre-décembre / janvier-juillet) à trois (septembre-décembre / janvier-mars / avril-juillet).



2024 #2

AVRIL > JUILLET

PARTICIPEZ

aux ateliers & rencontres

17.04 > 15.06

P.2 RÉTROGAMING | TEMPS LIBRE
sur inscription | 30 min | dès 8 ans | gratuit

TOUS LES MERCREDIS & SAMEDIS - 15h

P.2 JEUX VIDÉO | TEMPS LIBRE
sur inscription | 4 x 30 min | dès 8 ans | gratuit

MERCREDI 10.04 - 16h

P.8 ACOUSMATIK | ATELIER
sur réservation | 1h | familial dès 8 ans | gratuit

MARDI 16.04 - 15h

P.9 GRAFF | ATELIER
sur réservation | 2h | dès 12 ans | gratuit

MERCREDI 17.04 - 15h

P.9 SÉRIGRAPHIE | ATELIER
sur réservation | 2h | dès 12 ans | gratuit

JEUDI 18.04 - 15h

P.9 DJ-ING | ATELIER
sur réservation | 2h | dès 12 ans | gratuit

VENDREDI 19.04 - 15h

P.9 STAND-UP | ATELIER
sur réservation | 2h | dès 12 ans | gratuit

SAMEDI 27.04 | SAMEDI 25.05 | SAMEDI 29.06 - 10h

P.3 KFÉ BD | ATELIER
entrée libre | 2h | dès 15 ans | gratuit

SAMEDI 27.04 | SAMEDI 25.05 | VENDREDI 21.06 - 16h

P.3 SIESTES MUSICALES | RENDEZ-VOUS MUSICAL
entrée libre | 1h | tout public | gratuit

7.05 > 18.05

P.11 COUPÉ / COLLÉ ! | EXPOSITION INTERACTIVE
entrée libre | dès 4 ans | gratuit

MERCREDI 5.06 - 11h > 18h

P.14 ÉGALITÉ | ATELIERS & RENCONTRES
entrée libre | journée | tout public | gratuit

SAMEDI 15.06 - 19h

P.15 CULINARIO MORTALE | DÎNER-ENQUÊTE
sur réservation | 3h | dès 16 ans | gratuit

9.06 > 21.07

P.18 PARTIR EN LIVRE | Lodève
entrée libre | public familial | gratuit

18.07 > 21.07 - 10h > 17h

P.19 MACHINES ANTIQUES & CHROMATIQUES | INSTALLATION
entrée libre | journée | tout public | gratuit

4

SAVOUREZ

les spectacles, concerts & lectures

DIMANCHE 21.04 - 17h | Cathédrale Saint-Fulcran

P.16 ÉCOLE DE MUSIQUE | CONCERT
entrée libre | 1h30 | tout public | gratuit

VENDREDI 26.04 - 19h

P.10 LA BIBLIOTHÈQUE HUMAINE | RÉCITS DE VIES
entrée libre | 2h | dès 15 ans | gratuit

SAMEDI 4.05 | SAMEDI 1.06 - 11h | Le Patio

P.16 DÉGUSTATIONS MUSICALES | CONCERT
entrée libre | 1h30 | tout public | gratuit

VENDREDI 24.05 - 19h

P.12 ALGUES VERTES | BD-CONCERT
sur réservation | 50 min | dès 12 ans | 6€

SAMEDI 25.05 - 10h > 17h

P.13 ON BOIRA TOUTE L'EAU DU CIEL | ENTRESORT IMMERSIF
entrée libre | 15 min | dès 6 ans | gratuit

MARDI 11.06 - 18h

P.16 ÉCOLE DE MUSIQUE | CONCERT
sur réservation | 1h30 | tout public | gratuit

MERCREDI 12.06 - 18h

P.16 ÉCOLE DE MUSIQUE | CONCERT
sur réservation | 1h30 | tout public | gratuit

VENDREDI 14.06 - 18h

P.16 ÉCOLE DE MUSIQUE | CONCERT & SOIRÉE
sur réservation | 1h30 | tout public | gratuit

VENDREDI 21.06

P.17 FÊTE DE LA MUSIQUE | CONCERTS
entrée libre | journée | tout public | gratuit

DÉCOUVREZ

notre temps fort

5.04 > 28.05

P.6-7 MATHILDE POULANGES
Exposition et rencontre

C'EST L'ÉTÉ... 2.07 > 31.08

Les horaires changent !
du mardi au vendredi : 10h > 17h
les samedis : 9h > 13h

5

Le site internet a été revu en septembre 2022 : mediatheque-lodeve.bibli.fr

La médiathèque inscrit son offre culturelle sur le site du Pass Culture.

Actuellement 817 personnes sont inscrites à la newsletter.

Vers un projet redéfini et partagé

Pour formaliser ces avancées, permettre aux élus et à l'équipe de mieux s'approprier le projet et se doter d'outils de référence, la médiathèque a formalisé depuis 2022 des documents structurants comme sa Charte d'action culturelle et sa Charte de politique documentaire (cf. annexes). Cette démarche se poursuit donc naturellement avec l'écriture de ce nouveau PCSES.

SYNTHÈSE : QUELQUES CHIFFRES

Ouverte depuis le **1^{er} février 2019**, la médiathèque Confluence occupe **1 400 m²** du Pôle culturel.



1200 inscrits actifs en 2023,
dont 657 nouveaux inscrits,
soit **35%** de la population du Lodèveois et Larzac
Taux emprunteurs : 53%
Taux séjournateurs : 47%
Taux d'inscription : 13 ou 14 %

Soit **3100 visiteurs** en moyenne
par mois



Un **fonds propre de 37 526 documents** empruntables
Un **fonds ancien de 1627 documents**
Apport médiathèque départementale en 2023 : **841 documents**



Un **budget de fonctionnement** de 69 000€ en 2024
80 % des dépenses sont consacrées :

- aux acquisitions (53%)
- à l'action culturelle (18%)
- à la communication (9%)



Politique tarifaire

11,50€ adultes
5€ tarif réduit (demandeurs d'emploi, étudiants)
Gratuité pour les – de 18 ans

La masse salariale représente près de 70% des
dépenses soit près de 235 775€ en 2023.

36h d'ouverture hebdomadaire depuis le **1^{er} janvier 2023**, du mardi au samedi, soit 13h de plus que la moyenne nationale.



septembre à Juin

mardi : 13h – 19h
mercredi : 10h – 18h
jeudi : 13h – 19h
vendredi : 10h – 18h
samedi : 10h – 18h

juillet et août

du mardi au vendredi : 10h – 17h
samedi : 9h – 13h

Une **boîte de retour** accessible **24h/24, 7 jours/7**

DIAGNOSTIC CRITIQUE

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> • le lieu, son esthétique chaleureuse, son confort, sa lumière, ses espaces et leur potentiel, sa surface • une amplitude d'ouverture au public remarquable • la qualité de l'accueil • une équipe attentive aux publics et aux compétences multiples • une action culturelle dense, partenariale et évolutive • une nouvelle identité graphique • le rayonnement sur le territoire de la CCLL • un bâtiment labellisé Bâtiment Durable Méditerranéen (BDM) • l'appartenance de la médiathèque à un pôle culturel transversal aux deux collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> • des espaces inexploités et encore trop cloisonnés • hétérogénéité et inégalité des collections (des collections actuelles et d'autres vieillissantes voire obsolètes) • difficulté d'appropriation du projet d'ensemble par l'équipe • manque d'autonomie et implication limitée des usagers • un accès aux ressources numériques peu intuitif • absence d'actions autour de l'inclusion numérique • un hors-les-murs peu investi
OPPORTUNITÉS	FREINS ET LIMITES
<ul style="list-style-type: none"> • un tissu associatif riche et varié • projet d'extension du Pôle culturel • une politique globale de redynamisation du centre-ville et l'inscription de la Médiathèque dans le quartier prioritaire Politique de la ville • une volonté de structuration de la politique jeunesse • des partenaires institutionnels actifs sur le champ de la lecture publique 	<ul style="list-style-type: none"> • un contexte budgétaire contraint • absence de réseau de lecture publique • un contexte socio-économique fragile

IV. LES AXES STRATÉGIQUES PRIORITAIRES

01. Une médiathèque ancrée dans son territoire

Objectif 1 : Agir en coconstruction avec les acteurs locaux

Objectif 2 : Développer des stratégies hors-les-murs

Objectif 3 : S'engager dans une logique de réseau de lecture publique

02. Une médiathèque participative

Objectif 1 : Décloisonner l'usage des espaces

Objectif 2 : Renforcer l'attractivité des collections

Objectif 3 : Favoriser l'échange de pratiques et d'expériences

Objectif 4 : Développer la découverte de pratiques culturelles et artistiques

03. Une médiathèque en phase avec les enjeux et mutations de la société

Objectif 1 : Accompagner la construction du citoyen et l'expression de ses droits culturels

Objectif 2 : Contribuer à l'inclusion numérique

Objectif 3 : Agir pour une médiathèque écoresponsable

01. Une médiathèque ancrée dans son territoire

La médiathèque Confluence par son envergure, sa situation, son ouverture, son public et ses collections rayonne au-delà de la commune de Lodève. Ses actions et ses services concernent l'ensemble du territoire intercommunal et elle les construit en lien avec les acteurs de celui-ci. Cette double relation au territoire - construire avec et construire pour - doit être poursuivie et accentuée à travers trois objectifs principaux.

Objectif 1 : Agir en coconstruction avec les acteurs locaux

La médiathèque Confluence est un équipement ouvert sur son territoire et qui s'inscrit dans **un tissu d'acteurs locaux dynamiques**. La construction de partenariats avec l'ensemble des acteurs éducatifs, culturels, sociaux – conformément aux préconisations de la loi Robert – fonde donc son mode d'action pour à la fois diversifier les publics qu'elle touche et son offre culturelle.

Action 1 : Renforcer les partenariats & identifier de nouveaux partenaires

En lien avec le milieu scolaire

La médiathèque de Lodève a construit au fil des ans **un partenariat fort avec les écoles de la Commune**. Le principe établi est que tous les élèves de Lodève viennent à la médiathèque avec leur classe. Plus de 800 enfants fréquentent la médiathèque à raison de trois passages dans l'année scolaire avec leur enseignant. Afin de redonner du sens et du contenu à cet accueil, une refonte des accueils a été imaginée pour la rentrée 2023-2024.



Participation d'une classe de Primaire au Quart d'heure de lecture du CNL (10 mars 2023)

Objectifs généraux de ce nouveau cadre :

- contribuer au développement de l'enfant : développer l'imaginaire, la construction de l'esprit critique, donner accès à des connaissances scientifiques, historiques et culturelles afin d'accompagner à la formation du futur citoyen
- permettre de faire connaître la diversité des collections sur l'ensemble des secteurs
- permettre le prêt d'ouvrages et la découverte de pratiques culturelles
- relier l'offre aux scolaires à l'action culturelle et actualités de la médiathèque

Objectifs spécifiques :

- rendre acteur les enseignants par la possibilité de co-créeer des projets
- recentrer sur l'expertise de l'équipe (collections, conseil et découverte)
- permettre une organisation plus fluide et flexible en offrant notamment la possibilité de séances en autonomie sur les temps d'ouverture au tout public
- pouvoir proposer des accueils diversifiés et adaptés aux propositions culturelles des partenaires (Résurgence, École de Musique) et aux projets portés par les enseignants

Ce nouveau fonctionnement est évolutif et fera l'objet d'une évaluation à la fin de l'année. Cela permettra de proposer des réajustements pour la rentrée suivante.

La refonte de l'accueil des scolaires du primaire permet de libérer du temps pour engager un véritable partenariat avec le collège et le lycée. Des visites de la médiathèque sont proposées aux classes de 6^{ème} et de 2^{nde} en début d'année scolaire. Des rencontres d'auteurs ont déjà eu lieu avec le collège par le passé (Jo Witek, Yaël Hassan...) et cette année un projet artistique avec les étudiants de la section DNmade (Diplôme national des métiers d'art et du design) est en cours autour de l'œuvre de la plasticienne Mathilde Poulanges.

L'action de la médiathèque pour le collège et le lycée va se focaliser sur la **mise en place d'un partenariat autour de l'éducation aux médias** (cf. axe 03 - objectif 1 - action 1) **et un travail autour de l'image** en lien avec la manifestation *Ce qui nous lie* et le cinéma.

En ce qui concerne la petite enfance, un partenariat existe avec la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse (tranche d'âge 0-3 ans) et le réseau RPE (Relais Petite Enfance) pour :

- des actions régulières : les enfants viennent une fois par mois à la médiathèque sur un temps dédié et animé par la bibliothécaire jeunesse
- des actions ponctuelles : Partir en livre



Accueil des assistantes maternelles du RPE

Au sein du pôle culturel des collectivités

La Commune de Lodève et la Communauté de communes Lodévois et Larzac mènent une politique culturelle partagée aux valeurs communes. La construction de partenariats entre les services culturels s'est affirmée comme un des objectifs de cette politique culturelle. **Ainsi la médiathèque collabore à des actions collectives en lien avec la saison culturelle Résurgence, le cinéma Luteva et l'école de musique de Lodève.** Elles ont vocation à être renforcées et à évoluer.

Une de ces actions revêt d'ores et déjà une ambition particulière. Depuis deux ans, au mois de novembre, **des rencontres de cinéma intitulées *Ce qui nous lie* sont co-organisées par la médiathèque et le cinéma en partenariat avec les cafés culturels de la ville.** Ces rencontres ont pour vocation à proposer un temps fort fédérateur et tout public autour d'une programmation cinéma de qualité, de favoriser la participation de la jeunesse et de les sensibiliser à l'éducation à l'image ; autour d'une thématique large qui souhaite développer une approche positive des relations humaines dans des lieux qui invitent à l'ouverture et à la rencontre.



En lien avec les acteurs associatifs locaux

La médiathèque a développé un mode d'action partenariale notamment à travers son programme d'animation qui se construit en lien avec de nombreux acteurs du territoire comme la Compagnie des Jeux (après-midi jeux et soirée ludique), Terre-Contact (hors-les-murs), Le Champ des Possibles (semaine des cultures urbaines, Fête de la musique)...

Afin de toucher de nouveaux publics, de nouveaux partenariats restent à construire. Cela passe par un travail d'identification des structures associatives qui remplissent notamment des missions dont les objectifs sont similaires à ceux de la médiathèque. Certains services de la collectivité, tels le service des sports et le centre socio-culturel sont en restructuration. Ils ont sollicité la médiathèque pour imaginer ensemble des actions concertées dans les années à venir.

Action 2 : Mener des actions collaboratives pour la jeunesse

Cette volonté politique de **construire des actions concertées pour la jeunesse** est énoncée dans la priorité 1 du contrat de ville 2024-2030 (Engagements quartiers 2030), à travers deux objectifs stratégiques, « élaborer une politique transversale jeunesse » et la « mise en réseau des professionnels, des acteurs et des jeunes ». Pour la médiathèque, cela converge avec le fait que la jeunesse est un public prioritaire (cf. Charte d'action culturelle en annexe). A Lodève, 39,7% des mineurs sont vulnérables sur le plan socio-éducatif.

Plusieurs services de la collectivité (jeunesse, social, culturel, sport) et certaines associations proposent des actions ciblées jeunesse. Le constat est qu'il y a peu de transversalité et de coordination dans toutes les actions menées.

C'est cette articulation entre les différents acteurs qui sera recherchée dans les actions qui vont être déployées. L'expérimentation du Livrodrome en 2025 pourrait être une piste de collaboration.

Action 3 : Développer des logiques de coopération à l'échelle du Pays

Depuis fin 2022, **des rencontres informelles avec les professionnels de la lecture publique** des réseaux du Clermontais et de la Vallée de l'Hérault ont été initiées dans l'objectif d'échanger autour des fonctionnements et des problématiques propres à chaque territoire. Pour la médiathèque de Lodève, cela permet de rompre un certain isolement en étant en contact direct avec des médiathèques d'envergure similaire.

Cette coopération à l'échelle du Pays Cœur d'Hérault existe déjà au niveau culturel pour le spectacle vivant.

Des pistes de coopération ont été évoquées avec les objectifs suivants :

- **identifier des besoins communs en matière de formation** du personnel
- **mutualiser la veille professionnelle** notamment sur les spectacles en médiathèque
- **construire un projet commun** autour d'une ou plusieurs actions culturelles à portée territoriale

Objectif 2 : Développer des stratégies hors-les-murs

Afin de toucher de nouveaux publics, et en particulier ceux éloignés de la culture et/ou empêchés, la stratégie du hors-les-murs doit être repensée à l'échelle de la commune de Lodève. Le diagnostic effectué pour le contrat de ville met en lumière une absence d'offre dédiée au 3^{ème} âge, un besoin de renfort des services de proximité et d'accès aux droits pour les personnes les plus âgées isolées.

Action 1 : Repenser le portage à domicile pour les publics empêchés

Promouvoir le bien vieillir et lutter contre l'isolement est un objectif stratégique de la politique de la ville. La médiathèque a toute sa place pour contribuer au **maintien du lien social** par le service de portage à domicile.

Il existe depuis plus de vingt ans. Assuré par un agent, il a pu toucher jusqu'à six personnes, à raison d'une visite mensuelle. Actuellement, deux personnes seulement en bénéficient.

Limites et freins identifiés :

- difficulté à rendre ce service visible du fait que les personnes qui pourraient en avoir besoin ne se déplacent pas
- difficulté à identifier les personnes qui pourraient bénéficier du portage
- un très faible nombre de personnes touchées
- le temps effectif consacré au service (sélectionner des livres, se rendre chez la personne, avoir un vrai temps d'échange et de partage avec elle)

Plusieurs pistes sont envisagées pour revitaliser ce service :

- **s'appuyer sur de nouvelles structures de services de proximité**, telle l'Abeille Verte (Entreprise à But d'Emploi) ou encore le centre socio-culturel Luteva et le CIAS pour identifier les personnes isolées
- **réactiver des partenariats** avec les maisons de retraite ou l'hôpital (à condition de trouver des référents impliqués dans le lieu pour que ce service fonctionne)

- **sensibiliser les travailleurs et les bénévoles** en contact direct avec les personnes fragiles ou handicapées à l'intérêt de ce service
- **mobiliser** plusieurs agents de l'équipe au lieu d'un seul pour assurer le service

Action 2 : Investir l'espace public pour les personnes éloignées de l'offre culturelle

La médiathèque investit peu l'espace public. Les actions menées sont circonscrites à des cadres précis : Partir en livre ; des journées proposées par des partenaires : la Fête du Jeu avec la Cie des Jeux ; le dispositif des 1000 premiers jours avec l'association Terre-Contact ; Bouger avec plaisir : matinée de la petite enfance en famille, avec la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse et le RPE...

Les enjeux du hors-les-murs :

- **faire connaître la médiathèque et ses actions**, donner à voir une médiathèque ouverte et de proximité
- **toucher un public** qui ne connaît ni le lieu, ni les conditions d'accès (libre, gratuit) ni l'offre
- **offrir un accès différent aux collections**

Ces actions hors-les-murs doivent se définir en précisant

- les partenaires potentiels, les lieux les plus pertinents, la fréquence des passages
- les moyens humains (impact dans l'équipe en termes de temps et de mobilisation) et financiers
- la nécessité ou pas d'investir dans un véhicule léger (type vélo cargo)
- les collections proposées (des collections dédiées, des dépôts de livres) et leurs modalités de prêt (consultation sur place, possibilité d'emprunter)



Bouger avec plaisir, dans le Parc de la maison de retraite L'Écureuil (10 juin 2023)

Objectif 3 : S'engager dans une logique de réseau de lecture publique

En 2011, la Communauté de communes Lodèvois et Larzac a pris la compétence lecture publique. Un diagnostic de territoire avec des propositions de mise en réseau a alors été commandé au cabinet d'études Émergences Sud. Celui-ci est resté sans suite.

La modernisation de la médiathèque Confluence dans ses locaux comme dans son projet a conforté le rayonnement de celle-ci sur le territoire intercommunal. Par ailleurs, la promulgation en 2021 de la loi Robert - dont l'article 12 stipule que « lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale décide que la lecture publique est d'intérêt intercommunal, il élabore et met en place un schéma de développement de la lecture publique » - a remis à l'ordre du jour la mise en réseau des bibliothèques du territoire.

Action 1 : Développer des actions culturelles inscrites dans le réseau de lecture publique du Lodèvois et Larzac

Le travail est en cours avec notamment **une édition 2024 du Printemps des Poètes où des actions coordonnées par la médiathèque Confluence ont été coconstruites avec des partenaires culturels et 4 bibliothèques du territoire** : Soubès, Le Caylar, Saint-Maurice Navacelles et La Vacquerie.



Installation poétique co-organisée par la bibliothèque de La Vacquerie, le Tiers-lieu de Saint-Maurice-Navacelles et l'association Les Boulaigères, pendant le Printemps des Poètes en Lodèvois et Larzac (16 mars 2024)

Cette édition « test », dont les retours sont très positifs, met en avant la nécessité de créer une émulation entre bibliothèques pour rompre leur isolement. En mutualisant la veille, la communication et des moyens techniques, il existe une entrée pour faire vivre le réseau. S'appuyer sur des actions existantes peut permettre de construire une programmation partagée.

Action 2 : Définir et mettre en œuvre un modèle de réseau propre au territoire

Lodève concentre la moitié de la population du Lodévois et Larzac et s'inscrit dans une communauté de communes éminemment rurale composée de petits villages dispersés sur le territoire. Pour rappel, 35 % des abonnés de la médiathèque viennent des villages de la Communauté de communes Lodévois et Larzac, **la médiathèque Confluence exerce donc une forte attractivité.**

Les perspectives d'une mise en réseau avec les avantages que cela comporte pour les habitants de la Communauté de communes ont été présentées en mars 2024 aux élus. L'état des lieux met en lumière les fortes disparités d'accès à la lecture publique sur le territoire (cf. Présentation du réseau L&L en annexe) et élabore **un calendrier prévisionnel pour la création d'un réseau de lecture publique.**

02. Une médiathèque participative

Permettre aux habitants de devenir pleinement acteurs de la vie de la médiathèque, telle est notre ambition pour les années à venir. Cet axe se décline en quatre objectifs : le décroissement de l'usage des espaces, l'attractivité des collections, les échanges de pratiques et d'expériences et la découverte de pratiques artistiques et culturelles. Ces objectifs redéfinissent la place des usagers et par conséquent celle du personnel.

Objectif 1 : Décloisonner l'usage des espaces

L'implantation des espaces a été renouvelée en 2022, quatre ans après l'ouverture de la médiathèque. L'espace initialement dédié à la musique et au cinéma *Image & Son* est apparu froid, peu fréquenté et donc surdimensionné par rapport à la pratique des usagers. A contrario, l'espace dédié au fonds *BD jeunesse et adulte* était étriqué, ne disposait que de peu d'assises (une table et 4 chaises) et n'invitait pas à y rester. **L'inversion des deux espaces, a permis de déployer et valoriser la BD**, collection plébiscitée par l'ensemble du public. Aujourd'hui, c'est l'espace qui est le plus investi et celui où les publics, toutes générations confondues, se mélangent.



Espace BD-Manga (avril 2024)

La collection *Image & son* a également connu un second souffle. Moins isolée, elle est devenue plus visible. Un resserrement de la collection *Musique* (1 bac en moins et 1300 CD désherbés) a contribué à augmenter sa rotation.



Espace Image & Son (avril 2024)

L'investissement dans des assises moins conventionnelles, type fatboys permet au public d'adopter les postures qu'ils souhaitent pour lire, discuter, se reposer ... leur succès a d'ailleurs été immédiat.



Il existe cependant des espaces encore sous-utilisés voire inexploités. Une réflexion doit donc être engagée par **une équipe attentive à l'évolution des usages et à l'écoute des demandes du public.**

Action 1 : Organiser la concertation du public sur les usages : outils et méthodes

Le seul outil expérimenté jusqu'à présent a été un questionnaire adressé aux usagers pour proposer un changement des horaires d'ouverture de la médiathèque. Il s'est révélé pertinent dans les propositions et les retours.

D'autres formes de concertation vont être expérimentées pour :

- **consulter le public** (sondages, enquêtes, formulaires de commentaires)
- **engager le débat** (groupes de consultation, réunions publiques)
- mobiliser les usagers (Biblio Remix notamment sur la question des espaces inexploités)

L'enjeu est que la concertation du public soit régulière et devienne un mode de fonctionnement. Pour cela, l'équipe doit être formée aux différents outils et méthodes.

Action 2 : Redéfinir les usages de la salle d'activités



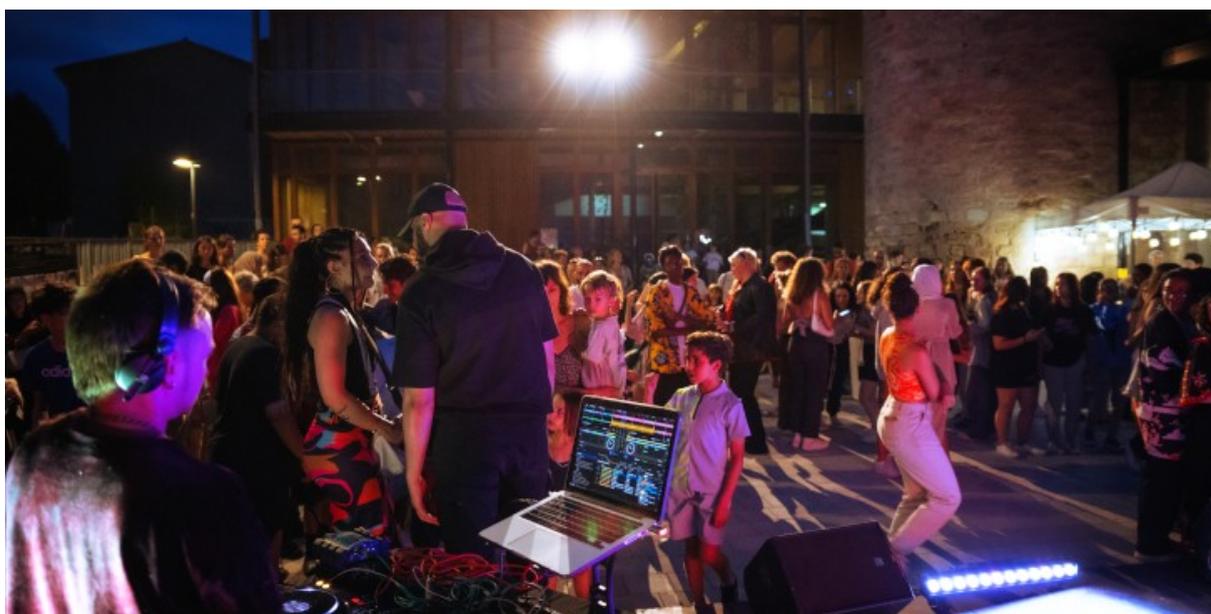
Exposition des étudiants apprenants de l'Atelier APP-IFAD (22 février 2024)

Concrètement cette petite salle dédiée aux jeux vidéo est ouverte 4h par semaine sur les 36h d'ouverture au public. Occasionnellement, elle est utilisée pour des expositions, pour le rendez-vous du Kfé-BD et, depuis peu, celui des siestes musicales. Ponctuellement, elle accueille des ateliers de pratiques artistiques.

Mais **cet espace fermé peut accueillir d'autres usages** ; par exemple donner la possibilité à des étudiants de travailler en groupe, à des familles de pouvoir jouer (cf. développement d'une offre de jeux en 2024) ou encore de réserver la salle pour disposer d'un lieu fermé pour des réunions, des formations en ligne, webinaires...

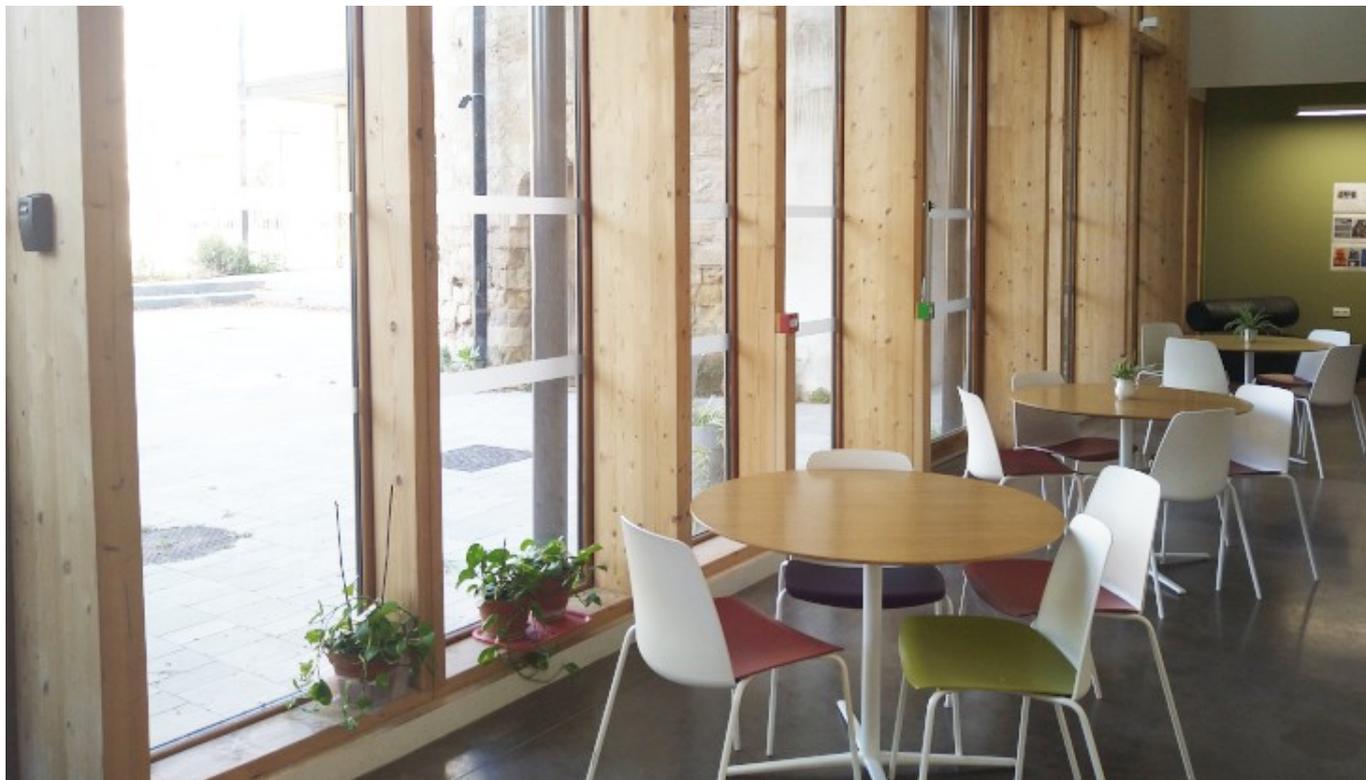
Action 3 : Investir le café culturel et les espaces extérieurs

C'est un des atouts de la Médiathèque. Le Patio extérieur, accessible depuis le rez-de-chaussée, et le café culturel sont des espaces clos mais qui peuvent être ouverts sur une ruelle. Espace partagé, le Patio sert de terrasse au café culturel lorsque celui-ci est ouvert par l'association qui en assure la gestion bénévole sur des temps réduits (un volume d'heures d'ouverture moindre que celui de la médiathèque) et ponctuellement à des actions culturelles (concerts, spectacles ...).



Set DJ Ewen dans le Patio extérieur (Fête de la musique 2023)

Cet espace sera investi de manière plus vivante, plus fréquente et plus conviviale. Des jeux d'extérieurs, des assises confortables, une végétalisation, des ateliers de jardinage (une grainothèque), de bricolage pourraient être envisagés. La concertation du public (usagers ou pas) et des bénévoles est primordiale pour définir ensemble les modalités et les usages.



Le Patio, café culturel, ouvert sur la cour intérieure

Objectif 2 : Renforcer l'attractivité des collections

Pour rendre les collections attractives et faire en sorte qu'elles répondent aux missions de la médiathèque (cf. Loi Robert, article 5, « Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont pluralistes et diversifiées. Elles représentent, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales. »), il est essentiel de **définir un cadre et fixer des modalités de participation des usagers à leur développement**. Cela suppose une réflexion en amont avec l'équipe qui doit adhérer à ce principe qui redéfinit, voire remet en question, la place du bibliothécaire prescripteur.

Actuellement, la participation des usagers dans le domaine des acquisitions se limite au traditionnel cahier de suggestions plutôt perçu comme l'expression d'une demande personnelle que d'un partage avec les autres usagers.

Action 1 : Formaliser la médiation entre usagers

Favoriser le dialogue entre usagers pour qu'ils deviennent à leur tour prescripteurs semble être la première entrée pour une appropriation des collections. Il convient de s'interroger sur les formes à trouver pour **valoriser les conseils des usagers**.

Jusqu'à présent, l'équipe propose ponctuellement aux lecteurs qui le souhaitent d'écrire un post destiné à être publié sur le site de la médiathèque. Mais cela reste circonscrit à une poignée de lecteurs. Pour systématiser cette pratique, des outils peuvent être proposés ; cartels à disposition du public pour écrire son avis, participation à l'élaboration d'une ou de tables thématiques en lien avec l'actualité ou l'action culturelle du moment...



Table de présentation des Éditions Gallmeister, à l'occasion des Rencontres de cinéma Ce Qui Nous Lie (novembre 2023)

Action 2 : Développer les co-acquisitions

La participation des usagers au développement des collections peut être mise en œuvre par les co-acquisitions. Depuis un an, **cette démarche est en cours d'expérimentation dans le secteur de la BD adulte**. Dans le cadre du rendez-vous mensuel du Kfé-BD, une bibliothécaire et des lecteurs passionnés se retrouvent et échangent autour de leurs dernières trouvailles. En 2023, un choix de romans graphiques a été réalisé en librairie. Une étagère est par ailleurs dédiée à ces romans estampillés du logo Kfé-BD.



Rendez-vous Kfé-BD - © Christophe Maillot

D'autres collections pourraient être développées dans le cadre des co-acquisitions : la musique (siestes musicales, lien avec l'école de musique) ou encore le cinéma. Deux freins sont identifiés : les co-acquisitions demandent un travail sur un temps long, donc un investissement du public, et les bibliothécaires doivent également faire un pas de côté pour intégrer cette démarche dans leur pratique. Une formation sur la question des co-acquisitions est indispensable.

Action 3 : S'appuyer sur des personnes ressources dans des domaines spécifiques

Les actions culturelles menées tout au long de l'année permettent d'envisager une autre piste pour rendre les collections attractives. Construites en partenariat avec des associations et/ou des institutions, sur des thèmes très variés, ces actions permettent de **réactualiser des thématiques en s'appuyant sur les conseils de personnes compétentes.**

Par exemple, en 2023, un travail mené dans le cadre de l'exposition « Littérature : Les dinos d'hier et d'aujourd'hui » en lien avec l'Université des Sciences de Montpellier a fortement contribué au renouvellement du fonds documentaire sur les oiseaux.

S'appuyer sur des conseils de spécialistes est la garantie d'une certaine légitimité sur des sujets qui ne sont pas forcément maîtrisés par les bibliothécaires.

Action 4 : Proposer une signalétique plus intuitive

L'attractivité des collections passe également par leur visibilité. Les limites de la signalétique du mobilier ont été éprouvées lorsque des fonds et collections ont été déplacés (poésie, théâtre, littérature). Il convient aujourd'hui de la réactualiser et de mettre en place une signalétique plus mobile afin d'éviter de figer les fonds pour des années.

Outre son aspect visible, **c'est la lisibilité même des collections qui permet à l'utilisateur d'être plus ou moins autonome dans ses recherches.** Cette autonomie peut être favorisée par la mise en place de cotes claires. Un premier travail de recotation du fonds *Musique* a été amorcé et planifié sur l'année 2024. Les cotes numériques (incompréhensibles pour la grande majorité du public) sont remplacées par des cotes alphabétiques évoquant le genre musical, plus simples et lisibles pour tout le monde. Le fonds *Documentaire*, plus complexe, va être retravaillé dans ce sens fin 2024.

Objectif 3 : Favoriser l'échange de pratiques et d'expériences

Cet objectif répond à un double enjeu :

- permettre **l'exercice concret des droits culturels**⁶ en offrant la possibilité à chacun d'être acteur de son identité culturelle au sein de la médiathèque
- valoriser les talents, savoirs, savoir-faire et expériences du public pour accroître la connaissance de tous

Action 1 : Faire ensemble : des ateliers pour et par les usagers

Propice à l'ouverture et au partage (espaces chaleureux et modulables), la médiathèque est un lieu inspirant pour le public.

Jusqu'à présent, aucun atelier mené bénévolement par des usagers n'a été proposé à la médiathèque. Toutefois, des échanges informels avec le public ont permis de faire émerger des envies de partage. Ces ateliers créateurs de lien social et de moments de convivialité permettraient de renouveler l'approche du lieu, sa représentation et ce qu'on peut y faire (bibliothèque troisième lieu).

Un enrichissement du fonds documentaire « Partage de savoirs et de pratiques » corrélé aux propositions d'ateliers sera effectué.

De la même manière qu'une concertation du public sur les usages des espaces est préconisée (cf. axe 2- objectif 1- action 1), **les usagers seront sollicités pour définir le cadre et les modalités de leur participation.**

⁶ Les droits culturels, explicités par la déclaration de Fribourg, visent à reconnaître à chacun sa liberté de vivre son identité culturelle comme « l'ensemble des références culturelles par lesquelles une personne, seule ou en commun, se définit, se constitue, communique et entend être reconnue dans sa dignité ». <https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>

Action 2 : Valoriser et partager des expériences de vie

Outre les échanges de savoir-faire, une autre façon d’instaurer le dialogue et de favoriser la rencontre est d’**expérimenter le dispositif *Livres vivants*** tel qu’il a été mis en place par la BPI. Son principe repose sur « des personnes qui racontent une facette de leur vie, une expérience professionnelle, un métier, un engagement »⁷.

Les objectifs d’une telle action sont :

- **créer du lien social**
- **lutter contre les préjugés**
- **offrir un espace permettant à chacun de prendre la parole**

Ce dispositif ambitieux suppose d’être dimensionné à l’échelle de la médiathèque et des moyens humains et financiers dont elle dispose. Il ne peut se déployer qu’à la condition d’être en partenariat avec d’autres structures institutionnelles ou associatives.

Action 3 : Créer un réseau d’échanges réciproques de savoirs[®]

La médiathèque est identifiée comme un lieu sûr et apaisant, où il est possible de se rencontrer en toute confiance. Chaque personne est porteuse d’un savoir et peut légitimement avoir envie de le partager.

Les Réseaux d’échanges réciproques de savoirs basés sur le principe de l’éducation populaire ont été créés dans les années 70 et sont aujourd’hui réunis au sein de l’association FORESCO⁸ (Formations Réciproques Échanges de Savoirs et Créations Collective). L’objectif est de **permettre à des personnes de transmettre un ou des savoirs ou savoir-faire et d’en acquérir d’autres dans un échange réciproque** (principe de l’offre et la demande de savoirs).

Pour construire ce réseau à la médiathèque, il faut :

- **Associer des partenaires** institutionnels et associatifs à ce projet pour toucher un large public
- **Former** un ou plusieurs agents au fonctionnement d’un réseau d’échange réciproque (pédagogie de la réciprocité, mise en place d’un réseau...)
- **Créer un outil** sur le modèle de Steeple (plateforme numérique communautaire) pour recenser les offres et demandes et permettre la rencontre
- **Offrir un espace** dédié pour les rencontres

⁷ Bibliothèque vivante « Vous faites quoi dans la vie ? » - Bibliothèque publique d’information – Centre Pompidou
<https://pro.bpi.fr/fiche-pratique/bibliotheque-vivante-vous-faites>

⁸ Site Foresco - Mouvement des Réseaux d’Échanges Réciproques de Savoirs
<https://www.rers-asso.org/>

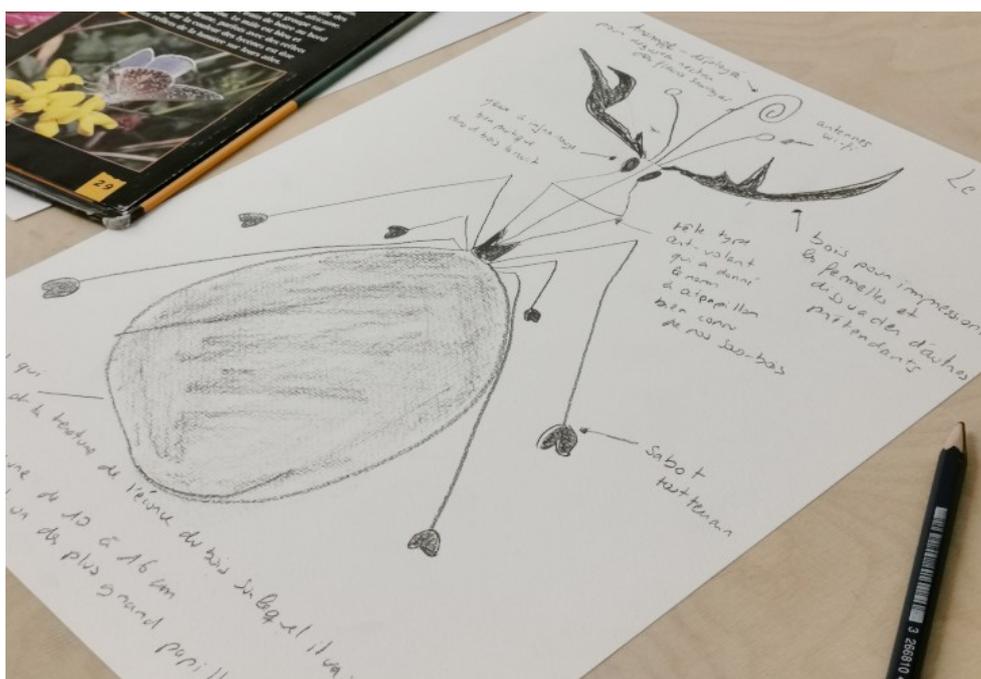
Objectif 4 : Développer la découverte de pratiques culturelles & artistiques

Premier équipement culturel de proximité, la médiathèque joue un rôle primordial en termes d'éducation artistique qui elle-même repose sur l'acquisition de connaissances mais aussi la pratique artistique et la rencontre avec les œuvres et les artistes.

Action 1 : Initier aux pratiques artistiques

Un des rôles majeurs de la médiathèque est de favoriser la découverte et d'éveiller la curiosité des habitants à des pratiques artistiques parfois difficiles d'accès ou méconnues. L'objectif est de provoquer la rencontre, de donner envie d'explorer et d'expérimenter.

Les temps forts de la programmation culturelle de la médiathèque sont toujours associés à des ateliers d'initiation destinés en règle générale à un public familial. Par exemple, dans le cadre de *Ce qui nous lie*, rencontres de cinéma, des ateliers sont dédiés aux techniques du cinéma. Autre exemple, les expositions d'artistes donnent lieu quant à elles à des ateliers de pratiques artistiques (dessin, gravure, origami, sérigraphie).



Atelier de dessin avec l'illustratrice Mathilde Magnan, lors de l'exposition *Les Éclats vagabonds*, en partenariat avec l'Association Kamishibaï (janvier 2024)

A court terme, avec l'acquisition de tablettes et d'ordinateurs, **des ateliers de création numérique vont être proposés** : montage vidéo, MAO (en lien avec la collection *musique* et l'école de musique) et BD numérique.

A moyen terme, cette question des pratiques sera approfondie dans deux directions qui seront expérimentées conjointement :

- **donner une plus grande envergure à des projets de pratique artistique, en les inscrivant dans un temps plus long et en donnant une place plus conséquente aux échanges entre artiste et pratiquants.** La résidence d'artiste peut être un outil pour répondre à cette ambition et des partenaires seront mobilisés en ce sens
- **se donner une thématique globale qui permettrait d'organiser et de rendre lisible un parcours de pratiques artistiques** au cours d'une année

Action 2 : Promouvoir une offre ludique

En complément d'une offre plus strictement artistique, la pratique ludique est développée sous différentes formes :

- la **possibilité de jouer aux jeux vidéo dans un espace dédié**, deux fois par semaine, les mercredis et samedis après-midi pendant 2 heures. Pour répondre à une demande croissante et à la possibilité d'exploiter plus de jeux, une deuxième Switch sera achetée.



- l'offre de jeux plutôt destinée au jeune public (puzzle, jeux de cartes) est minimale. Certains parents viennent avec leurs enfants à la médiathèque exclusivement pour jouer.

Le développement d'une collection de jeux pour un public familial est tout à fait cohérent. Cela se fera en lien avec La Compagnie des Jeux, association qui anime une ludothèque à Lodève et rayonne sur le territoire. Leur expertise et leur médiation seront indispensables. Une proposition de formation assurée par les animateurs de la ludothèque pour les bibliothécaires est envisagée.

Il existe une forte attente des usagers en matière d'animations ludiques, en témoignent les succès des Escape Game, Murder Party et autres tournois Mario Kart organisés en 2023 et début 2024. Il est donc intéressant de proposer une offre plus large.



Murder Party L'Affaire Aye Aye, avec l'association Manoir du crime, qui a réuni 80 participants (20 janvier 2024)

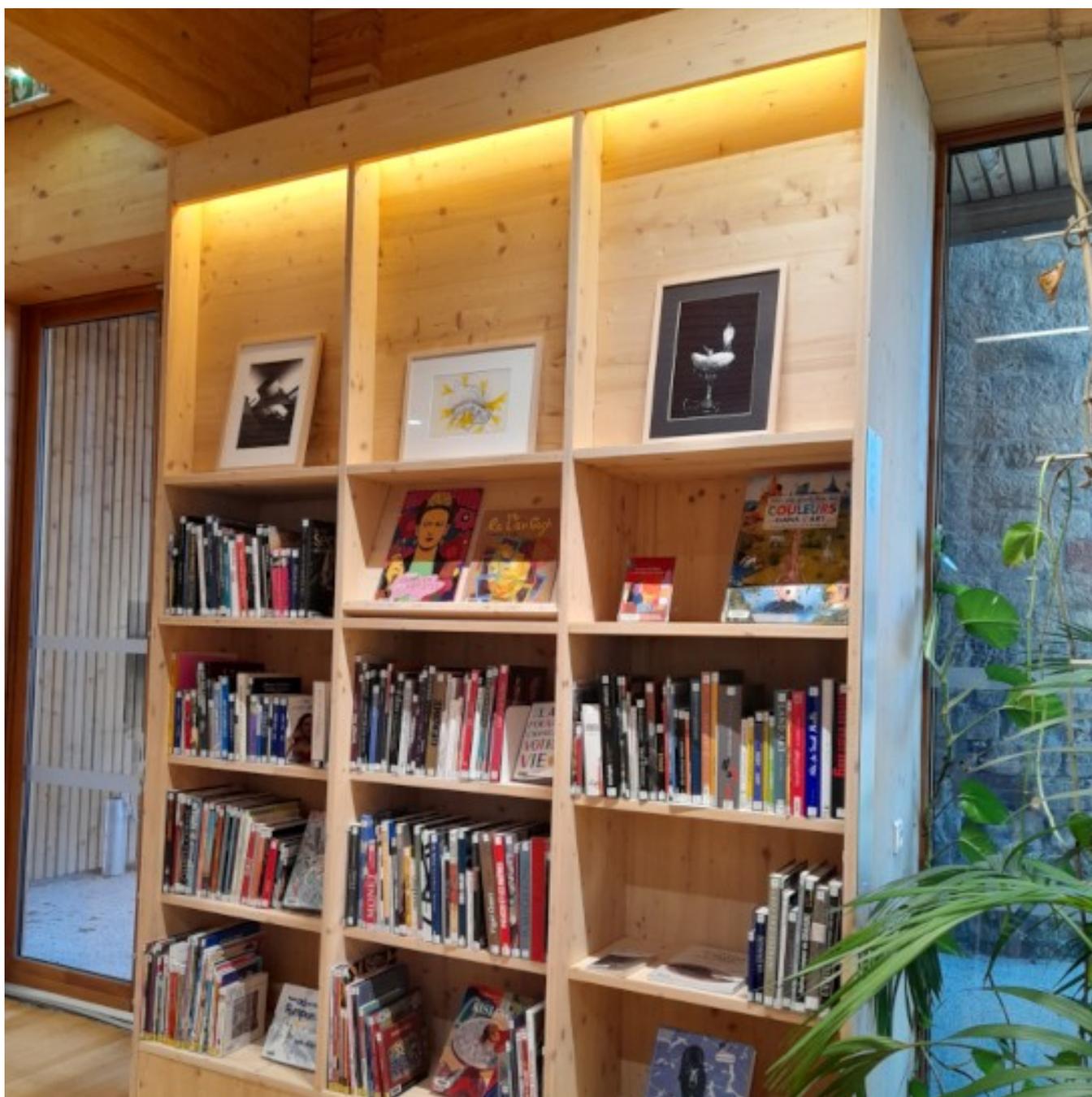
Action 3 : Favoriser l'accès aux œuvres d'art

L'Artothèque est un nouveau service piloté par la Direction de la Lecture Publique Départementale. La médiathèque Confluence teste, au même titre que trois autres bibliothèques de l'Hérault, ce service depuis novembre 2023. La question de **la médiation et de la valorisation de cette collection** composée de 36 œuvres reste entière.

Après six mois d'expérimentation, des limites ont été identifiées :

- un manque de formation technique de l'équipe pour pouvoir valoriser les œuvres d'art
- les emprunteurs : un profil d'usagers homogène, déjà sensibilisé à cette pratique

Des actions de médiation pour sensibiliser d'autres publics à ce service doivent être envisagées en lien avec la DLPD et des partenaires, comme le Musée de Lodève, qui dispose d'une expertise sur la politique des publics.



03. Une médiathèque en phase avec les enjeux & mutations de la société

Le numérique continue à modifier notre rapport au monde, à le rendre plus virtuel et plus indirect alors même que l'environnement naturel et physique se dérègle sous la pression humaine. **Mieux appréhender ces bouleversements et pouvoir agir en citoyen conscient et éclairé dans ce monde complexe** reste donc un enjeu crucial pour lequel la médiathèque doit aussi exercer sa responsabilité.

Objectif 1 : Accompagner la construction du citoyen et l'expression de ses droits culturels

Lieu de connaissances et de médiation, la médiathèque à travers sa politique documentaire comme son action culturelle doit garantir la pluralité et la diversité des opinions et des cultures. Elle doit aussi accompagner chacun dans la construction de sa citoyenneté et dans l'expression de celle-ci.

Action 1 : Déployer des actions d'éducation aux médias et à l'information

Comme le souligne le guide pratique *Éducation aux médias en bibliothèque de lecture publique*, publié par la BPI en 2020⁹, **être en capacité d'exercer son esprit critique face à la surabondance informationnelle** est un enjeu majeur pour l'exercice de la citoyenneté.

L'éducation aux médias vise à :

- donner des clés pour **décrypter l'information** sur les médias et les réseaux sociaux
- **repérer les infox** (fausses informations)
- **exercer son esprit critique et construire son opinion**
- **produire et diffuser du contenu de manière responsable**

⁹ <https://pro.bpi.fr/un-guide-pratique-pour-mener-des-actions-emi-en-bibliotheque/>

La médiathèque est pleinement légitime dans cette mission et dispose d'atouts : l'accès à l'information (fonds presse physique et numérique), à internet ; c'est un espace neutre et ouvert à tous.

Les publics cibles des actions à mener sont **les plus jeunes** mais aussi **les plus âgés** qui sont les plus vulnérables à la diffusion de fake news. Le premier travail, en cours, est d'identifier les partenaires sur le territoire et les dispositifs existants. La manifestation *Ce qui nous lie* est un levier intéressant car cela peut permettre de donner une cohérence à l'ensemble des actions.

Les types d'actions envisagés :

- la mise en valeur des ressources de la médiathèque
- des ateliers adaptés aux différents publics sur le décryptage des médias
- des ateliers en partenariat avec le collège et le lycée autour des infox, de la déconstruction des rumeurs et autres théories du complot et l'élaboration de contenus

Action 2 : Enrichir et valoriser les ressources documentaires en lien avec les questions de citoyenneté

Pour accompagner le citoyen dans sa construction, la médiathèque doit mettre à sa disposition des outils d'accès à l'information et de compréhension du monde dans lequel il évolue.

La médiathèque se doit de **proposer des collections documentaires actualisées et en phase avec les enjeux sociétaux**. Actuellement, le fonds *Documentaire* est particulièrement inégal, vieillissant (cf. l'âge médian de la collection : 2009) et ne remplit pas cet objectif. L'effort d'acquisitions que la collectivité engage servira donc en priorité à renouveler ce fonds.

Pour permettre l'accès et l'appropriation des collections par un large public, le fonds *Facile A Lire* doit être enrichi. Ce fonds, par son éclectisme et parce qu'il embrasse l'ensemble des collections de la médiathèque, propose une entrée décomplexée aux publics éloignés de la lecture ou en grande difficulté (publics illettré, DYS, allophone).



Meuble Facile à lire, réalisé en collaboration avec le dispositif Potentiels Jeunes, dispositif d'insertion pour les 18-25 ans proposé par l'association La Distillerie (janvier 2021)

De même, le fonds *Apprentissage et formation* doit permettre aux jeunes citoyens d'avoir accès à des documents leur permettant de s'informer sur les possibilités d'orientation scolaires et professionnelles (Parcours sup', orientation avant ou après le bac, mobilité à l'international, langues étrangères).

La création d'un **répertoire de sites de formation et d'auto-formation** accessible depuis le site internet de la médiathèque est en cours d'élaboration.

La valorisation de l'ensemble de ces collections passera par :

- une signalétique plus intuitive qui va mettre en avant les problématiques sociétales actuelles (cf. axe 2 - objectif 2 - action 4)
- l'action culturelle

Action 3 : Explorer de nouvelles formes d'expressions culturelles

La médiathèque ne se contente pas de proposer des collections actualisées. Sa mission est plus vaste, elle se doit d'être un espace de parole, d'échanges et de débats où les points de vue s'expriment, se confrontent.

Pour cela, elle doit :

- intégrer systématiquement dans sa programmation culturelle les sujets de société qui font débat (l'égalité femme-homme, les questions du genre, les questions environnementales, la place des écrans...)
- renouveler son approche de la transmission des connaissances pour susciter la curiosité d'un plus large public (conférences gesticulées, de vulgarisation scientifique) et sortir des propositions traditionnelles qui s'essouffent (expositions ou conférences trop élitistes) et qui s'adressent à un public acquis
- favoriser l'hybridation entre disciplines artistiques ou culturelles et veiller à décloisonner la culture savante et populaire



conférence de vulgarisation scientifique : « Les couleurs des dinosaures à plumes : mystère résolu ? »
par Sophie Vrad (Entracte Science), dans le cadre de l'exposition Littérature (2 juin 2023)

Objectif 2 : Contribuer à l'inclusion numérique

La loi Robert stipule dans l'article 2 que les médiathèques « (...) contribuent à la réduction de l'illettrisme et de l'illectronisme. Par leur action de médiation, elles garantissent la participation et la diversification des publics et l'exercice de leurs droits culturels ». Cette mission de **lutte contre l'illectronisme** entre en convergence avec un axe prioritaire du contrat de ville, l'« Accès aux droits fondamentaux et lien social », dont un des objectifs opérationnels est d'« accompagner les publics vers la médiation numérique ». Pour rappel, en France, 15% de la population est en situation d'illectronisme¹⁰.

Action 1 : Proposer des actions visant à réduire la fracture numérique

La médiathèque propose un service *Emprunte un bibliothécaire* pour accompagner la prise en main, la compréhension et l'accessibilité aux ressources numériques. Cela touche peu de personnes, et dans la pratique, les demandes concernent essentiellement la manipulation des supports : ordinateur, tablette ou téléphone.

Trois étapes de travail ont été définies:

- **se doter en matériel** (absence de tablette et d'ordinateur portable) pour augmenter le nombre de postes informatiques en accès au public (les pc portables permettent une mobilité dans la médiathèque) et **développer des ateliers de médiation** destinés aux publics éloignés
- **engager une collaboration avec les partenaires** partageant ce même objectif, à savoir l'EPN (Espace Public Numérique, Maison France Services), l'Abeille Verte, la mission locale, le centre socio-culturel et le CIAS **pour offrir une réponse commune et satisfaisante**
- **proposer une offre cohérente et complémentaire favorisant l'appropriation technologique**, à savoir la maîtrise des savoirs de base (alphabétisme informatique) par les publics les plus vulnérables **et favorisant également l'appropriation culturelle et critique** (enjeu citoyen).

¹⁰ « L'illectronisme s'accroît nettement avec l'âge et est plus répandu parmi les personnes les plus modestes. En outre, 28% des usagers d'internet ont des capacités numériques faibles, c'est-dire qu'ils manquent de compétences dans un, deux ou trois domaines parmi les cinq que sont la recherche d'information, la communication en ligne, l'utilisation de logiciels, la protection de la vie privée et la résolution de problèmes en ligne. » <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7633654>

Action 2 : Valoriser les ressources numériques

La médiathèque ne dispose pas de ressources numériques propres mais profite d'un **accès aux ressources en ligne proposées par la médiathèque départementale**. L'offre est riche et diversifiée : livres numériques, presse, musique, cinéma (depuis octobre 2023), ressources d'auto-formation...

Leur valorisation passe nécessairement par la médiation. Il s'agit d'abord de les faire connaître, puis d'accompagner à l'accès et à l'utilisation (pas forcément très intuitive sur le site) et enfin de proposer des actions visant à les promouvoir.

Cette offre pourrait tout à fait être enrichie par l'accès à des MOOC (auto-formation par des cours en ligne gratuits), à des livres numériques exigeants et de qualité notamment pour le jeune public ou encore à des livres permettant des expériences interactives (cf. livres en réalité augmentée).

De même, une sélection d'applications pertinentes et de qualité pour tous les publics (cf. les préconisations du site Souris grise) permettrait, par une approche ludique, l'inclusion numérique. La médiation se ferait par des rendez-vous type « Appli Hour » pour leur découverte et leur prise en main.



Objectif 3 : Agir pour une médiathèque écoresponsable

La médiathèque Confluence doit **s’inscrire dans une démarche durable et améliorer son empreinte écologique**. Cela passe par des changements dans les pratiques professionnelles et la sensibilisation du public aux questions environnementales.

La réflexion engagée s’appuie sur :

- des textes réglementaires qui fixent un cadre et des objectifs ; la loi Robert, le plan de sobriété énergétique et l’Agenda 2030 autour des 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unies¹¹
- des retours d’expériences des bibliothèques tels les travaux de la médiathèque de la Canopée (*Guide de la bibliothèque verte*, 2021 ; suivi du *Guide Décarbonons la bibliothèque*, 2024)

Action 1 : Interroger les pratiques professionnelles dans une perspective de transition écologique

La médiathèque dispose d’un atout de taille : son bâtiment, labellisé BDM (bâtiment durable méditerranéen). Aujourd’hui, il convient donc d’engager une réflexion plus globale qui concerne en premier lieu les pratiques professionnelles et qui se concrétise par :

- avoir dans l’équipe un ou deux **référents verts dédiés** pour piloter les actions, ce qui suppose qu’ils soient formés
- **réaliser un auto-diagnostic** (s’inspirer de celui proposé par Normandie Livre)
- **interroger le circuit du document** dans son ensemble; des achats (cf. les éditeurs verts), à leur équipement allégé (déjà engagé sur les documentaires), jusqu’à leur seconde vie pour un désherbage durable (cf. les dons ou encore l’utilisation du papier pour des ateliers de pratiques artistiques, action en cours)
- **revoir l’environnement de travail** : matériels et fournitures de bureau responsables (trouver une alternative aux cartes lecteurs en PVC), s’engager dans une démarche de sobriété numérique...
- écrire une charte écoresponsable

¹¹ cf. le site [Agenda 2030 et Bibliothèques – France](https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib) : <https://agenda2030bibfr.wixsite.com/agenda2030bib>)



Amalgame de papillons réalisé avec des albums jeunesse issus du désherbage, atelier Papi(er)llons avec l'artiste Mathilde Poulanges (30 mars 2024)

Action 2 : Sensibiliser les publics à la question environnementale

Le public du Lodévois et Larzac est plutôt sensible à tout ce qui touche à la préservation de l'environnement. Le succès de la collection *Environnement* du fonds *Documentaires*, les demandes récurrentes des usagers et la présence de nombreux acteurs sur le territoire engagés dans cette problématique (La Recyclerie, les ateliers Répare & Café de l'Abeille Verte, le nettoyage des berges des rivières par l'association Œuvre d'eau...) témoignent de cet intérêt.

Différentes pistes seront explorées :

- **renforcer l'entrée *Environnement*** dans la section documentaire (biodiversité, écologie, jardinage, modes de vie écogestes) et la valoriser
- **communiquer sur les livres non équipés** (impact sur la réduction du plastique)
- **sensibiliser en lien avec des partenaires** aux notions d'usage, de réparation et de nettoyage des outils informatiques (PC, tablettes, smartphones) pour allonger leur durée de vie lors d'ateliers « faire ensemble »
- **mettre en place des actions vertes** (végétalisation des extérieurs, pertinence d'une grainothèque) avec les usagers et les partenaires

V. ANNEXES

ANNEXE 1 Synthèse des axes prioritaires

ANNEXE 2 Charte d'action culturelle

ANNEXE 3 Charte documentaire

ANNEXE 4 Fiches domaines

ANNEXE 5 Plan de développement des collections

ANNEXE 6 Présentation du réseau de lecture publique

I. ANNEXES

ANNEXE 1 Synthèse des axes prioritaires.....	3
ANNEXE 2 Charte d'action culturelle.....	9
ANNEXE 3 Charte documentaire.....	17
ANNEXE 4 Fiches domaines.....	29
ANNEXE 5 Plan de développement des collections.....	95
ANNEXE 6 Présentation du réseau de lecture publique.....	100

ANNEXE 1

Synthèse des axes prioritaires

MÉDIATHÈQUE DE LODÈVE – SYNTHÈSE AXES PRIORITAIRES 2024-2028

AXE	OBJECTIFS	ACTIONS PRINCIPALES	
01. UNE MÉDIATHÈQUE ANCRÉE DANS SON TERRITOIRE	1. Agir en co-construction avec les acteurs locaux	<p>1.1 Renforcer les partenariats et identifier de nouveaux partenaires</p> <p>1.2 Mener des actions collaboratives pour la jeunesse</p> <p>1.3 Développer des logiques de coopération à l'échelle du Pays</p>	
	2. Développer des stratégies hors-les-murs	<p>2.1 Repenser le portage à domicile pour les publics empêchés</p> <p>2.2 Investir l'espace public pour les publics éloignés de l'offre culturelle</p>	
	3. S'engager dans une logique de réseau de lecture publique	<p>3.1 Développer des actions culturelles inscrites dans le réseau de lecture publique du L&L</p> <p>3.2 Définir et mettre en œuvre un modèle propre au territoire</p>	

MÉDIATHÈQUE DE LODÈVE – SYNTHÈSE AXES PRIORITAIRES 2024-2028

AXE	OBJECTIFS	ACTIONS PRINCIPALES	
02. UNE MÉDIATHÈQUE PARTICIPATIVE	1. Décloisonner l'usage des espaces	1.1 Organiser la concertation des publics sur les usages : outils et méthodes	
		1.2 Redéfinir les usages de la salle d'activité	
		1.3 Investir le café culturel et les espaces extérieurs	
	2. Renforcer l'attractivité des collections	2.1 Formaliser la médiation entre usagers	2.2 Développer les co-acquisitions
			2.3 S'appuyer sur des personnes ressources dans des domaines spécifiques
		2.4 Proposer une signalétique plus intuitive	3.1 Faire ensemble : des ateliers par et pour les usagers
			3.2 Valoriser et partager des expériences de vie
	3. Favoriser l'échange de pratiques et d'expériences	3.3 Créer un réseau d'échanges réciproques de savoirs	
		4. Développer la découverte de pratiques culturelles & artistiques	4.1 Initier à des pratiques artistiques
	4.2 Promouvoir une offre ludique		
	4.3 Favoriser l'accès aux œuvres d'art		

MÉDIATHÈQUE DE LODÈVE – SYNTHÈSE AXES PRIORITAIRES 2024-2028

AXE	OBJECTIFS	ACTIONS PRINCIPALES
03. UNE MÉDIATHÈQUE EN PHASE AVEC LES ENJEUX & MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ	1. Accompagner la construction du citoyen et l'expression de ses droits culturels	1.1 Déployer des actions d'éducation aux médias et à l'information
		1.2 Enrichir et valoriser les ressources documentaires en lien avec les questions de citoyenneté
		1.3 Explorer de nouvelles formes d'expressions culturelles
	2. Contribuer à l'inclusion numérique	2.1 Proposer des actions visant à réduire la fracture numérique
		2.2 Valoriser les ressources numériques
	3. Agir pour une médiathèque eco-responsable	3.1 Interroger les pratiques professionnelles dans une perspective de transition écologique
		3.2 Sensibiliser les publics à la question environnementale

ANNEXE 2

Charte d'action culturelle

CHARTRE D'ACTION CULTURELLE

Médiathèque CONFLUENCE



SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	2
LA MÉDIATHÈQUE ET SON ENVIRONNEMENT.....	2
I. Les missions de la politique culturelle de la médiathèque Confluence sont de :.....	3
II. Les objectifs de l'action culturelle sont de :.....	3
III. Les axes.....	3
IV. Programmation culturelle.....	4
V. Partenariats.....	4
VI. Communication.....	5
VII. Moyens nécessaires.....	5
VIII. Indicateurs et évaluation.....	5

PRÉAMBULE

La présente charte a pour objet de :

- **formaliser** la politique culturelle de la médiathèque Confluence
- **énoncer** les grands principes, les orientations et le fonctionnement de l'action culturelle de la médiathèque
- **donner des repères** lisibles à destination des usagers, des partenaires, des tutelles et des professionnels de la médiathèque
- **aider au pilotage** et à la **coordination des actions** en suivant une logique de projet

La programmation est conçue et élaborée par les professionnels et soumise à validation de l'élu(e) en charge de la culture.

Cette charte sera révisable au terme d'une période de 4 ans et en suivant les évolutions de la politique culturelle de la collectivité.

Cette charte s'appuie sur les principes fondamentaux des bibliothèques tels que décrits dans la loi Robert du 21 décembre 2021, cf. Article 1er.

Cette charte complète la liste des documents de présentation générale qui comprend le projet de service et la charte de politique documentaire, documents qui seront révisés en 2023.

LA MÉDIATHÈQUE ET SON ENVIRONNEMENT

Ouverte au public le 1er février 2019, la médiathèque Confluence occupe l'ancien lycée Vallot. Le parti pris de la rénovation architecturale, le choix des matériaux (bois et verre), la configuration des espaces ou encore la mise en lumière en font un lieu chaleureux à l'esthétique harmonieuse. Intégrée dans un équipement municipal d'envergure, le Pôle Culturel, où se trouve également l'École de Musique, la médiathèque possède une forte valeur symbolique.

La médiathèque a pour objectifs principaux le **développement de la lecture publique**, la démocratisation culturelle, l'accès à tous les médias en matière de loisirs, de culture, d'information et de formation continue.

Elle a également pour objectifs d'être **un lieu de la vie culturelle** de la commune de Lodève et de **contribuer à la dynamique culturelle du territoire**.

I. Les missions de la politique culturelle de la médiathèque Confluence sont de :

- **diffuser** et valoriser les collections existantes
- **promouvoir** les œuvres et les auteurs
- **contribuer** à la découverte, l'échange, la rencontre, la recherche et les loisirs
- **élargir les publics**, notamment les publics peu familiers et éloignés des médiathèques en général
- **favoriser l'accueil** du public scolaire
- **prendre en compte** le contexte spécifique local : historique, culturel, social...
- **être à l'écoute, connaître et s'informer** régulièrement des projets des acteurs culturels et sociaux-éducatifs, afin d'**établir des partenariats** sur des actions culturelles spécifiques en cohérence avec les missions, les objectifs de la médiathèque et avec les axes de programmation définis.

II. Les objectifs de l'action culturelle sont de :

- **établir une médiation** entre la culture et les publics
- **répondre à l'exigence qualitative** de la programmation culturelle
- **élargir les publics** par l'attractivité de l'action culturelle
- **créer une transversalité** entre les différents secteurs de la médiathèque

III. Les axes

Tout en s'appuyant sur les missions et objectifs cités ci-dessus, la médiathèque Confluence a souhaité privilégier certains axes pour la mise en œuvre de sa politique culturelle. Ces axes sont à double entrée (Publics cibles / Thèmes) et s'entrecroisent.

• LES PUBLICS CIBLES

La Jeunesse

Des très jeunes enfants aux adolescents

Les enfants (3 à 11 ans) sont un des publics « historique » et privilégié de la médiathèque. Des actions en direction de ce public sont porteuses de sens dans la mesure où cela participe à la formation de l'individu et contribue à créer des pratiques culturelles. L'accent est mis sur le lien entre parents et enfants positionnant le parent en tant qu'acteur et non consommateur de l'offre culturelle. Les enfants scolarisés dans la commune sont tous reçus à la médiathèque avec leur classe à raison de 5 temps dédiés par an. Le principe de recevoir l'ensemble des scolaires est réaffirmé. En revanche, l'accueil, l'organisation et le contenu sont à réinterroger et ce dès la rentrée 2023/2024.

Le public adolescent, un public à conquérir

Ce public (12 à 17 ans) dont les pratiques culturelles se passent majoritairement sur internet et sur les smartphones (près de 15h par semaine) réinterroge en profondeur sur comment leur rendre accessible la médiathèque.

Les Publics éloignés

Un public aux contours flous

Cela englobe les publics géographiquement éloignés, les publics empêchés du fait d'une incapacité physique, les personnes en maison de retraite..., mais également les publics exclus pour des raisons socioculturelles et qui dans tous les cas ne fréquentent pas la médiathèque et ne bénéficient pas de son offre culturelle.

• LES THÈMES

Actualité et questions de société

La médiathèque se doit de refléter les centres d'intérêt et les débats de société. Des préoccupations sociales (publics éloignés, empêchés) à l'éducation à l'image et l'information (public pré-ado, adolescent), la médiathèque se doit d'être ancrée dans le réel et se positionne pour contribuer à former des citoyens éclairés, responsables en démocratie et en capacité de décrypter la société. La médiathèque explore différentes formes : rencontres, projections, ateliers..., autant « d'outils » qui valorisent la richesse de l'offre éditoriale, les échanges et le lien social. Le principe de coconstruction des actions avec les partenaires du territoire (cinéma, musée, école de musique, associations...) est clairement posé comme élément fondamental dans l'élaboration de celles-ci.

Troisième lieu : la médiathèque espace de pratiques

Des actions culturelles axées sur le jeu sous toutes ses formes (jeux vidéo, applis, jeux de plateau...) ont vocation à créer du lien intergénérationnel, à faire venir des publics différents parfois éloignés du livre et avec une vision « poussiéreuse » de la médiathèque. L'enjeu de cet axe est d'une part l'attractivité de la médiathèque et d'autre part la volonté de rendre le public acteur et en capacité de transmettre lui-même par des ateliers participatifs... La médiathèque devient un lieu de dialogue : un espace où le public est légitime pour faire des propositions.

IV. Programmation culturelle

Pour répondre aux missions et objectifs cités ci-dessus et en cohérence avec les axes définis, il s'agira de proposer une programmation :

- accessible
- régulière et événementielle
- exigeante, riche et diversifiée s'appuyant sur les collections
- participant aux initiatives, projets ou événements nationaux et locaux
- à l'intérieur et à l'extérieur des murs de la médiathèque
- ciblée vers des publics prédéfinis
- éclectique avec différentes formes & différentes disciplines
- renouvelée, équilibrée entre des actions reconduites d'une année sur l'autre qui fidélisent un public et la proposition de nouvelles actions

La médiathèque n'a pas vocation à accueillir des spectacles de grande diffusion. Elle ne souhaite pas concurrencer les autres structures culturelles du territoire car elle ne remplit pas les mêmes missions.

Les intervenants seront choisis en fonction de la conformité de la proposition avec les principes de la présente charte. Qu'ils soient intervenants ou amateurs, c'est la qualité des interventions qui prime. Leur proposition d'action doit rentrer dans le budget alloué aux actions culturelles de la médiathèque. Ils sont rémunérés, sauf cas exceptionnel, sur la base des chartes professionnelles existantes. Un contrat sera systématiquement mis en place entre eux et la mairie de Lodève.

V. Partenariats

Dans le cadre de son programme d'action culturelle, la médiathèque Confluence développe des partenariats avec des acteurs locaux qu'ils soient institutionnels ou associatifs.

Elle développe des partenariats au niveau du financement (subventions, conventions) et de la mise en œuvre.

La médiathèque s'efforce de diversifier les partenariats dans un souci de pluralisme des contenus. Ils font l'objet d'une sélection, d'une formalisation et/ou d'une contractualisation. Il convient de définir et d'adopter une posture claire selon que les partenaires sont des amateurs ou des professionnels.

VI. Communication

Communiquer sur la programmation culturelle en étroite collaboration avec le Service communication de la mairie dans la conception des supports, la diffusion des informations et des supports et dans la médiatisation.

VII. Moyens nécessaires

Humains :

L'équipe de la médiathèque Confluence est force de propositions d'animations ou actions culturelles. Les usagers peuvent également faire des propositions. L'équipe de direction se réserve le droit de réaliser ou non ces demandes. Tout acteur culturel peut proposer une animation en s'adressant directement à la direction de la médiathèque.

Financiers :

- un budget annuel spécifique à l'action culturelle
- une programmation budgétaire prévisionnelle
- des subventions et ressources provenant d'institutions et d'organismes extérieurs selon les actions et projets

Infrastructure :

- des espaces mutualisés au sein du Pôle Culturel : cour, salle d'animation, Le Patio (café), hall (pour des expositions)
- les espaces de la médiathèque : une salle fermée dédiée aux jeux, des espaces « ouverts » et modulables (Espace Image&Son, Espace BD-Manga, Espace Enfance), une salle de travail

VIII. Indicateurs et évaluation

Afin d'évaluer la réussite ou non des actions culturelles, les indicateurs sont :

Quantitatifs :

- nombre de personnes par action (le public)
- nombre de partenaires
- montant du budget
- nombre de visites sur le site de la médiathèque
- nombre d'actions culturelles par axe, par an...

Qualitatifs :

- accueil, convivialité, ambiance, satisfaction du public, déroulement de l'organisation, pertinence du lieu, de l'horaire, problèmes rencontrés ...
- documents de preuve : photos, enregistrements...
- questionnaires et enquêtes destinés aux publics

L'évaluation s'effectue par l'intermédiaire de documents ou de présentation orales. Un bilan des actions culturelles est effectué chaque année dans le bilan d'activités.

Un diagnostic (analyse et bilan) de la politique d'action culturelle est réalisé par la direction en fin de période de la charte.

ANNEXE 3

Charte documentaire

CHARTRE DOCUMENTAIRE

Médiathèque CONFLUENCE



SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	1
I. Objectifs de lecture publique.....	2
I.1. Missions des bibliothèques.....	2
I.2. Missions spécifiques à la médiathèque Confluence.....	2
I.3. Collections & Publics.....	2
II. Principes généraux de la politique d'acquisition.....	5
II.1. Politique d'acquisition.....	5
II.2. Politique de conservation et d'élimination.....	6
II.3. Politique d'accès et de médiation.....	7
II.3.1. Accès.....	7
II.3.2. 2 Accès à distance.....	7
II.3.3. Modalités d'organisation & de communication des documents.....	7
II.3.4. Médiation.....	7
II.4. Les partenariats.....	8
ANNEXES.....	8

PRÉAMBULE

Le présent document a pour objet de fixer la politique documentaire de la médiathèque municipale de Lodève et constituera une référence pour le développement de ses collections, conformément à l'article 7 de la LOI n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

« Art. L. 310-6.- Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements élaborent **les orientations générales de leur politique documentaire**, qu'elles présentent devant l'organe délibérant de la collectivité territoriale ou du groupement et qu'elles actualisent régulièrement.»

Qu'est-ce qu'une politique documentaire ?

“Une politique documentaire est l'expression formalisée et cohérente qu'une bibliothèque de service public donne de ses choix et priorités en matière de développement et de gestion des collections, adaptée aux missions de la bibliothèque et conforme aux orientations et enjeux de politique publique de la collectivité.” Thierry Giappiconi, Conservateur de bibliothèque

“Elle recouvre la politique d'acquisition, la politique de conservation (incluant le désherbage) et la politique d'accès (incluant les modalités d'organisation et de communication des collections)”. Bertrand Calenge, Dictionnaire de l'ENSSIB

Quel est l'enjeu d'une politique documentaire ?

L'enjeu d'une politique documentaire est d'**évaluer la pertinence des collections et des services au regard de ses missions et de ses publics**. “La politique documentaire est une partie intégrante et essentielle du projet d'établissement, permettant de répondre aux missions de la structure et aux attentes des usagers”. J. Pouchol, Mutualiser les pratiques documentaires, Presses de l'ENSSIB

Ce document sera **régulièrement réactualisé** selon l'évolution de l'organisation de service, des moyens humains et financiers mis à disposition de la médiathèque.

Ce texte d'orientation générale est complété par des documents techniques, internes au service, qui précisent les modalités de développement de l'ensemble des collections (le Plan de Développement des Collections et les fiches domaines).

I. Objectifs de lecture publique

I.1. Missions des bibliothèques

Loi Robert article 1 :

« Art. L. 310-1 A.- Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture ».

I.2. Missions spécifiques à la médiathèque Confluence

Les missions spécifiques à la médiathèque Confluence sont inscrites dans la charte d'action culturelle ainsi que dans les axes définis dans le PCSES (projet d'établissement 2024-2028).

La charte culturelle définit les axes privilégiés par la médiathèque pour la mise en œuvre de sa politique culturelle. Ils sont à double entrée et s'entrecroisent.

Deux publics cibles :

- la jeunesse
- les publics éloignés

Deux thématiques :

- l'actualité et les questions de société
- la médiathèque, espace de pratiques

Le PCSES décline également trois axes forts qui intègrent les publics cibles :

- Axe 1 : Une médiathèque ancrée dans son territoire
- Axe 2 : Une médiathèque participative
- Axe 3 : Une médiathèque en phase avec les enjeux et mutations de la société

I.3. Collections & Publics

Des étapes franchies en 2023 : **le désherbage de 4939 documents** les plus abîmés et les plus anciens, l'inventaire et **un diagnostic fin des collections** ainsi que **le repositionnement de certains fonds** et de certaines collections dans les espaces :

Des fonds qui ont changé d'espace : le secteur BD/Manga et le secteur Image & Son (DVD/CD).

Le regroupement sur un même mobilier des fonds théâtre, littérature et poésie en faisant la distinction public adulte et public enfants.

Le fonds fiction : extension du fonds polar, repositionnement du fonds Grands Caractères à proximité de la collection RH (romans historiques) et RT (romans du terroir), création de ces deux cotes pour donner une plus grande visibilité à la littérature francophone et étrangère.

Un travail sur la presse : resserrement du nombre de titres dû à l'augmentation du coût des abonnements et au passage de certains titres en version numérique.

Une nouvelle collection a intégré le fonds : des œuvres d'art qui appartiennent à la Direction de la Lecture Publique Départementale (DLPD) en novembre 2023.

Le fonds propre compte **37 526 documents** fin 2023. L'objectif n'est pas d'accroître ce fonds propre mais de le renouveler.

Volumétrie des collections

Le taux d'occupation des étagères est fixé aux deux tiers soit un taux maximal de 80%. Le taux d'occupation est très inégal selon les secteurs (Cf. Fiches domaine).

Répartition entre secteurs :

nbre de DVD	adultes	jeunes	TOTAL
DVD Lodève	1473	408	1881
DVD DDLL	286	66	352
TOTAL	1759	474	2233

nbre de CD	adultes	jeunes	TOTAL
CD Lodève	5062	116	5178

nbre de documents BD et mangas	Lodève	DDLL	TOTAL adultes	Lodève	DDLL	TOTAL jeunes	TOTAL adultes+ jeunes
	adultes			jeunes			
BD	2135	11	2146	2101	4	2105	4251
mangas	82	0	82	587	1	588	670
TOTAL	2217	11	2228	2688	5	2693	4921

nbre de documents documentaires	Lodève	DDLL	TOTAL
documentaires enfance	580	0	580
documentaires jeunesse	1361	76	1437
documentaires adultes	4592	205	4797
humour	60	0	60
littérature/poésie/théâtre	623	4	627
livres musique et cinéma	278	11	289
TOTAL	7494	296	7790

nbre de documents Enfance	Lodève	DDLL	TOTAL
album	1787	13	1800
BB	632	0	632
livre CD	188	0	188
livre jeux	83	0	83
illustrés	215	0	215
romans	1127	0	1127
contes/poésie/théâtre	828	5	833
TOTAL	4860	18	4878

nbre de romans adultes	Lodève	DDLL	TOTAL
romans	3285	29	3314
polar	1016	9	1025
fantastique/fantasy	360	0	360
science-fiction	354	17	371
grands caractères	457	4	461
terroir	209	0	209
historique	128	0	128
livres audio	65	36	101
TOTAL	5874	95	5969

nbre de romans jeunes et ados	Lodève	DDLL	Lodève	DDLL	
	ados		jeunesse		TOTAL
romans	667	0	1935	6	2608
polar	18	0	211	0	229
fantastique/fantasy	172	0	297	0	469
science-fiction	219	0	80	0	299
TOTAL	1076	0	2523	6	3605

Renouvellement :

Les taux actuels montrent des déséquilibres dans les collections. Mais globalement, le taux est insuffisant.

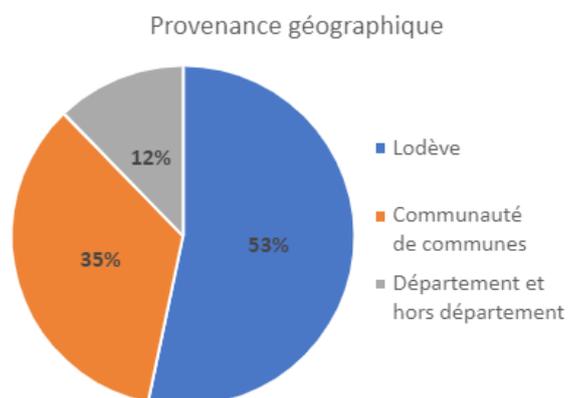
Analyse des collections existantes : diagnostic, déséquilibres, rééquilibrages, diagnostic fin par secteur (cf. Fiches domaine)

Analyse des publics existants

Nombre d'emprunteurs actifs au 31.12.2023 : 1935

Provenance géographique :

Lodève	1031	53%
Communauté de communes Lodévois et Larzac (CCLL)	667	35%
Département et hors département	237	12%
TOTAL	1935	100%



Tranches d'âge pour les inscrits

tranches d'âge	Lodève	CCLL	Département et hors département	TOTAL
- de 14 ans	464	278	77	819
15 à 25 ans	90	46	21	157
+ de 25 ans	477	343	139	959
Total	1031	667	237	1935

1200 inscrits actifs en 2023, dont 657 nouveaux inscrits, soit **35%** de la population du Lodévois & Larzac

Taux emprunteurs : 53%

Taux séjourneurs : 47%

Taux d'inscription : 13 ou 14 %

Soit **3100 visiteurs** en moyenne par mois

II. Principes généraux de la politique d'acquisition

II.1. Politique d'acquisition

Outils de sélection

Les outils de sélection sont variés : presse grand public, spécialisée ou professionnelle ; veille documentaire ; conseils et sélections des libraires, sites internet (cf. Fiches domaines)

Critères de qualité

Contenu, actualisation des informations, intérêt documentaire, mise en page, illustration, aspect matériel du document ...

Critères de pluralisme

La médiathèque assure la représentation de la plus grande variété possible de sujets, de cultures, d'auteurs. Elle concourt, grâce à une information multiple, à développer le sens critique du lecteur. Toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales sont exclues. Cf. Loi Robert « Ces missions s'exercent dans le respect des principes de pluralisme des courants d'idées et d'opinions, d'égalité d'accès au service public et de mutabilité et de neutralité du service public. »

Critères de niveaux de lecture

Les collections de la médiathèque seront de manière générale d'un niveau tout public, de vulgarisation, d'initiation excepté pour certains sujets en lien avec des objectifs spécifiques (notamment des actions culturelles) ou des besoins repérés. Dans ce cas, les documents pourront être d'un niveau plus approfondi. Le niveau de recherche universitaire est exclu.

Critères de langues

Le français / quelques ouvrages en bilingue (occitan possible)

Critères par support

Fonds spécifiques : Fonds Facile à Lire (FAL) : Ce fonds a été créé en janvier 2020 à la suite d'une formation effectuée par l'agent en charge du secteur documentaire. Un mobilier spécifique a été imaginé et fabriqué par des jeunes en stage à Potentiel Jeunes. A l'heure actuelle 75 documents sont estampillés FAL dont une vingtaine de documents FLE. Il s'agit essentiellement de documentaires repérés dans les valises FAL empruntées à la DLPD, sur le site du prix FAL Bretagne ou encore présents dans d'autres bibliothèques. Ce fonds mérite d'être alimenté.

Dans le fonds documentaires, intérêt pour des spécificités locales (industrie textile, les grottes et la spéléologie).

Nombre d'exemplaires

D'une manière générale en 1 exemplaire ; exception faite pour des animations consacrées à un livre, un auteur, de partenariats ; de titres jeunesse très demandés ou de titres ayant beaucoup de succès et faisant l'objet de nombreuses réservations.

Réassort

En cas de documents perdus (et non rachetés par les lecteurs) ou très abîmés ; rachat à l'identique pour les albums jeunesse incontournables ; rachat en poche ou en grand caractères pour la fiction adulte incontournable.

Fournisseurs

La médiathèque effectue ses achats de livres chez des libraires indépendants et autant que possible chez le libraire de la place. Les achats de DVD, soumis à des droits spécifiques, se font chez des fournisseurs spécialisés. Les achats

de revue et magazines par titre directement auprès des fournisseurs en question ; le nombre relatif d'abonnements (46 abonnements en janvier 2024) ne nécessite pas de passer par une centrale d'achat.

Critères d'exclusion

La médiathèque se doit d'appliquer les dispositions législatives et réglementaires concernant les collections, ainsi que les décisions de la Justice (exemple : livre interdit à la vente), sans se substituer à celle-ci, notamment celles qui interdisent la promotion de toute discrimination et de toute violence. Elle pourra décider de ne pas acheter un document si le sujet ou l'auteur est déjà bien représenté dans les collections, ceci dans un souci de diversification ou si le titre est trop ancien, notamment pour les documentaires.

Demandes / suggestions du public

Les demandes de lecteurs sont prises en compte dans la mesure où elles sont en accord avec le développement des collections et la politique documentaire de la médiathèque Confluence, telle qu'elle est définie dans le présent document. Avant de procéder à un achat, une recherche systématique dans le catalogue de la médiathèque départementale sera effectuée.

Les dons

Les dons de livres et de CD seront acceptés s'ils respectent les critères de la politique documentaire et sous condition d'un état correct (pas de livres jaunis, abîmés et peu attractifs) et d'une date d'édition récente (notamment pour les documentaires). Le donateur devra faire le tri parmi ses dons, le volume doit rester dans la limite du raisonnable. Les dons pourront : être mis en rayon, donnés à des associations, mis en déchetterie ou détruits.

Complémentarité avec l'environnement territorial

La médiathèque Confluence s'insère dans le champ d'action de la Médiathèque départementale qui peut concourir, entre autres services, à compléter les collections notamment pour des demandes de lecteurs. La Médiathèque départementale fournit également des ressources numériques accessibles et gratuites en ligne.

Évaluation

Une fois par an, la médiathèque édite des statistiques sur les collections, les publics, les activités et les services. Ces données, élaborées à l'échelle nationale, servent à la rédaction d'un rapport d'activité (cf. Rapport Neoscrib). Selon les constats, ces données pourront amener à modifier la politique documentaire.

La politique documentaire est définie par la responsable de la médiathèque, en concertation avec l'équipe de la médiathèque et avec l'accord du maire.

II.2. Politique de conservation et d'élimination

La médiathèque Confluence met à disposition des collections courantes. Elle possède également un fonds patrimonial de 1500 documents.

« Les bibliothèques transmettent également aux générations futures le patrimoine qu'elles conservent. A ce titre, elles contribuent aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion. » Loi Robert

Une expertise du fonds patrimonial a été menée en décembre 2022 par Mme Élodie Mitaine, chargée de mission Valorisation du patrimoine à Occitanie Livre & Lecture. Sa préconisation consiste au catalogage du fonds XIXème estimé à 3200 volumes et du fonds Vallot estimé à 1 mètre linéaire.

La médiathèque n'a pas vocation à conserver les collections courantes. Afin de garder un fonds vivant, attractif et aisément accessible, des documents doivent être retirés chaque année des collections pour être soit réactualisés, soit remplacés, soit éliminés. Ce processus est appelé désherbage.

Critères de désherbage

Deux niveaux de désherbage :

- Un 1er niveau concerne les documents abîmés non réparables, défraîchis ou au contenu devenu obsolète. Ces documents seront automatiquement retirés des collections.
- Un 2ème niveau croitera plusieurs critères quantitatifs et qualitatifs : âge des documents, nombre de prêts, date du dernier prêt, présence d'ouvrages similaires. Des exceptions peuvent être admises concernant des ouvrages incontournables et difficiles à remplacer par exemple. Chaque secteur de la médiathèque obéit à ses "propres" critères de désherbage. Par exemple, le fonds local n'est, par principe, pas dés herbé.

Devenir des documents dés herbés

Les documents sont retirés des collections et peuvent être :

- donnés à d'autres bibliothèques, établissements ou associations
- vendus lors de braderies organisées par la médiathèque
- mis en déchetterie ou détruits s'ils sont jugés en mauvais état

Depuis janvier 2023, une liste de ces documents dés herbés est conservée.

II.3. Politique d'accès et de médiation

II.3.1. Accès

L'accès aux espaces publics de la médiathèque, ainsi qu'à la consultation sur place des ressources est libre et gratuit.

L'inscription permettant l'emprunt des documents est gratuite pour les moins de 18 ans. Il existe une tarification différenciée pour les adultes :

- Un tarif réduit à 5€ pour les demandeurs d'emploi (justificatif pôle emploi requis)
- Un tarif plein à 11.50€. L'inscription ne peut se faire que sur place et n'est donc pas possible à distance.

Depuis le 1er janvier 2023, la médiathèque est ouverte 36h par semaine de septembre à juin, du mardi au samedi et 32h par semaine en juillet et août, du mardi au samedi.

La médiathèque respecte les normes d'accessibilité pour tous au bâtiment, aux circulations intérieures, aux collections et aux services.

II.3.2. 2 Accès à distance

Les usagers peuvent librement accéder au catalogue en ligne à distance via le site internet de la médiathèque ainsi qu'aux ressources numériques de la Médiathèque Départementale. Ils ont la possibilité de réserver en ligne des documents qui sont en prêt.

Un portage à domicile peut être effectué pour des personnes ayant des difficultés à se déplacer.

II.3.3. Modalités d'organisation & de communication des documents

La plupart des documents sont proposés en accès libre et en prêt direct au public. Certains documents sont à consulter sur place (dernier numéro de revues...), d'autres sont en réserve et peuvent être mis en prêt sur simple demande de l'utilisateur.

Le classement est mis en valeur par une signalétique. Une réflexion sur les cotes de certaines collections a été menée :

- Refonte des cotes en musique : jusqu'en 2023, utilisation de la classification Paris (cotes Dewey) / choix en janvier 2024 de passer à des cotes alphabétiques.
- Travail en cours sur une proposition de cotes claires pour les documentaires.

II.3.4. Médiation

Les bibliothécaires valorisent les collections de multiples manières :

- sur place

- facing, présentoirs de nouveautés, tables thématiques (sélection, actualité...)
- les bibliothécaires conseillent, effectuent des recherches et accompagnent les lecteurs
- à distance via le site internet de la médiathèque, sur le portail : carrousel de nouveautés (sélections, coups de cœur des bibliothécaires) / participation du public, post de leurs coups de cœur
- par la participation du public : valorisation des co-acquisitions du secteur BD par une étiquette spécifique. Les co-acquisitions dans ce secteur ont commencé en 2023 (avec un budget de 500€ et vont continuer)
- par l'action culturelle

II.4. Les partenariats

Loi Robert article 1 : « Art. L. 310-1 A.- [Les bibliothèques] Coopèrent avec les organismes culturels, éducatifs et sociaux et les établissements pénitentiaires. »

La médiathèque Confluence est un équipement ouvert sur son territoire et qui s'inscrit dans un tissu d'acteurs locaux dynamiques. La construction de partenariats avec l'ensemble des acteurs éducatifs, culturels, sociaux fonde donc son mode d'action pour à la fois diversifier les publics qu'elle touche et son offre culturelle :

- organismes culturels et sociaux : Résurgence ; École de musique ; Cinéma Luteva ; Musée ; Maison de l'Enfance et de la Jeunesse ; Centre socio-culturel ; IFAD/APP ; maisons de retraite ; la Direction de la Lecture Publique Départementale...
- secteur éducatif : écoles maternelles et primaires de Lodève ; Collège Paul Dardé ; Lycée Jules Vallot
- secteur associatif : Le Champ des possibles ; Hors-les-murs ; Œuvre d'eau ; La Cie des jeux ; Terre en partage ; Terre-Contact...

ANNEXES

Fiches domaines

ANNEXE 4

Fiches domaines

FICHES DOMAINES

Les fiches domaines détaillent les secteurs suivants :

CINÉMA

MUSIQUE

BD & MANGA

FICTION ADULTE

DOCUMENTAIRES ADULTES

DOCUMENTAIRES JEUNESSE

JEUNESSE

Elles ont été créées en août 2023 pour faire suite à l'inventaire. Outil d'analyse des collections, ces fiches ont vocation à être réactualisées chaque année.

Plan des fiches domaines :

01. CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLECTION

02. PUBLIC & ENVIRONNEMENT

03. OUTILS DE SÉLECTION

04. LA COLLECTION DANS LA MÉDIATHÈQUE

05. SIGNALISATION

06. VALORISATION A PRÉVOIR

07. PRINCIPES DE DÉSHERBAGE

08. RESSOURCES NUMÉRIQUES

09. ÉVOLUTION DE LA COLLECTION

FICHE DOMAINE - CINÉMA

Responsables : Amandine Nicolas & Caroline Gamel

Mise à jour de la fiche : mars 2024

01. CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLECTION

La collection est segmentée en **3 grands ensembles**, segmentés à leur tour en sous-ensembles.

Les grands ensembles sont définis par les publics visés par les documents : adulte ; familial et petite enfance.

Au sein de ces grands ensembles, nous trouvons :

Chez les adultes : Fictions (dont les FA, CM et AA-CA), documentaires, séries et spectacles comiques (*N.B. Les spectacles comiques ont réintégré la section documentaire*)

Dans ciné-famille : Fictions, documentaires, séries

Chez les tout-petits : Fictions et séries

Au sein de cette collection, **la part des documents appartenant au département est importante. Elle représente actuellement 15% du fonds.**

Compte tenu de la répartition des prêts par secteur dans la médiathèque sur l'année 2023, les DVD adultes représentent une part de 8% des emprunts tous secteurs confondus tandis que les DVD jeunesse une part de 3%.

02. PUBLIC & ENVIRONNEMENT

Les publics concernés par la collection cinéma sont divers à l'image de la collection et de sa segmentation.

Au sein des emprunteurs des fictions adultes : on trouve une bonne proportion de cinéphiles qui sont aussi bien amateurs d'un cinéma patrimonial que de nouveautés. Nous avons également des usagers "grand public" de cinéma mais il faut admettre que nous les captions moins. Nos collections les servent probablement moins bien mais il faut également remarquer que c'est un public qui est particulièrement capté par les plateformes de streaming et qui fréquente moins la médiathèque, sauf lorsqu'ils ont des enfants.

Au sein des emprunteurs du fonds Ciné-famille : on trouve majoritairement un public d'enfants de 7 à 14 ans et leurs parents.

En conclusion, nos publics sur cette collection reflètent ceux des médiathèques en général : un public jeunesse important jusqu'à 14 ans, un public de parents entre 28 et 45 ans et un public de retraités.

03. OUTILS DE SÉLECTION

Le premier outil de veille consiste tout simplement dans le calendrier des sorties qui nous permet déjà un premier aperçu des films importants de l'année.

Côté presse, les cahiers du cinéma sont la référence principale même si on trouve des critiques cinéma dans de nombreux journaux et magazines (Télérama, Le nouvel Obs, le Parisien, les Inrocks...etc.).

A la radio, de nombreuses émissions proposent des critiques cinéma ou séries : Le Masque et la plume, Affaire critique, les sorties cinéma de la semaine, l'empire des séries... Sans oublier les podcasts : 2h de perdues, Spotlight, Plan large...

Sur internet, un agrégateur de critiques comme allociné est toujours utile même si le site Senscritique paraît plus pertinent en terme de notation car moins sujet aux mauvaises pratiques comme le "review bombing".

Nos fournisseurs proposent également des publications recensant les nouveautés et des sélections thématiques.

Le bouche-à-oreille

Enfin des ouvrages de référence sur l'histoire du cinéma sont indispensables pour compléter le fonds en films patrimoniaux.

Les usagers nous font également des suggestions au cours de l'année dans un nombre raisonnable. Nous répondons favorablement à ces suggestions quand elles nous semblent pertinentes. La médiathèque départementale et la médiathèque numérique peuvent être une alternative intéressante pour répondre aux attentes sans passer par l'achat de la ressource.

04. LA COLLECTION DANS LA MÉDIATHEQUE

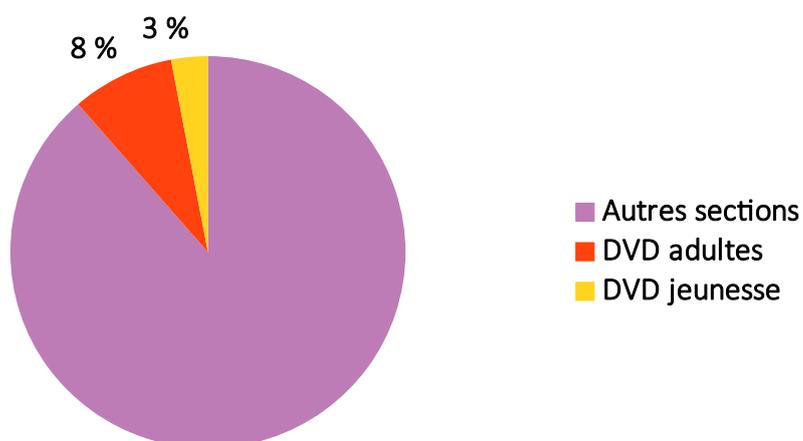
	Lodève	DDLL	Total
Nbre de documents* empruntables dans la médiathèque	37526	841	38367

*ces chiffres ne tiennent pas compte des pilons et du fonds ancien

Nbre de prêt entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 Tous secteurs confondus :	83142	2228	85370
--	--------------	-------------	--------------

Nbre de documents dans la collection DVD	Adultes	Jeunes	Total
DVD Lodève	1473	408	1881
DVD DDLL	286	66	352
Total	1759	474	2233

Prêt du 01/01/2023 au 31/12/2023	Lodève	DDLL	Total
DVD	8514	1236	9750
TOTAL	8514	1236	9750
Répartition des DVD empruntés	Adultes	Jeunes	Total
Fiction Lodève	5696	2111	7807
Docs Lodève	579	128	707
Fiction DDLL	806	320	1126
Docs DDLL	109	1	110
Total	7190	2560	9750



Répartition des DVD Jeunesse	Total DVD Adultes + Jeunes	Total DVD Jeunes	Fictions	Docs	Séries	TP Fictions	TP Séries
Nbre de docs	2233	474	348	26	44	44	12
Taux de remplissage des bacs							
Taux de représentativité par rapport au total des documents	6 %	1 %	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Représentativité au total Des DVD		21,22%	15,58%	1,16%	1,97%	1,97%	0,54%
Pourcentage budget Au 31/12/2023	16,7%						
Nbre de prêts sur l'année 2023	9750	2560	2228	72	173	65	22
% prêts		27%	23%	1%	2%	1%	0%
% des prêts par rapport au total des prêts	11,4%	3%	2,6%	0,1%	0,2%	0,1%	0%

Répartition du fonds des DVD Adultes	Total DVD Adultes + Jeunes	Total DVD adultes	Fictions	Docs	Séries
Nbre de docs	2233	1758	1205	363	190
Taux de remplissage des bacs			80%	80%	40%
Représentativité par rapport au total des documents	6 %	3,14%	3,14%	0,95%	0,50%
Représentativité au total Des DVD		79 %	54 %	16 %	9 %

Pourcentage budget Au 31/12/2023	16,7%				
Nbre de prêt sur l'année 2023	9750	7190	6015	695	480
Pourcentage des prêts		74 %	62 %	7 %	5 %
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	11,4%	8,4%	7,0%	0,8%	0,6%

352 DVD viennent de la Médiathèque Départementale et ont été empruntés 1236 fois sur l'année 2023 sur l'ensemble du secteur.

Taux de rotation :	4,5	Lodève (fonds propre)
(DVD empruntés en 2023/nbre de DVD dans la collection)	4,4	Lodève + DDLL
Taux de renouvellement :	8,2	

Sachant que 155 DVD (adultes et jeunes) ont été acheté en 2023, le taux de renouvellement est donc de 8,2 % par rapport au nombre de DVD dans le fonds.

Age médian de la collection :

La date d'exemplarisation moyenne de la collection est avril 2019 et la date médiane est octobre 2018.

60,5% des DVD ont été exemplarisés il y a moins de 5 ans et seulement 4,4% il y a plus de 10 ans.

25% des DVD ont une date d'édition inférieure à 5 ans et 15% ont une date d'édition supérieure à 10 ans. Indexer les années de sorties des films est une piste envisagée pour mieux pouvoir analyser notre fonds.

05. SIGNALISATION

Le système de cote des DVD paraît satisfaisant pour le moment. Le seul changement à opérer concerne les films d'animations adultes qui font l'objet de deux cotations : AA ou CA. La médiathèque départementale privilégie AA, CA est donc peu pertinent. Reste à trancher si nous adoptons le AA ou si nous cotons simplement les films d'animations en FA. Dans le même ordre d'idée, 7 courts-métrages sont cotés en CM : à conserver ou à recoter en FA ?

06. VALORISATION A PRÉVOIR

Nous songeons à réserver une table située à gauche de l'accueil pour la mise en valeur du cinéma et de la musique (tables thématiques etc.) Pour l'instant, cette table regroupe anarchiquement les nouvelles acquisitions en musique : une réflexion autour de la cohérence de cet espace est en cours. Il serait intéressant d'utiliser cette table de manière à lier le fonds CD et le fonds DVD. Il existe également actuellement un présentoir à roulettes permettant de mettre en évidence les dernières acquisitions cinématographiques et les derniers prêts en provenance de la médiathèque départementale de l'Hérault, étiquetés pendant une période d'environ deux mois de la mention "Nouveauté".

A ce propos, un certain nombre de DVD étiquetés "nouveau" le sont depuis 2023 et sont donc placés depuis des mois sur le présentoir alors qu'ils devraient avoir intégré les meubles généraux. Un travail de suivi plus minutieux des DVD va être mené à partir d'avril 2024 pour accentuer le désir d'emprunt des usagers, et donc augmenter le taux de rotation.

De nouveaux meubles qui permettraient d'éviter de ne pas avoir à tirer le tiroir (trop bas) pour présenter la collection serait un véritable plus. **En réalisant les statistiques de prêts, on constate que les DVD placés dans les tiroirs du bas sortent deux fois moins que ceux placés en haut !**

07. PRINCIPES DE DÉSHERBAGE

Les DVD n'ont pas fait l'objet d'un désherbage pour le moment. L'état de la collection et le taux de fonds actif ne permettaient pas de retirer des documents du fonds.

Seules la détérioration et la perte de DVDs ont conduit à leur sortie de nos collections. Et seules les détériorations très importantes ne peuvent pas être réparées.

A terme, avec l'accroissement de la collection, un désherbage doit être envisagé sur des critères qualitatifs. Certains films du fonds ont pu être pertinents à leur acquisition de par un effet de mode mais n'ont pas les qualités requises pour rester intéressants pour le public sur le long terme. Les films des années 2010 sont largement majoritaires dans le fonds et on peut trouver parmi eux des films correspondant à cette description.

08. RESSOURCES NUMÉRIQUES

La médiathèque numérique : Informer le public de ce nouveau service et réexpliquer régulièrement comment y accéder (site pas franchement intuitif).

Mettre en valeur une sélection mensuelle de 3 films par exemple (sur le site / affiche papier ?).

Mise en avant des "coups de cœur" du public.

L'idée d'impliquer les usagers dans la valorisation du fonds DVD est très intéressante pour valoriser nos fonds de manière participative.

09. ÉVOLUTION DE LA COLLECTION

Objectifs 2023 – 2026

Domaine CINÉMA	État (septembre 2023)	État fin 2023	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
DVD (en volume)	1711	1729	1814 (50 pilons)	1890 (75 pilon)	1965 (75 pilon)
*Taux d'accroissement	5,4%	6,4%	4,5%	4%	3,8%

Perdu + détérioré non réparable 2023 = 32

***Taux d'accroissement** : nombre de docs acquis (155 sur année) – nombre de docs désherbés divisé par nombre total de docs de la collection

FICHE DOMAINE – MUSIQUE

Responsables : Amandine Nicolas & Caroline Gamel

Mise à jour de la fiche : MARS 2024

01. CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLECTION

Les CD sont répartis en différentes catégories correspondant aux genres de musique contenus. Physiquement 5 meubles + un bac en secteur enfance regroupent les CD. Un changement de cotes des CD a été acté fin 2023.

L'ancien système de classement était « Principes de classement des phonogrammes applicables aux collections de prêt » dite classification de Paris (1985).

Les différentes catégories sont :

- Musique francophone (099,7)
- Musique du monde (de 000 à 099,6)
- Variété internationale (2XX)
- Musique classique et contemporaine (3XX)
- Musique afro-américaine (1XX)
- Musique de films et musiques fonctionnelles (5XX)
- Musiques pour enfants (7XX)

Le nouveau système est toujours basé sur le même principe d'un classement par genre mais avec abandon de la côte Dewey. A la place, on trouve directement le genre du CD en toutes lettres, dans la mesure du possible, tels que : ROCK, METAL, JAZZ, BLUES, POP, FOLK, REGGAE, ELECTRO, RAP, R&B. Ces nouvelles côtes simplifient la classification très précise de 1985 en supprimant les chiffres, décourageants pour les usagers. Elles sont d'ailleurs associées à des intercalaires précisant les grands sous-genres représentés dans chaque section. La recote de l'ensemble du fonds CD est prévue sur toute l'année 2024. Elle vise à simplifier les recherches des usagers qui sauront mieux trouver ce qui les intéressent en se fiant aux intercalaires et aux nouvelles côtes qui constituent une certaine orientation. Précisons qu'il s'agit ici de rendre plus accessible la collection de CD en gommant les étiquettes rattachées aux nombreux sous-genres, mais non pas d'appauvrir ce fonds que l'on souhaite le plus varié possible.

02. PUBLIC & ENVIRONNEMENT

Le public qui emprunte des CD peut grossièrement être séparé en trois ensemble :

- Un public d'enfants en bas âge qui emprunte les CD de la collection qui leur est dédiée
- Un public adulte, majoritairement de plus de 40 ans qui est intéressé par l'ensemble de la collection
- Un public de pré-ados qui emprunte dans la variété internationale et du Rap en particulier

Par manque d'équipement ou parce qu'il ne s'agit pas d'une pratique culturelle habituelle pour eux, **une majorité des usagers n'emprunte jamais de CD.**

Une partie des élèves et professeurs de l'école de musique nous emprunte des CD avant ou après les cours mais un travail peut être mené pour mieux servir ce public. Cela peut passer par une co-construction de la collection avec les professeurs, un label qualité "profs de l'école de musique", des tables thématiques avec les albums travaillés par les élèves...

03. OUTILS DE SÉLECTION

Comme pour les autres collections, les outils de sélection pour la musique sont très variés :

Via la radio, les différents contenus de radio France sont très utiles : playlist France inter ; fip nouveautés ; podcasts France musique...

Sur internet, les sites "Goute mes disques" et "Les oreilles curieuses" permettent de découvrir des pépites qui seraient facilement passées sous le radar.

Côté papier, nos magazines musicaux que sont les Inrocks, Jazz magazine, Diapason et Rock&folk sont très précieux pour compléter les acquisitions.

Enfin, les algorithmes de "découvertes" de spotify, deezer et dans une moindre mesure youtube sont également très pratiques.

Nous n'avons que peu de suggestions de nos usagers en musique et nous répondons donc très favorablement à celles-ci.

04. LA COLLECTION DANS LA MÉDIATHEQUE

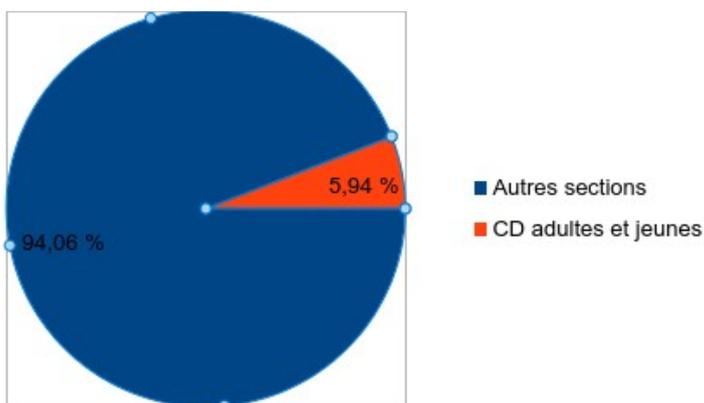
	Lodève	DDLL	Total
Nbre de documents* empruntables dans la médiathèque, ts secteurs confondus	37526	841	38367

*ces chiffres ne tiennent pas compte des pilons et du fonds ancien

Nbre de prêts entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 tous secteurs confondus	83142	2228	85370
--	--------------	-------------	--------------

	ADULTES	JEUNESSE	Total
Nbre de documents CD dans la collection (Lodève)	5062	116	5178

	ADULTES	JEUNESSE	TOTAL
CD empruntés entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023	4641	429	5070



Les prêts de CD, adultes et jeunes confondus, représentent 5,94% des prêts totaux de la médiathèque.

Répartition du fonds CD adultes et jeunes	Total CD Adultes + Jeunes	CD adultes	CD Jeunes
Nbre de docs	5178	5062	116
Taux de remplissage des bacs	80%	70%	90%
Représentativité par rapport au total des documents de la méd.	13 %	13,19%	0,30%
Représentativité au total des CD		98 %	2 %
Pourcentage budget CD par rapport au budget global Au 31/12/2023	8,3%		
Nbre de prêts sur l'année 2023	5070	4641	429
Pourcentage des prêts		92 %	8 %
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	5,9%	5,4%	0,5%

Taux de rotation :

Sur l'année 2023 avec 5178 documents et 5070 emprunts, le taux de rotation* est de 0,98.

Taux de rotation* = (CD empruntés en 2023/nbre de CD dans la collection)

La proportion de prêts de CD par rapport au nombre de documents CD empruntables révèle qu'il y a eu moins de documents empruntés que de documents empruntables sur l'année 2023. De plus, nous savons que parmi ces 5070 emprunts, certains CD sortent régulièrement et ont beaucoup de succès tandis que d'autres ne seront pas empruntés. Le taux de rotation de notre fonds CD nous conduit à plusieurs résolutions : il est nécessaire de poursuivre le désherbage des documents non prisés tout en veillant à proposer une offre toujours variée, permettant à tout usager de trouver son compte dans les bacs.

Un travail conséquent d'analyse des mouvements des documents depuis leur date d'acquisition jusqu'à aujourd'hui est à mener pour se rendre compte de leur activité et de la pertinence de les conserver ou non dans le fonds. La recote des CD pourrait hypothétiquement accentuer le désir d'emprunt des usagers, la disparition des chiffres participant à alléger l'objet et à le désencombrer de numéros complexes. Il serait donc intéressant d'observer si cette recote a bel et bien une incidence positive sur les emprunts, voire sonder les emprunteurs par rapport à ce changement.

Taux de renouvellement :

Avec environ 3000 euros de budget en 2023, nous avons pu faire l'acquisition de 131 CD chez GAM (117 adultes et 14 jeunes). Avec 5178 documents dans le fonds, cela représente un taux de renouvellement de 2,53%.

Nous sommes assez loin du 9% de taux de renouvellement conseillé par certaines médiathèques départementales. Pour l'atteindre il nous faudra à nouveau réaliser un désherbage important sur l'année 2024.

Le changement de fournisseur pour la Fnac Montpellier (contact : Veronique.barbot@fnac.com) pourrait également augmenter le nombre de CD acquis tout en conservant le même budget.

Age médian de la collection :

La date moyenne de création des exemplaires est le 12/08/2008 et **la médiane le 20/10/2009**. 14% des exemplaires ont été exemplarisés il y a moins de 5ans et 66% il y a plus de 10 ans.

La date moyenne d'édition est 2003 et la date médiane 2005. 10% des CD ont une date d'édition inférieure à 5ans et 70% ont une date d'édition supérieure à 10 ans.

05. SIGNALISATION

Le système de côte jusqu'en 2023 permettait un classement assez fin des documents mais était abscons pour les usagers et même les collègues de la médiathèque. Une réflexion sur des

adaptations du système de côte a été menée, a fait l'objet d'une présentation et a été adopté (cf. 01 Caractéristiques de la collection).

06. VALORISATION A PRÉVOIR

La réalisation de sélections thématiques régulières avec une table proche des CD permettrait de mettre en valeur le fonds.

Les ajustements ou la médiation du système de cotation doit également être accompagné d'un travail sur la signalétique pour permettre aux usages de mieux appréhender notre rangement.

Les "siestes musicales", animations mises en place depuis début 2024 un samedi par mois, sont un moyen de réfléchir à une thématique plus ou moins précise donnant lieu à la valorisation du fonds musique. Durant une heure dans une salle de la médiathèque équipée en matériel, le personnel affecté au secteur image & son introduit les morceaux choisis pour la séance mensuelle puis diffuse la musique sur les enceintes. Cette nouvelle animation à caractère récurrent gagnerait à ce que les morceaux soient pensés en concertation entre les membres du personnel afin de mettre en place des transitions fluides et travaillées.

07. PRINCIPES DE DÉSHÉBAGE

Concernant le large déshébage de 2023, **1270 CD pilonnés** sur une collection de 6448 soit environ **20%**, plusieurs critères ont été privilégiés.

Le premier critère a été d'ordre statistique : le nombre de prêts des documents et l'ancienneté des prêts.

Les autres critères ont été d'ordre qualitatifs : intérêt du CD, présence éventuelle d'autres CD de l'artiste dans la collection, qualité de l'enregistrement...

Dans le cadre du déshébage, nous avons également porté attention à rééquilibrer la collection en pilonnant moins dans certaines catégories du fonds un peu faibles (métal, électro, rap).

De plus, certains artistes sont excessivement représentés, ce qui limite la diversité musicale de certains genres. L'objectif du rééquilibrage doit donc également s'effectuer au sein-même des genres pour laisser la place à plus d'artistes et de groupes.

Le déshébage devra probablement être continué de manière importante les années qui suivent afin d'obtenir une dimension et un taux de renouvellement de la collection satisfaisant.

08. RESSOURCES NUMÉRIQUES

La bibliothèque départementale propose un service numérique de musique nommé DiMusic qui a une approche intéressante : labels indépendants, rémunération équitable.

Cette ressource n'est pas très investie par nous ou par le département. A minima, nous pourrions ajouter un affichage présentant la ressource dans l'espace des collections musique.

Pour aller plus loin, un travail de sélection est possible auquel nous pourrions associer un espace d'écoute via l'espace BD ou la tablette dans la médiathèque.

Quoi qu'il en soit, par son catalogue cette offre ne peut qu'intéresser un public de niche, mélomane friand de curiosités.

09. ÉVOLUTION DE LA COLLECTION

Evolution de la collection : objectifs 2023 – 2026

Domaine MUSIQUE	FIN 2023	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
CD (en volume)	5178	5100	5000	5000
*Taux d'accroissement	-22%	-3%	-2%	0

*Taux d'accroissement : (nombre de docs acquis – nombre de docs déshebergés) divisé par nombre total de docs de la collection *100

Compte tenu du déshebergement important et nécessaire mis en place en 2023, le taux d'accroissement pour l'année 2023 est très négatif. Puisque le déshebergement de la collection doit se poursuivre sur 2024 et 2025 et qu'il est question de compléter le fonds avec des CD récents, notamment concernant les genres les moins fournis, le taux d'accroissement augmentera considérablement les années suivantes.

Pour rappel, le ministère de la culture conseille un nombre de CD de 0.4-0.5 par habitant. Selon ce principe, cela représente environ 3000-3700 CD pour la commune de Lodève (7500 habitants) et 6000-7500 CD pour la communauté de commune (15000 habitants).

Sur une base de 11 000 habitants qui correspond plus à la réalité de notre public (moitié moins d'habitants CCL&L que de Lodève) et un nombre de 0.45, on arrive à 4950 CD. Pour atteindre ce volume, il nous faut donc maintenir le déshebergement mais dans une proportion bien moindre que celui de cette année.

FICHE DOMAINE – BD ADULTE & JEUNESSE

Responsable : Katie Jolivet

Mise à jour de la fiche : mars 2024

1. CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLECTION

Les BD adultes et jeunesses ont déménagées fin mars 2023, et nous avons installé un coin salon comprenant une table basse et 4 chaises pour séparer les deux catégories de public.

Matériel et disposition :

- ✘ - BD adultes : 6 bacs dont 5 en recto-verso en bas pour les séries de plus de 7 tomes. Une étagère « Nouveauté » et « Propositions du K-fé BD » est à l'entrée du secteur BD adultes.
- ✘ - Romans graphiques et Mangas Adultes : sur la même étagère contre le mur
- ✘ - BD ados : 1 meuble recto verso
- ✘ - BD jeunesse : 6 bacs dont 5 en recto verso pour les séries.
- ✘ - Mangas jeunesse : 1 étagère contre le mur.

BD adultes :

Nous avons fait un sens de circulation avec les bacs BD autour d'un des piliers pour un repérage plus pratique pour le public car la plupart des bacs pour les adultes est à double face.

A la suite de ce réaménagement, nous avons repensé à la disposition des romans graphiques adultes qui étaient noyés dans les bacs. Le mobilier restant contre le mur qui était pour les documentaires en Musique et Cinéma a donc été une aubaine pour y installer cette collection et les Mangas adulte.

BD jeunesse :

Le coin des BD jeunesse et ados a été pourvu de Fatboy à côté de la banquette en bois pour leur permettre de s'installer dans un endroit cocooning « comme à la maison ».

Les mangas ont trouvé aussi leur place sur une étagère contre le mur, plus pratique que les tours à mangas, et qui à trouver son public grâce à une meilleure visibilité pour les lecteurs.

02. PUBLIC & ENVIRONNEMENT

Public type :

Le public qui se sent le plus à l'aise dans cet espace reste les jeunes entre 8 et 14 ans, mais les parents aiment s'y installer, avec ou sans leurs enfants, spécialement à cause ou grâce aux Fatboy.

Le fait d'avoir créé des coins lectures pour les lecteurs de différents âges nous conforte dans le choix d'avoir bougé ce secteur qui méritait d'avoir un espace plus convivial cocooning.

Les lecteurs prennent plaisir à venir lire sur place en attendant les enfants qui ont un cours de musique à l'étage ou tout simplement pour découvrir de nouvelles bandes dessinées.

La plus forte affluence reste le mercredi (cf. stats entrées du public) car beaucoup de lecteurs viennent à la médiathèque soit pour travailler soit pour attendre leur cours de musique ou leurs parents. Les autres jours de la semaine c'est fluctuant suivant les horaires d'ouverture par exemple le mardi après-midi les jeunes viennent après l'école et vont dans l'espace BD pour travailler sur les PC ou jouer aux jeux vidéo.

Le fait d'avoir laissé les PC dans cet espace, donne la possibilité à petits et grands d'associer la lecture aux plaisirs de jouer mais aussi de travailler, du coup **ce secteur est toujours fréquenté.**

Partenaires :

- **Atelier K-fé BD** : 1 samedi par mois les participants de cet atelier échangent sur les futures acquisitions. Une sortie à la librairie Sauramps a été organisée en juin 2023 pour faire un choix sur place avec ce public de passionnés, avec un budget de 500€. La priorité de cette sortie était le renouvellement et le développement des romans graphiques.

- **Groupe de l'APP** : tous les jeudis après-midi, un groupe d'apprenant de l'APP vient à la médiathèque pour discuter autour de documents de la médiathèque. Leur secteur de prédilection depuis quelques mois est le secteur BD pour son côté cocooning et salon.

03. OUTILS DE SÉLECTION

Titre	Description	Site internet ou Papier
Biblioteca	Revue pro	Papier
Les cahiers de la BD	Revue tout public	Papier
Casterman	Editeur	Newsletter
Dargaud	Editeur	Newsletter
Delcourt	Editeur	Newsletter

Glénat	Editeur	Newsletter
Futuropolis	Editeur	Newsletter
Bdnet.com	Site tout public pour les mangas	Newsletter
Bdfugue.com	Site de l'éditeur Soleil	Newsletter
La revue BNF	Revue pro	Papier
Izneo	Plateforme de consultation en ligne	Newsletter
Pika	Editeur de Mangas	Newsletter
Ankama	Editeur de Mangas	Newsletter
Manga News	Site de référence de Mangas	Newsletter

Ce tableau représente une partie de la veille documentaire que je consulte quotidiennement pour certaines newsletters, mais c'est sans compter les propositions et co-acquisitions des membres du K-fé BD qui, pour certains, vont à la rencontre des salons et festivals du département.

Lors d'une visite à un festival de la BD, Marc, le cofondateur et membre actif du K-fé BD a rencontré Emmanuel Roudier, un auteur de BD, et lui a proposé de venir rencontrer le public de la médiathèque. Cela a été l'occasion de faire participer les lecteurs à une action culturelle importante pour la médiathèque, les rencontres d'auteurs.

Quand les lecteurs font des propositions d'acquisitions, je vérifie d'abord sur Electre si c'est une nouveauté, si cette BD est encore éditée, de quelle année est-elle, et je vais sur le site de l'éditeur pour avoir plus d'informations sur ce document. Lorsque j'ai toutes ces réponses, soit je commande soit je réserve à la Médiathèque Départementale cette BD que je mettrai à la disposition des lecteurs pour 4 mois maximum.

04. LA COLLECTION DANS LA MÉDIATHEQUE

Au 31/12/2023	Lodève	DDLL	Total
Nbre de documents* empruntables dans la médiathèque	37526	841	38367

*ces chiffres ne tiennent pas compte des pilons et du fonds anciens

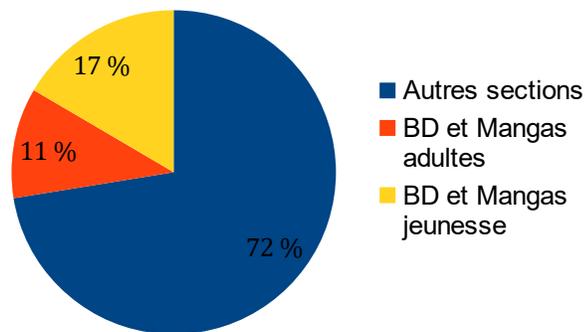
Nbre de documents empruntés entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023, tous secteurs confondus	83142	2228	85370
---	--------------	-------------	--------------

Nombre de documents dans le secteur BD/Mangas

	Lodève	DDLL	Total adultes	Lodève	DDLL	Total Jeunes	Total adultes + jeunes
	Adultes			Jeunes			
BD	2135	11	2146	2101	4	2105	4251
Mangas	82	0	82	587	1	588	670
Total	2217	11	2228	2688	5	2693	4921

Prêt du 01/01/2023 au 31/12/2023	Lodève	DDLL	Total
BD/Mangas	23413	125	23538

Répartition des BD empruntées	Adultes	Jeunes	Total
BD/Mangas Lodève	9303	14110	23413
BD/Mangas Lodève	102	23	125
Total	9405	14133	23538



Répartition du fonds des BD et Mangas	Total BD et Mangas Adultes + Jeunes	BD et Mangas Adultes	BD et Mangas Jeunes
Nbre de BD	4921	2228	2693
Taux de remplissage des bacs	80 %	80 %	85 %
Représentativité par rapport au total des documents	12,8 %	5,8 %	7 %
Représentativité au total des BD		45 %	55 %
Pourcentage budget au 31/12/2023	13 ,89%	4,17 %	9,72 %
Nbre de prêt sur l'année 2023	23538	9405	14133
Pourcentage des prêts		40 %	60 %
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	27,6 %	11 %	16,6 %

A la suite d'un constat sur l'emplacement des DVD/CD et BD, et leur positionnement dans la médiathèque, nous avons interverti ces deux secteurs fin mars 2023. Le constat était clair depuis notre arrivée dans cette médiathèque : les BD étaient dans un couloir, ce qui ne laissait pas la possibilité à la consultation sur place, et les DVD/CD étaient dans un lieu trop grand sans possibilité d'écouter les CD sur place. Il fallait donc intervertir les deux secteurs pour le bien des collections et surtout des lecteurs.

L'intérêt de ce changement a été de :

- valoriser les CD et DVD qui n'étaient pas bien situés dans un secteur trop grand peu convivial et un espace dédié à la lecture sur place.
- et pour les BD, de créer un espace plus pour les "séjourners" qui aiment juste lire une BD, un Manga... en attendant d'aller à l'école de musique ou en revenant du collège, du lycée, de l'école. Mais c'est aussi le lieu où les parents se retrouvent en attendant leurs enfants, entre autres, car ils aiment beaucoup profiter des Fatboy pour lire des BD...

Nous avons donc séparé les bandes dessinées en 3 sections :

- ✓ Adultes
- ✓ Adolescents
- ✓ Jeunes

La grande idée pour rendre ce lieu plus convivial et cocooning a été d'investir dans :

- des Fatboy pour le secteur jeunesse,
- des coussins pour la banquette
- et surtout de réaménager pour mettre en avant les nouveautés et les coups de cœur.

Répartition budgétaire pour l'année 2023 :

<i>BD</i>	<i>Exemplaires*</i>	<i>Budget 2023 au 1er semestre</i>	<i>Budget 2023 au 2ème semestre</i>
<i>Adultes</i>	2217	500€ (avec K-fé BD) 1000€ BD et Mangas	1500€ sur l'ensemble du secteur BD
<i>Jeunes/ados</i>	2688	2000€ BD et Mangas	
<i>Total</i>	4905	3500€	1500€

**exemplaires appartenant au fond de la médiathèque confluence*

Pour le budget de l'année 2023, le secteur BD a bénéficié d'un montant de 5000€. Dans ce montant, les membres du K-fé BD ont pu participer aux acquisitions en allant à la librairie Sauramps à Montpellier avec la responsable de ce secteur. Sur le budget de cette année, ce secteur a reçu 13,89 % du montant global du budget d'acquisition qui est de 36000€.

Représentativité :

BD	Nbre d'exemplaires	% d'exemplaires au total global
Adultes	2228	5,8 %
Jeunes/ados	2693	7 %
Total	4921	12,8 %

Emprunts :

Sur l'année 2023, nous pouvons constater au vu des nombres d'emprunts des bandes dessinées et mangas (adultes et jeunes confondus) que nous sommes à plus de :

- 27% sur le nombre d'emprunts tous secteurs confondus.
- par rapport au prêt des documents adulte, 26 % sont des BD adulte
- par rapport au prêt des documents jeunesse et ado, 33 % sont des prêts de BD jeunesse et ado

05. SIGNALISATION

Depuis le déplacement de ce secteur et le réaménagement de cette collection, j'ai positionné une signalisation temporaire à la titreuse comme : Mangas adultes, Romans graphiques, BD Adultes, BD jeunesse, BD Ados, Mangas jeunesse... mais cela reste temporaire car nous sommes en train de travailler sur une signalétique de tous les secteurs pour plus de clarté et pour que les lecteurs deviennent plus autonome.

Pour les BD adultes en série de plus de 6 tomes qui se trouvent en bas des bacs, j'ai fait des étiquettes pour nommer la série. Les BD qui se trouvent dans les bacs, il y a des intercalaires avec le nom des scénaristes.

Pour différencier les 2 collections, les cotes sont :

- J BD : BD jeunesse et ados, et Mangas jeunesse
- BD : BD adultes - Mangas adultes et Seinen (public de plus de 14 ans)

Pour une signalétique plus claire, il faudrait renommer tous les bacs BD et les étagères en précisant les publics : jeunesse, ados et adultes. Trouver une signalétique pour les mangas qui soit mobile en raison de l'évolution des séries.

Taux de rotation de la collection

<i>BD</i>	<i>Exemplaires au 31/12/2023</i>	<i>Emprunts au 31/12/2023</i>	<i>Taux de rotation actuel</i>
<i>Adultes</i>	2228	9405	4,22
<i>Jeunes et Ados</i>	2693	14133	5,25
Total	4921	23538	4,78

Le taux de rotation pour l'ensemble du secteur BD/Mangas est de 4,8 %.

C'est un secteur qui est très emprunté par les lecteurs de part sa diversité de collection et aussi par le fait d'avoir de vrais passionnés de BD.

Depuis le réaménagement de l'espace BD, nous avons commencé à développer les mangas. Cette collection est très prisée par les jeunes à partir de 8 ans et même avant puisqu'il y a des collections adaptées pour les enfants de 6 ans. Le succès des mangas est tellement important auprès des jeunes que nous ne pouvons pas passer à côté dans les médiathèques, au même titre que les bandes dessinées pour satisfaire nos lecteurs, petits et grands.

L'intérêt d'acquérir des mangas est effectivement de satisfaire tous les publics mais ce sera aussi l'occasion de créer un atelier de co-acquisition avec des jeunes comme le K-fé BD pour les BD.

Taux de fonds actif :

<i>BD</i>	Emprunts du 01/01/2023 Au 31/12/2023	%
<i>Adultes</i>	9405	40%
<i>Jeunes et ados</i>	14133	60%
Total	23538	100%

Taux de renouvellement

Sachant que 428 BD (200 BD adultes et 228 BD jeunes) ont été achetés en 2023, le taux de renouvellement est donc de 8,7 % par rapport au nombre de BD dans le fonds.

Si on sépare les BD adultes et jeunes, le taux de renouvellement est de :

- 9 % pour les BD adultes
- 8,4 % pour les BD jeunes

Pour atteindre le taux de renouvellement minimal de 7,5 % pour le secteur BD et Mangas, il faudrait acheter 370 BD par an. Si on prend en moyenne 18€ par BD (les mangas coûtent entre 7 et 10€, et les

romans graphiques entre 15 et 30€), il faudrait **un budget approximatif de 6500€ par an.**

% des documents par catégorie (après inventaire) :

<i>BD</i>	Exemplaires	Perdus ou disparus	Retards	Pilons
<i>Adultes</i>	2217	8*	5	30
<i>Jeunesse</i>	2688	71**	12	85
Total	4905	79	17	115

* sur les 8 BD adultes perdus, 4 sont des mangas.

** sur les 71 BD jeunesse perdus, 55 sont des mangas avec un titre qui se répète c'est la série Dragon ball.

Le secteur des bandes dessinées est le secteur qui est le plus emprunté par le public de tous âges. Le désherbage se fait donc plus ressentir sur ce secteur et le nombre en fin d'année pour le pilon sera forcément plus édifiant car la plupart des bandes dessinées abîmées ne peuvent pas être réparé. On est à plus de 2 % de BD mis au pilon, c'est évidemment sans compter sur toutes les BD qui sont dans les bacs mais en fin de vie. Un travail de fond est à prévoir en début d'année avant de commencer les acquisitions.

% des prêts par catégorie (base : de janvier à décembre 2023) :

<i>BD</i>	<i>Exemplaires au 31/12/2023</i>	<i>Emprunts au 31/12/2023</i>	<i>%</i>
<i>Adultes</i>	2228	9405	40%
<i>Jeunes et Ados</i>	2693	14133	60%
Total	4921	23538	100

Fin 2024, on pourra avoir un chiffre juste sur les emprunts des mangas puisque nous avons modifié et créé courant mars cette nouvelle catégorie dans les BD.

Age médian de la collection :

BD/MANGAS	Age médian l'année d'acquisition	% BD de moins de 5 ans	% BD de plus de 10 ans
Adultes	2012	29 %	54 %
Jeunes/Ados	2013	31 %	50 %

BD/MANGAS	Age médian pour l'année d'édition	% BD de moins de 5 ans	% BD de plus de 10 ans
Adultes	2010	33 %	56 %
Jeunes/Ados	2009	38 %	48 %

06. VALORISATION A PRÉVOIR

Une nouvelle signalétique devrait nous permettre de valoriser un peu plus nos collections mais la meilleure valorisation reste la médiation et pour ça je pense que le fait de réintégrer le poste de prêt au secteur BD est forcément un plus.

Autre valorisation à mettre en place et je m'y emploie, c'est de créer un page sur notre site pour mettre les coups de cœur et les co-acquisitions de l'atelier K-fé BD. Je suis en train de voir si créer un atelier de co-acquisitions pour les amateurs de Mangas serait envisageable et une bonne idée, et surtout intéresserait nos lecteurs, ce qui nous permettrait par la suite de participer à Mangawa, qui est un prix littéraire organisé par la librairie l'ange bleu, adressé aux collégiens et lycéens en partenariat avec les bibliothèques.

07. PRINCIPES DE DÉSHERBAGE

Comme c'est un fond qui sort beaucoup, je dirais que les principes de désherbage se font « naturellement » car parfois les BD et mangas reviennent dans un état impossible à réparer et remettre au prêt. La problématique dans ce cas là, est de voir si ce document peut être réparé ou si ce n'est pas possible, doit-on le racheter ou dois-je plutôt acheter de nouvelles séries.

Un inventaire annuel est à préconiser pour les BD, la seule problématique reste le fait que faire un inventaire sans fermer au public ne permet pas d'avoir un contrôle et un suivi rapide. Ce qui est le cas aussi pour les mangas sachant que c'est le support le plus volé !

Lorsque les mangas seront tous mis à jour au niveau du catalogue, on verra plus clair sur ce

secteur et nous pourrions réfléchir à une meilleure façon de programmer des inventaires.

En ce qui concerne le désherbage actuel pour les BD adultes et jeunes, un rafraîchissement d'environ **20 %** est à prévoir à partir de 2024 car même si certaines BD sont en fin de vie et par conséquent mis au pilon, il y a des bacs qui sont beaucoup trop chargés et qui ne permettent pas d'être visible et empruntées.

08. RESSOURCES NUMÉRIQUES

Je me suis renseignée quant à un abonnement sur la **plateforme Izneo** et ce n'est possible que si nous disposons d'une carte bancaire.

Il y a d'autres sites qui proposent de lire des mangas et des BD mais pour cela, il faudrait **prévoir une tablette** dédiée pour la consultation sur place. Nous devons avoir cette réflexion lorsque le matériel numérique demandé sera accepté, il sera alors possible de faire de la médiation avec cet outil.

09. ÉVOLUTION DE LA COLLECTION

Evolution de la collection : objectifs 2023 – 2026

Domaine BD ADULTE	Etat (décembre 2023)	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
Livres (en volume)	2217	2187	2137	2112
*Taux d'accroissement	0,07	-0,02	-0,01	0

*Taux d'accroissement : nombre de docs acquis – nombre de docs désherbés divisé par nombre total de docs de la collection

Domaine BD JEUNESSE	Etat (décembre 2023)	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
Livres (en volume)	2688	2545	2515	2485
*Taux d'accroissement	0,05	0,01	0,01	0

FICHE DOMAINE - FICTION ADULTE

Responsable : Katie Jolivet

Mise à jour de la fiche : mars 2024

01. CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLECTION

La section Fiction est située au rez-de-chaussée haut au niveau de l'accueil de la médiathèque à côté du secteur Image & Son et du secteur de la Presse.

Cette section est segmentée en 3 catégories de lecteur : Adultes – Ados – Jeunesse.

Je vais donc développer le secteur qui nous intéresse pour cette fiche domaine, qui est la Fiction Adulte, et plus précisément les romans Adulte.

Les romans adultes ont été segmentés de manière à ce que les lecteurs puissent s'évader dans divers univers :

- ✘ - Romans : littérature française et étrangère
- ✘ - Polar : Policier, Roman noir, Espionnage
- ✘ - Fantastique, Science-Fiction et Fantasy
- ✘ - Grands caractères et livres audio
- ✘ - Terroir
- ✘ - Historique

Deux nouvelles thématiques sont apparues au cours du premier semestre 2023 : Terroir et Historique. Nous avons dissocié ces deux thématiques du reste des Romans à la suite d'un constat simple, c'est que nous voulions faciliter le choix du public sur ces genres littéraires, et c'est aussi l'opportunité de développer la littérature étrangère qui fait défaut dans nos collections.

Pour essayer de développer les livres audio, nous avons demandé à la médiathèque départementale de nous prêter une trentaine de romans audio. Nous ferons un constat l'année prochaine mais je peux déjà dire que ce n'est pas la collection qui est la plus empruntée.

02. PUBLIC & ENVIRONNEMENT

Sur toutes les collections de la médiathèque, les romans adultes font parties des collections les plus empruntées.

Nous avons des lecteurs assidus et passionnés par les Polars, c'est une des collections la plus empruntée. Depuis quelques années le roman Polar s'est développé et fait surgir des auteurs de tous horizons. Nous avons une qualité et une grande diversité d'auteurs français et étrangers qui sont édités par an. La problématique dans cet état des lieux c'est que je ne peux malheureusement pas les acquérir tous mais cela me permet de pouvoir faire découvrir de nouveaux auteurs aux lecteurs de la médiathèque.

Le travail de fond entrepris depuis quelques mois est de faire un état des lieux des romans adultes, et de nous rendre compte des manques sur certains auteurs et maisons d'éditions. Un développement sur la littérature française et étrangère est en cours, nous mettons l'accent sur des auteurs que nous n'avions pas jusqu'à présent. Nous pouvons faire appel à la Médiathèque Départementale pour des prêts temporaires et compléter ce que nous ne pouvons pas acheter.

Le but de mon travail maintenant est de faire en sorte, pour les futures acquisitions, d'avoir une diversité plus étendue sur les collections et les auteurs pour plaire à tous les publics.

Nous avons un public passionné de romans du Terroir qui est toujours en demande de nouvelles acquisitions, c'est pour cela que nous avons modifié la disposition de cette collection, en leur attribuant une étagère. Ces romans ne sont plus noyés dans les romans.

Les romans Grands caractères, quant à eux, ont trouvé leur place dans ce beau meuble en bois au fond de la section Fiction. Nous avons retiré les livres audio de la section Image & Son au moment du déménagement entre ce secteur et le secteur BD, car cette collection n'était pas assez visible aux yeux des usagers. Nous avons tenté de les intégrer aux romans Grands caractères dans des boîtes en bois. Nous ferons un constat plus précis l'année prochaine car le secteur a été modifié en cours d'année.

03. OUTILS DE SÉLECTION

Ressources	Description
Biblioteca	6 revues par an sur les sorties des romans adultes
Electre	Site de récupération des notices
Gallimard – Actes Sud – Gallmeister – Sabine Weispiser – Rivages – Zulma...	Newsletter des sites des maisons d'éditions
Le Mondes des Livres	Tous les vendredis le quotidien Le Monde sort un exemplaire spécial sur les sorties des livres
Lire	Revue mensuelle sur des sorties des livres avec des extraits de romans
Télérama	Revue hebdomadaire

La grande librairie	Emission de TV spécialisée
Actualité et Livres Hebdo	Newsletter et Webinaire sur les sorties

Les romans suggérés par les lecteurs feront partis d'une sélection pour des acquisitions s'ils remplissent 4 critères :

- Les nouveautés et les prix littéraires mais pas tous, à discuter avec ma directrice
- Année de sortie (moins de 2 ans)
- Si c'est un classique que nous n'avons pas et qui peut être demandé par les collégiens/lycéens
- Un auteur ou une maison d'édition que nous n'avons pas dans notre collection mais qui a de bonnes critiques

Si les suggestions ne peuvent pas être dans la liste des acquisitions, je verrais pour les réserver à la Médiathèque Départementale.

04. LA COLLECTION DANS LA MÉDIATHEQUE

Au 31/12/2023	Lodève	DDLL	Total
Nbre de documents* empruntables dans la médiathèque	37526	841	38367

*ces chiffres ne tiennent pas compte des pilons et du fonds anciens

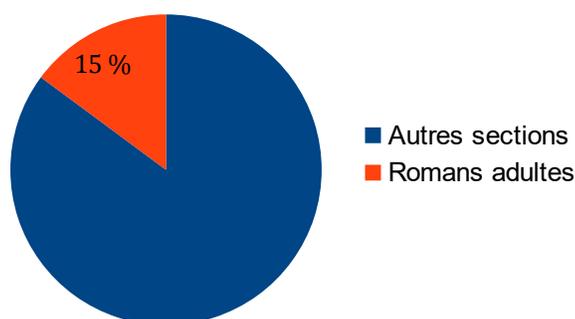
Nbre de documents empruntés entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023, tous secteurs confondus	83142	2228	85370
---	--------------	-------------	--------------

Nbre de romans dans la section	Lodève	DDLL	Total
Romans	3285	29	3314
Polar	1016	9	1025
Fantastique/Fantasy	360	0	360
Science-Fiction	354	17	371
Grands caractères	457	4	461
Terroir	209	0	209
Historique	128	0	128
Livres audio	65	36	101
Total	5874	95	5969

* 36 œuvres d'art ont été prêtées à la Médiathèque Confluence dans le cadre de l'Artothèque

Nbre de romans empruntés	Lodève	DDLL	Total
Romans	6064	123	6187
Polar	3910	40	3950
Fantastique/Fantasy	363	0	363
Science-Fiction	191	21	212
Grands caractères	1391	13	1404
Terroir	328	0	328
Historique	160	0	160
Livres audio	32	50	82
Total	12439	247*	12686

** 95 romans et livres audio prêtés par la Médiathèque Départementale ont été emprunté 247 fois sur l'année 2023, sur l'ensemble du secteur.*



Répartition du fonds des Romans adultes	Total romans	Romans	Polar	Fantastique/Fantasy	Science-Fiction	Grands caractères	Terroir	Historique	Livres audio
Nbre de romans	5969	3314	1025	360	371	461	209	128	101
Taux de remplissage des étagères		60 %	60 %	80 %	80 %	80 %	70 %	50 %	
Représentativité par rapport au total des documents	15,6 %	8,6 %	2,7 %	0,9 %	1 %	1 %	0,5 %	0,3 %	0,3 %
Représentativité au total des romans		55,5 %	17,2 %	6 %	6 %	8 %	3,5 %	2,1 %	1,7 %
Pourcentage budget au 31/12/2023	11,11 %								
Nbre de prêt sur l'année 2023	12686	6187	3950	363	212	1404	328	160	82
Pourcentage des prêts		48,8 %	31 %	2,9 %	1,7 %	11,1 %	2,6 %	1,3 %	0,6 %
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	14,86 %	7,25 %	4,63 %	0,43 %	0,2 %	1,6 %	0,4 %	0,2 %	0,1 %

Au 31/12/2023, nous avons **38367 documents empruntables** tous supports et toutes sections confondues, en comptant les documents prêtés par la médiathèque départementale. Les romans adultes représentent 14,4 % des documents de la médiathèque.

Répartition du budget 2023 :

En prenant la somme globale sur l'année au montant de 4000€ (1800€ au premier semestre et 2200€ au second semestre), qui est alloué à la fiction adultes, le pourcentage à rapport au budget d'acquisition global de 36000€ est de 11,11 %. Ce montant global ne prend pas en compte la participation aux acquisitions pour les actions culturelles comme l'expo du Musée, Littérature...

Représentativité 2023 :

- Répartition en % à rapport à la fiction :

61 % des documents dans le secteur Fiction sont des romans adultes.	Exemplaires	% de la fiction
Romans *	3687	36 %
Polar	1016	10 %
Grands caractères	457	5 %
RF/RSF	714	7 %

**compris les romans du terroir, historique et les livres audio*

J'ai 5874 romans adultes en date du 31/12/2023 qui est évolutif car nous avons un roulement d'une centaine de romans prêtés par la médiathèque départementale que nous pouvons garder pendant 4 mois maximum.

Dans les romans adultes, nous avons décloisonnés les romans Historique et les romans du Terroir au cours du premier semestre. Les romans du Terroir sont très demandés par une certaine catégorie de lecteurs/lectrices, tout comme les romans Historique. Nous pourrions faire une vraie analyse l'année prochaine sur les emprunts et la disposition dans leur nouvelle étagère.

- Prêts en % du secteur fiction adulte à rapport à l'ensemble des documents de la médiathèque :

Il y a eu 85370 documents qui ont été empruntés entre janvier et août dans tous les secteurs confondus. Si on prend les emprunts des romans adultes de toutes catégories qui sont de 12439, nous sommes à plus de 14 % de romans adultes empruntés par rapport à l'ensemble des documents de la médiathèque.

Emprunts sur les secteurs adultes :

Si on prend les romans adultes par rapport aux autres secteurs comportant des documents adultes, le pourcentage des prêts des romans adultes dépassent les 30 % sur la période de janvier à décembre.

05. SIGNALISATION

Depuis le début d'année 2023 nous avons changé les collections de place dans le secteur Fiction au niveau des étagères en bois et des étagères métalliques, ce qui donne la possibilité de modifier la signalétique. Il faut donc repenser la signalétique pour nommer les nouveaux espaces de collections.

Pour les changements sur les étagères :

- Renommer les étagères en bois qui ont été attribuées pour les nouveautés et pour les romans grands caractères.
- Renommer l'étagère pour les romans du Terroir et romans Historique.
- Trouver une place pour annoncer les livres lus qui sont avec les romans grands caractères.

Pour les modifications de cote :

- Nouvelles cotes créées pour différencier les romans du Terroir (RT) et les romans Historique (RH).
- Réfléchir à une nouvelle cote pour les livres lus.
- Ces changements sont aussi à faire sur le logiciel de gestion PMB pour une meilleure visibilité du nouveau secteur et surtout des statistiques plus précises.

Taux de rotation visé : 2,1

(Romans empruntés en 2023/nbre de romans dans le fonds)

Taux de rotation	Lodève	Lodève + DDLL
Romans	1,8	1,9
Polar	3,8	3,9
Fantastique/Fantasy	1,0	1,0
Science-Fiction	0,5	0,6
Grands caractères	3,0	3,0
Terroir	1,6	1,6
Historique	1,3	1,3
Livres audio	0,5	0,8
Total	2,1	2,1

Taux de fonds actif

Sur toutes les catégories représentant les romans adultes, 12439 romans ont été empruntés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023, soit 68 % du nombre d'exemplaires en romans adultes.

Si on prend le nombre d'emprunt en roman adultes à rapport au nombre de documents toutes sections confondues, soit 39270, le pourcentage de romans empruntés est de 21 %.

Taux de renouvellement

Sachant que 250 romans adultes ont été acheté en 2023, le taux de renouvellement est donc de 4,2 % par rapport au nombre de romans dans le fonds.

Nous avons décidé de ne pas acquérir de romans Grands caractères cette année car une commande avait été faite en fin d'année 2022. La médiathèque départementale pouvant nous fournir en romans de cette thématique, nous avons opté pour cette solution. L'idée est d'essayer, toujours par le biais de la médiathèque départementale de mettre en valeur les livres audio pour voir si cette collection mérite d'avoir un budget d'acquisition un peu plus important.

Pour un renouvellement minimal et atteindre les 7,5 % pour les fictions adultes, il faudrait acheter au moins 460 romans dans toutes les catégories (Polar, SF et F, GC, H et T). Si nous prenons en moyenne un livre à 23€, le budget d'acquisition pour un renouvellement minimal serait de presque 11000€. Nous pourrions mettre à jour ce taux en fin d'année avec le reste du budget d'acquisition accordé pour le second semestre.

% des documents par catégorie (après inventaire) :

Catégories	Exemplaires	Retards	Perdus	Pilons
ROMANS*	3687	2	7	176
Polar	1016	3	9	108
Grands Caractères	457	1	5	174
RSF/RF	714	0	0	10

**compris les romans du terroir, historique et les livres audio*

Dans l'année, nous avons désherbés :

- ✓ 4,77% des romans,
- ✓ 10,63% des polars,
- ✓ 38,07% des grands caractères.
- ✓ 1,4% pour les romans SF et Fantastique/Fantasy. Ce chiffre n'est pas représentatif des romans réellement désherbés de cette catégorie pour deux raisons. Lorsque les romans reviennent abîmés et pas réparables, je les désherbe automatiquement. La deuxième raison c'est qu'il y a eu beaucoup de romans qui ont été mis en réserve et qui seront traités en fin d'année ou début d'année prochaine s'ils ne sont plus empruntés depuis une certaine date.

Age médian de la collection :

Catégories	Age médian pour l'année d'acquisition	% des romans de moins de 5 ans	% des romans de plus de 10 ans
ROMANS	2010	20 %	59 %
Polar	2016	45 %	32 %
Grands Caractères	2017	48 %	20 %
RSF/RF*	2012	28 %	47 %

Catégories	Age médian pour l'année d'édition	% des romans de moins de 5 ans	% des romans de plus de 10 ans
ROMANS	2008	16%	64 %
Polar	2014	35 %	41 %
Grands Caractères	2017	42 %	25 %
RSF/RF*	2008	21 %	63 %

16 % des romans sont en réserve car ce sont des classiques pour la plupart et qu'ils ne sont demandés par les lecteurs qu'épisodiquement.

31 % des romans Science-Fiction/Fantasy/Fantastique sont en réserve car ce sont des classiques que nous gardons soit par manque de place, soit parce que nous voulons mettre en valeur de nouvelles éditions. Notre parti pris pour que ce rayonnage soit plus attractif passe par mettre en réserve des romans anciens mais qu'il faut avoir dans notre fonds.

06. VALORISATION A PRÉVOIR

Signalétique : une refonte de la signalétique doit être à prévoir pour que le public se repère assez facilement.

Tables de présentations : Une étagère en bois est dédiée pour toutes les nouveautés en fiction adultes mais une table de présentation à l'accueil pourrait faire un complément lorsqu'il n'y a pas assez de place dans ce meuble.

Une autre table serait à prévoir pour présenter les coups de coeur des lecteurs (comme dans l'ancienne médiathèque) et des bibliothécaires. Cette table permettrait aux lecteurs en manque d'inspiration de pouvoir avoir l'avis d'autres personnes. Ce serait aussi l'occasion pour les lecteurs de mettre des marques pages en expliquant : « pourquoi ce roman est un coup de coeur ? »

Sélections pour le site : nous avons déjà la possibilité de mettre les nouveautés sur le site mais on pourrait effectivement ajouter une sélection de romans en rapport à une maison d'édition, une rentrée littéraire, les coups de coeur des lecteurs...

Animations : il est à repenser au club de lecture que j'avais auparavant et qui était la possibilité pour les lectrices de la médiathèque de nous parler de leur coup de cœur du moment. Cet atelier était aussi l'occasion de valoriser le fonds et de participer aux différents prix des lecteurs.

J'aimerais que ce club soit différent du Thé Livres et travailler avec un groupe bien défini sur des co-acquisitions comme le K-fé BD. Nous pourrions aussi créer un Prix des lecteurs Confluence. Pour ce faire, j'ai déjà identifié des personnes ressources qui pourraient m'aider à porter ce projet.

07. PRINCIPES DE DÉSHERBAGE

Les critères du désherbage sont variables selon la politique documentaire mais restent basés sur la méthode IOUPI. Cette méthode prend en compte l'état physique du document, l'actualité, l'obsolescence du document, et surtout la vérification des prêts sur les documents. Si le document, en l'occurrence le roman, n'a pas été emprunté depuis 2 ans, il peut faire l'objet du désherbage.

La question du désherbage ne se pose pas lorsqu'un roman est très abîmé et ne peut pas être réparé, comme les romans adultes font partie des documents les plus empruntés de la médiathèque, leur durée de vie en est forcément impactée.

Après la période de l'inventaire, un gros travail de tri est à faire pour redémarrer sur une collection plus propre et cela permettra de repenser aux futures acquisitions.

08. RESSOURCES NUMÉRIQUES

Nous avons la chance pour l'instant d'avoir des ressources numériques prêtées par la médiathèque départementale et la possibilité d'emprunter par les lecteurs des livres numériques via leur site.

Il faudrait avoir des statistiques précises par la médiathèque départementale sur le nombre de nos lecteurs qui sont inscrits à cette ressource.

Les deux liseuses que nous avons achetées, il y a quelques années, n'ont jamais servie malgré des affiches présentant ce nouveau service. L'autre problème de ces liseuses est qu'elles sont affiliées à la Fnac et qu'il faudrait un compte et acheter des romans pour proposer des nouveautés aux lecteurs. Une réflexion sur ces 2 liseuses est à avoir mais voir si elles ne sont pas obsolètes, dans ce cas, voir s'il n'y a pas des liseuses plus appropriées et pas affiliées à une enseigne.

09. ÉVOLUTION DE LA COLLECTION

Domaine FICTION ADULTE	Etat 2023	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
Livres (en volume)	5874	5656	5606	5556
*Taux d'accroissement	-0,03	-0,01	-0,01	0

*Taux d'accroissement : nombre de docs acquis – nombre de docs désherbés divisé par nombre total de docs de la collection

250 romans ont été achetés en 2023.

468 romans ont été désherbés en 2023.

FICHE DOMAINE - DOCUMENTAIRE ADULTE

Responsable : Hélène Nanciu

Mise à jour de la fiche : mars 2024

01. CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLECTION

14 grands pôles : Apprentissages, Arts, Environnement & nature, Fonds local & régional, Histoire, Parentalité, Pensée & société, Santé & sport, Sciences & techniques, Vie pratique, Voyages, Humour, Image & son, Littératures (y compris poésie et théâtre). Nous proposons également **un espace FAL** (Facile A Lire) à l'attention plus particulière du public allophone. Le fonds compte **5773 documentaires adultes**.

Le fonds est vieillissant (âge médian 13 ans) malgré un désherbage intensif en 2023 (**1300 documents pilonnés** au premier semestre 2023) et d'une augmentation conséquente du budget d'acquisition des documentaires adultes et jeunesse.

L'accent a été mis pour rafraîchir les collections Poésie, Environnement, Histoire, Ve pratique, Santé et Voyage sans toutefois pouvoir remplacer les titres de référence parfois très vétustes.

Tous les domaines méritent d'être rafraîchis. Le domaine des Arts vivants, Arts numériques ne sont quasiment pas représentés ainsi que les Sciences de la terre, les sciences dures et la technologie.

Le pôle "Parentalité" est sous-représenté malgré une grande demande du public. Je note également que le fonds local et régional est très vieux (26 ans d'âge moyen) et ne comprend que très peu de documents en occitan et particulièrement en jeunesse.

02. PUBLIC & ENVIRONNEMENT

Parmi le public lambda, on compte beaucoup de **jeunes parents, la trentaine, très soucieux et intéressés par l'environnement, la parentalité et l'éducation, la santé, la construction écologique, l'art**.

Les personnes plus âgées s'intéressent plutôt à l'histoire locale, l'histoire, les voyages. Elles sont très en demande de **documents pratiques** (cuisine, activités manuelles à faire notamment avec les petits enfants, le travail du textile) et de **documents sur les voyages**.

Nous avons comme partenaires les assistantes maternelles qui peuvent emprunter des ouvrages sur l'éducation, les enseignants du primaire et du secondaire, 2 associations accueillant un public allophone (IFAD et l'Encrier), diverses associations agissant dans les domaines de l'art, de la poésie, de l'environnement et pouvant proposer des animations au sein de la médiathèque.

Nous avons également un partenariat avec la maison de retraite.

Nous avons donc renforcé et rafraîchi en priorité les fonds Environnement, Parentalité, Santé, Vie pratique.

03. OUTILS DE SÉLECTION

Catalogues éditeurs – Electre – radio (France Culture et France Inter) – presse (Le Monde, Télérama, presse spécialisée) - Le choix sur place dans la mesure du possible étant la meilleure façon de choisir un documentaire.

Suggestions du public : Je regarde la pertinence de l'acquisition : approprié à nos collections, date d'édition, niveau de lecture, neutralité politique et religieuse. Je privilégie l'emprunt à la DLPD pour les livres plus anciens. Pour les documents pointus, je renvoie le lecteur à la BU ou aux Archives Départementales pour les documents FL/FR.

04. LA COLLECTION DANS LA MÉDIATHEQUE

Les collections documentaires sont présentées au rez-de-chaussée bas de la médiathèque à proximité des espaces de travail. Les documentaires adultes et jeunesse pour + de 8 ans sont mélangés mais ce mode de classement n'apporte pas de satisfaction, les jeunes ne trouvant pas les documents qui leur sont dédiés.

Un travail de réaménagement de l'espace a d'ailleurs été effectué en juillet 2023 pour une meilleure attractivité.

Certaines collections jeunesse ont été mises en valeur dans des bacs (animaux, sciences de la terre, technologies, histoire). Les collections Arts vivants, Poésie et Théâtre ont été rapprochées de l'espace documentaire enfants de moins de 8 ans.

Les collections sont divisées en 14 pôles (Apprentissage, Arts, Environnement & nature, Fonds local & régional, Histoire, Parentalité, Pensée & société, Santé & sports, Sciences & technologies, Vie pratique, Voyages, Humour, Image & son). **A l'étage, sont regroupés sur une étagère dédiée les fonds Littérature, Poésie et Théâtre à proximité des étagères dédiées aux romans adolescents et jeunes.**

Ces pôles sont répartis sur 14 étagères, 4 bacs (collections jeunesse exclusivement) et 5 meubles intégrés à l'architecture du bâtiment (art, poésie & théâtre jeunesse, littératures adulte, vie pratique, apprentissages, humour).

Le fonds documentaire total (adulte et jeune) compte 7790 documents ce qui représente 20 % du fonds de la médiathèque. Les 5773 documentaires adultes représentent 15 % du fonds documentaire total de la médiathèque.

Les étagères et bacs sont remplis à 77 % hormis quelques étagères (l'architecture et les loisirs créatifs). Nous sommes conscients que les documents sont trop serrés particulièrement les pôles Parentalité, art, photographie et ce malgré le pilonnage de nombre de documents en amont du réaménagement de l'espace (pilon de 1700 documents adultes et jeunes – 22 % du fonds documentaire).

Le budget d'acquisition des documentaires adulte est de 3769 € et représente :

- 10.5 % du budget total d'acquisition de la médiathèque en 2023
- 58 % du budget d'acquisition total des documentaires (adultes + jeunes + 1ers doc)

En termes de nombre de documents :

- 51 % des acquisitions documentaires totale (216 documents/424) avec un taux de renouvellement de 2.8 % par rapport aux acquisitions totales des documentaires.

Représentativité :

Au 31/12/23, les prêts des documentaires adultes représentent 5 % des prêts total de la médiathèque. Le taux de rotation s'élève à 0.7 ce qui est très bas. Mais à la suite du réaménagement de l'espace, du désherbage des collections et l'apport de documents neufs, je constate que les prêts des mois de juillet et août 2023, qui d'ordinaire sont en baisse, ont augmenté cette année.

Les prêts de documentaires adultes représentent 52 % des prêts de l'espace documentaire dans son ensemble (adulte+ jeunesse+1ers docs).

	Lodève	DDLL	Total
Nbre de documents* empruntables dans la médiathèque	37526	841	38367

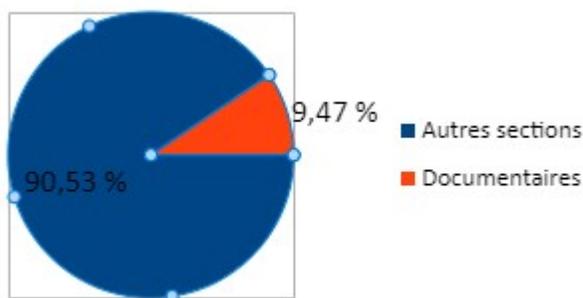
*ces chiffres ne tiennent pas compte des pilons et du fonds anciens

Nbre de prêt entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 Tous secteurs confondus :	83142	2228	85370
--	--------------	-------------	--------------

Nbre de documents dans la collection	Lodève	DDLL	Total
Documentaires Enfance	580	0	580
Documentaires Jeunesse	1361	76	1437
Documentaires Adultes	4592	205	4797
Humour	60	0	60
Littérature/Poésie/Théâtre	623	4	627
Livres Musique et Cinéma	278	11	289
Total	7494	296	7790

Prêt du 01/01/2023 au 31/12/2023

Documentaires 2023	Lodève	DDLL	Total
Documentaires Enfance	1848	5	1853
Documentaires Jeunesse	1943	124	2067
Documentaires Adultes	3465	247	3712
Humour	55	0	55
Littérature/Poésie/Théâtre	290	4	294
Livres Musique et Cinéma	103	3	106
Total	7704	383	8087



Répartition des documentaires	Total Documentaires	Docs Enfance	Docs Jeunesse	Docs Adultes	Humour	Littérature/ Poésie Théâtre	Livres Musique Et Cinéma
Nbre de docs	7790	580	1437	4797	60	627	289
Taux de remplissage des bacs							
Taux de représentativité par rapport au total des documents	20,3%	1,5%	3,7%	12,5%	0,2%	1,6%	0,8%
Représentativité au total Des Documentaires		7%	18%	62%	1%	8%	4%
Pourcentage budget Au 31/12/2023							
Nbre de prêt sur l'année 2023	8087	1853	2067	3712	55	294	106
Pourcentage des prêts		22,9%	25,6%	45,9%	0,7%	3,6%	1,3%
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	9,47%	2,17%	2,42%	4,35%	0,06%	0,34%	0,12%

Taux de rotation :	1,0	Lodève
(Docs empruntés en 2023/nbre de Docs dans la section)	1,0	Lodève + DDLL

Taux de renouvellement : 5.7

Sachant que 424 documentaires (adultes, jeunes et enfance) ont été achetés en 2023, Le taux de renouvellement est donc de 5,7 % par rapport au nombre de documentaires dans le fonds.

05. SIGNALISATION

Du fait du réaménagement de l'espace documentaire et du déplacement de certaines collections d'une étagère, voire d'un pôle à l'autre, la signalétique a été bousculée et n'est plus adaptée. Elle manque à plusieurs endroits. Il serait également judicieux d'adopter des cotes clarifiées plutôt que la Dewey simplifiée utilisée actuellement.

J'ai réfléchi à **une nouvelle signalétique** :

- Trouver un nouveau nom pour l'espace documentaire et pour cela y réfléchir en équipe. Faire en sorte que le panneau indiquant l'espace documentaire, à l'entrée de la médiathèque, soit plus visible (utiliser la couleur par exemple).
- Les intitulés des différents pôles me semblent clairs et pourraient être conservés. Le fait qu'ils soient placés en tête d'étagère ne me semble pas efficace et peut-être les pôles seraient plus repérables avec une signalétique sur le dessus des étagères.
- Mettre plus de mots-clés très clairs pour la signalétique de niveau 3 et de niveau 4, cette dernière étant quasiment illisible. User de couleur de fond pourrait aussi améliorer la lisibilité.
- Un travail sur la clarification des cotes serait bénéfique à l'autonomie des usagers dans leur recherche documentaire.

Un mode de classification me paraissant pertinent dont on pourrait s'inspirer est celui de la Médiathèque des 7 Lieux à Bayeux.

Taux de rotation

Taux de rotation actuel des documentaires adultes : 1.0

Le taux est très bas et révèle une offre inadaptée tant en quantité qu'en qualité ainsi qu'une mauvaise signalétique. Il faudrait désengorger certaines étagères (photographie, parentalité, peinture). Le fait est que les collections documentaires ne sont **pas directement accessibles** : il faut prendre l'escalier ou l'ascenseur. De plus, le rez-de-chaussée bas est très connoté "Enfance". **Il faut donc rendre ce secteur plus attractif et donner envie au public adulte de s'y rendre.**

J'aimerais atteindre un taux de rotation supérieur à 2 fin 2024 et au moins 4 petit à petit en ajustant l'offre et la signalétique.

Taux de renouvellement : 4.6 % de taux de renouvellement (taux calculé après désherbage des collections) pour un budget qui représente 75 % du budget d'acquisition total des documentaires. Taux de renouvellement trop faible. Considérant que le taux de renouvellement recommandé d'une collection est de 7.5 %, **il faudrait acquérir 300 documentaires adultes par an ce qui représente 6000 € (prix moyen d'achat d'un documentaire 20.00 €). Soit une augmentation de ce budget de près de 60 %.**

Taux de remplissage moyen des étagères : 77 %

Certaines étagères au sein de chaque pôle sont plus ou moins remplies. Je pense particulièrement au pôle Vie pratique : le rayon "cuisine", le pôle "Parentalité et Arts sont très chargés alors que le rayon "loisirs créatifs" et sciences de la terre le sont beaucoup moins.

06. VALORISATION A PRÉVOIR

- Refaire la signalétique en l'adaptant aux modifications effectuées au printemps 2023 ;
- Rajeunir les collections ;
- Signaler le pôle documentaire dès l'entrée de la médiathèque
- Mettre plus de chevalets pour présenter les livres en facing surtout pour le meuble sous l'escalier ;
- Organiser les mises en valeurs : ambiance, rangement des livres sur les tables, piles de livres, etc.
- Rendre le passage devant la vitrine plus intuitif ;
- Prévoir des tabourets pour accéder aux étagères basses avec confort ;
- Réduire le taux de remplissage des étagères à 70 % pour les plus (trop) remplies ;
- Créer des espaces inspirants avec du mobilier ou des objets en lien avec les pôles documentaires ;
- Ajouter des lumières dans l'espace documentaires pour mettre en valeur les collections ;
- Un meuble de présentation des nouveautés pour le RDC haut à l'entrée (podium, table ronde) dans l'esprit "marketplace" ;
- "Décorer" la salle de travail pour qu'elle soit moins froide et impersonnelle. Créer une ambiance.

07. PRINCIPES DE DÉSHERBAGE

Un désherbage très important avait été fait avant le déménagement de la médiathèque en 2019. Depuis 2020 je m'attache à faire un désherbage par secteur. J'ai commencé par le pôle Environnement, puis Histoire et Voyage. Cette année, plus de 1700 documents ont été pilonnés dans tous les secteurs mais particulièrement en Littératures, Poésie, Théâtre. Les pôles Santé & sports et Vie pratique ont également été épurés.

Beaucoup de documents devraient être retirés des collections à cause de leur aspect usé, détérioré mais qui restent empruntables car très demandés par le public. Le budget d'acquisition ne permet pas de nouvelles acquisitions et le remplacement des "classiques".

75 livres sur l'art ont été déplacés à la réserve du Musée de Lodève.

La moitié des documentaires du fonds local et régional ont été déplacés en réserve active pour ne garder, en rayon que les documents les plus récents et les plus attractifs.

J'utilise la méthode IOUPI pour déterminer si un document doit être conservé ou non (Incorrect, fausse information ; Ordinaire, superficiel, médiocre ; Usé, détérioré, laid ; Périmé ; Inadéquat, ne correspond pas au fonds).

Au vu des chiffres ci-dessus, il apparaît qu'il serait judicieux de rafraîchir c'est à dire désherber et/ou de racheter en priorité les secteurs :

"Histoire", surtout "histoire des pays", "Voyages" en proposant des beaux livres et des récits de voyage plutôt que des guides touristiques ; "Arts" et plus particulièrement la sculpture et la gravure et enfin "Apprentissages" avec des livres bilingues qui sont régulièrement demandés par le public, des livres didactiques. Les livres de préparation aux concours et examens rencontrent un tel succès qu'ils disparaissent des rayons. Peut-on envisager un prêt indirect ?

Pour atteindre en moyenne un taux de remplissage des étagères de 70 % en 2024, **il faudrait désherber environ 20 % du fonds documentaire adulte (800 documents dans les pôles les plus vieillissants) et racheter 300 documents.**

On augmentera progressivement le taux de renouvellement des collections, d'année en année, en continuant à désherber et rafraîchir les fonds : - 20 % de docs environ pour 2026 pour arriver ensuite à un taux d'accroissement nul (un livre acquis = un livre ôté des collections).

08. RESSOURCES NUMÉRIQUES

Tout apprendre : ressource proposée par la DLPD pour apprentissage des langues, permis de conduire, FLE pour les allophones, cours d'informatique et bureautique ;

Cafeyn : ressource proposée par la DLPD magazines de sciences,

Tènk : ressource proposée par la DLPD : films documentaires pour les adolescents et jeunes adultes ;

Liens à faire entre différentes collections de la médiathèque : un livre>un film documentaire, un roman/un documentaire (roman historique>livre d'histoire)

Podcasts : RFI (FLE),

Mooks : Mooks culturels de la fondation Orange [Hello Culture: Catégories de cours | Hello Culture \(fondationorange.com\)](https://www.hello-culture.com/)

09. ÉVOLUTION DE LA COLLECTION

Evolution de la collection : objectifs 2023 – 2026

Domaine DOCS ADULTES	Etat 12/2023	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
Livres (en volume)	5773	5323	5273	4773
*Taux d'accroissement	- 0.3	- 0.09	- 0.09	-

FICHE DOMAINE - DOCUMENTAIRE JEUNESSE

DOMAINE : Documentaire Jeunesse + de 8 ans et 1ers docs – de 8 ans

Responsable : Hélène Nanciu

Mise à jour de la fichier : mars 2024

01. CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLECTION

Les **1ers docs (580 documents)** sont présentés sur une étagère dans l'espace Enfance divisés en 30 thèmes dotés d'une cote Dewey ultra simplifiée (1 chiffre) ce qui ne veut rien dire pour les lecteurs.

14 grands pôles mélangés en partie avec les documentaires adultes : Apprentissages, Arts, Environnement & nature, Fonds local & régional, Histoire, Parentalité, Pensée & société, Santé & sport, Sciences & techniques, Vie pratique, Voyages, Humour, Image & son, Littératures (y compris poésie et théâtre). Le fonds jeune+8 compte 1437 documents soit 3.7 % du fonds documentaire total. Le fonds jeune-8 compte 580 documents soit 7 % du fonds documentaire total. Ce qui fait au total **2017 documentaires jeunesse**. Quelques documentaires jeunesse font la "navette" entre le pôle thématique et l'espace FAL installé au milieu de l'espace documentaire de la médiathèque.

Le fonds est vieillot (âge médian 13 ans) malgré un désherbage important en 2023 (400 documents pilonnés au premier semestre 2023) et d'une augmentation conséquente du budget d'acquisition des documentaires adultes et jeunesse. Les fonds poésie, théâtre et arts vivants ont été scindés pour rejoindre les "Premiers docs pour – de 8ans" pour plus de visibilité.

L'accent a été mis pour **rafraichir les collections environnement** (particulièrement les animaux dont dinosaures), **histoire, vie pratique, sports et voyages**. **Tous les domaines méritent d'être rafraîchis**. **Les domaines des Sciences de la terre, Sciences et techniques sont très peu représentés**.

02. PUBLIC & ENVIRONNEMENT

Le public lambda compte peu de jeunes intéressés par le fonds documentaire hormis pour la préparation d'exposés. Les emprunts se font surtout lors des accueils de classes (40 classes).

Nous recevons des classes du secondaire à de rares exceptions.

L'espace documentaire est très fréquenté par les lycéens qui viennent y travailler, plus intensément en période d'examen et un peu moins par les collégiens du fait de l'éloignement de l'établissement.

03. OUTILS DE SÉLECTION

Catalogues éditeurs – Electre – radio (France Culture et France Inter) – presse (Le Monde, Télérama, presse spécialisée) - Suggestions des collègues - Le choix sur place dans la mesure du possible étant la meilleure façon de choisir un documentaire.

Je ne reçois que très rarement des suggestions d'acquisitions de la part des jeunes.

04. LA COLLECTION DANS LA MÉDIATHEQUE

Les collections documentaires sont présentées au rez-de-chaussée bas de la médiathèque à proximité des espaces de travail. Les documentaires adultes et jeunesse pour + de 8 ans sont mélangés mais ce mode de classement n'apporte pas de satisfaction, les jeunes ne trouvant pas les documents qui leur sont dédiés.

Les premiers docs (jeunesse-8) sont accessibles dans l'espace "Enfance" dans la continuité des premiers romans et à proximité des albums. Ils sont classés selon une méthode dewey hyper-allégée comprenant 1 seul chiffre de 10 classes (0 à 9).

Un travail de réaménagement de l'espace a été effectué en juillet dernier pour une meilleure attractivité. Certaines collections jeunesse ont été mises en valeur dans 4 bacs (animaux, sciences de la terre, technologies, histoire) et une étagère en facing uniquement pour présenter les documentaires d'histoire. Les collections Arts vivants, Poésie et Théâtre ont été rapprochées de l'espace documentaire enfants de moins de 8 ans.

Les collections jeunesse+8 sont divisées, comme les documentaires adultes en 14 pôles (Apprentissage, Arts, Environnement & nature, Fonds local & régional, Histoire, Parentalité, Pensée & société, Santé & sports, Sciences & technologies, Vie pratique, Voyages, Humour, Image & son).

Ces pôles sont répartis sur 14 étagères, 4 bacs (collections jeunesse exclusivement) et 3 meubles intégrés à l'architecture du bâtiment (art, apprentissages, humour).

Le fonds total des documentaires compte 7790 documents (2017 docs jeunesse soit 26 % du fonds documentaire) ce qui représente 20.3 % du fonds de la médiathèque (5.25 % du fonds total de la médiathèque).

Les bacs contenant les collections "animaux" et "histoire" sont **remplis à 95 %**, le bac "sciences de la terre" est rempli à 40 % et le bac "sciences et technologies" à 80 %. Les autres collections sont un peu "perdues" dans la masse des documentaires adultes. Quand cela est possible, nous dissociions les ouvrages adultes et jeunes mais le manque de place nous oblige parfois à mixer les livres.

Le budget d'acquisition des documentaires jeunesse 2759 € représente :

- 8 % du budget total d'acquisition de la médiathèque en 2023
- 43 % du budget d'acquisition des documentaires (adultes + jeunes)

En termes de nombre de documents :

- 49 % des acquisitions documentaires (208 documents/424).

Représentativité :

Au 31/12/23, les prêts **des documentaires jeunesse représentent 48.5 % des prêts de documentaires** (4.6 % des prêts total de la médiathèque). Le taux de rotation s'élève à 1 ce qui est bas avec un taux de rotation de 1.2 pour les 1ers docs et 0.8 pour les docs+8 ans. À la suite du réaménagement de l'espace, du désherbage des collections et l'apport de documents neufs, je constate que les prêts des mois de juillet et août, qui d'ordinaire sont en baisse, ont augmenté cette année. Le bac des documentaires "animaux" est régulièrement vidé à 60%.

	Lodève	DDLL	Total
Nbre de documents* empruntables dans la médiathèque	37526	841	38367

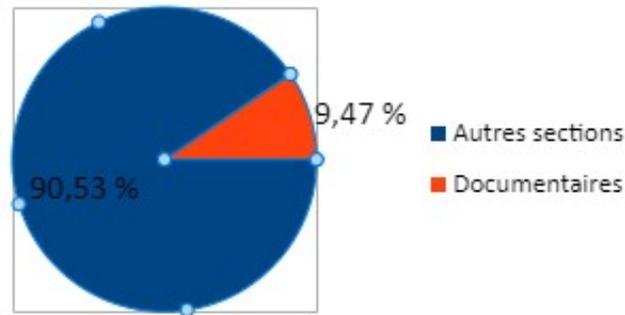
*ces chiffres ne tiennent pas compte des pilons et du fonds anciens

Nbre de prêt entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 Tous secteurs confondus :	83142	2228	85370
---	--------------	-------------	--------------

Nbre de documents dans la collection	Lodève	DDLL	Total
Documentaires Enfance	580	0	580
Documentaires Jeunesse	1361	76	1437
Documentaires Adultes	4592	205	4797
Humour	60	0	60
Littérature/Poésie/Théâtre	623	4	627
Livres Musique et Cinéma	278	11	289
Total	7494	296	7790

Prêt du 01/01/2023 au 31/12/2023

Documentaires 2023	Lodève	DDLL	Total
Documentaires Enfance	1848	5	1853
Documentaires Jeunesse	1943	124	2067
Documentaires Adultes	3465	247	3712
Humour	55	0	55
Littérature/Poésie/Théâtre	290	4	294
Livres Musique et Cinéma	103	3	106
Total	7704	383	8087



Répartition des documentaires	Total Documentaires	Docs Enfance	Docs Jeunesse	Docs Adultes	Humour	Littérature /Poésie Théâtre	Livres Musique Et Cinéma
Nbre de docs	7790	580	1437	4797	60	627	289
Taux de remplissage des bacs							
Taux de représentativité par Rapport au total des documents	20,3%	1,5%	3,7%	12,5%	0,2%	1,6%	0,8%
Représentativité au total Des Documentaires		7%	18%	62%	1%	8%	4%

Pourcentage budget Au 31/12/2023							
Nbre de prêt sur l'année 2023	8087	1853	2067	3712	55	294	106
Pourcentage des prêts		22,9%	25,6%	45,9%	0,7%	3,6%	1,3%
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	9,47%	2,17%	2,42%	4,35%	0,06 %	0,34%	0,12%

Taux de rotation : **1,0** Lodève
(Docs empruntés en 2023/nbre de Docs
dans la section) **1,0** Lodève + DDLL

Taux de renouvellement : 5.7

Sachant que 424 documentaires (adultes, jeunes et enfance)
ont été acheté en 2023,
Le taux de renouvellement est donc de 5,7 % par rapport au
nombre de documentaires dans le fonds.

05. SIGNALISATION

Le système de cote pour les 1ers docs peut être à revoir ou du moins la signalétique. Ces documentaires ne sont pas bien repérés et les thèmes ne sont pas visibles.

Concernant les docs+8 ans, du fait du réaménagement de l'espace documentaire et du déplacement de certaines collections d'une étagère, voire d'un pôle à l'autre, la signalétique a été bousculée est n'est plus adaptée. Elle manque à plusieurs endroits. De plus, les collections qui n'ont pu être séparées des documentaires adultes sont noyées dans la masse si bien que les jeunes ne repèrent pas forcément les documents qui leur sont dédiés. Il serait également **judicieux d'adopter des cotes clarifiées** plutôt que la Dewey simplifiée utilisée actuellement.

J'ai réfléchi à une nouvelle signalétique :

- Trouver un nouveau nom pour l'espace documentaire et pour cela y réfléchir en équipe. Faire en sorte que le panneau indiquant l'espace documentaire, à l'entrée de la médiathèque, soit plus visible (utiliser la couleur ?)
- Séparer les collections jeunesse et adultes sur les étagères.
- Les intitulés des différents pôles me semblent clairs et pourraient être conservés. Le fait qu'ils soient placés en tête d'étagère ne me semble pas efficace et peut-être les pôles seraient plus repérables avec une signalétique sur le dessus des étagères.
- Mettre plus de mots-clés très clairs pour la signalétique de niveau 3 et de niveau 4, cette dernière étant quasiment illisible. User de couleur de fond pourrait aussi améliorer la lisibilité.

- Un travail sur la clarification des cotes serait bénéfique à l'autonomie des usagers dans leur recherche documentaire.

Un mode de classification me paraissant pertinent dont on pourrait s'inspirer est celui de la Médiathèque des 7 Lieux à Bayeux.

Taux de rotation

Taux de rotation actuel des documentaires jeunesse est de 1.0

Le taux est un peu moins bas pour les 1ers docs (1.2) ce qui peut être expliqué par un désherbage et un renouvellement important des collections au printemps 2023.

Le taux est très bas et révèle **une offre inadaptée tant en quantité qu'en qualité** ainsi qu'une mauvaise signalétique. Certains fonds sont assez éloignés de l'espace Enfance et des documents "perdus" au milieu des documentaires adultes. **Il faudrait envisager de scinder les collections adulte et jeunesse sur les étagères. Ce qui sera rendu possible si l'on baisse le taux de remplissage des étagères les plus denses.**

L'action principale à mettre en place est de redorer un peu l'image de ce fonds assez vieillissant.

J'aimerais atteindre un taux de rotation supérieur à 2 fin 2024 et au moins 4 petit à petit en ajustant l'offre et la signalétique.

Taux de renouvellement : 10 % de taux de renouvellement (taux calculé après désherbage des collections) pour un budget qui représente 49 % du budget d'acquisition total des documentaires jeunesse et adulte.

Considérant que le taux de renouvellement recommandé d'une collection est de 7.5 % minimum, il faudrait acquérir autant de documents qu'on en désherbe. Cela permettrait un rafraîchissement rapide des collections jeunesse.

06. VALORISATION A PRÉVOIR

Les mêmes que pour les documentaires adultes :

- Refaire la signalétique en l'adaptant aux modifications effectuées au printemps 2023 ;
- Signaler le pôle documentaire dès l'entrée de la médiathèque ;
- Mettre plus de chevalets pour présenter les livres en facing surtout pour le meuble sous l'escalier ;
- Organiser les mises en valeurs : ambiance, rangement des livres sur les tables, piles de livres, etc.
- Réduire le taux de remplissage des étagères à 70 % pour les plus (trop) remplies ;
- Ajouter des lumières dans l'espace documentaires pour mettre en valeur les collections ;
- Un meuble de présentation des nouveautés (podium, table ronde) dans l'esprit "marketplace" ; La petite table à côté de l'étagère nouveautés avait bien marché cet été ;
- "Décorer" la salle de travail pour qu'elle soit moins froide et impersonnelle. Créer une ambiance. J'aimerais refaire le fonds "prépa brevet" "prépa bac" en trouvant une solution pour empêcher les

vols.

- Prévoir des tabourets pour accéder aux étagères basses avec confort ;
- Faut-il mettre en valeur les nouveautés adulte et jeunesse mélangées ou pas ?

07. PRINCIPES DE DÉSHERBAGE

Un désherbage très important avait été fait avant le déménagement de la médiathèque en 2019. Depuis 2020, je m'attache à faire un désherbage par secteur. J'ai commencé par le pôle Environnement, puis Histoire et Voyage. Cette année, **plus de 500 documents ont été pilonnés** dans tous les secteurs mais particulièrement en environnement (étagères animaux) et en histoire.

J'utilise la méthode IOUPI pour déterminer si un document doit être conservé ou non (Incorrect, fausse information ; Ordinaire, superficiel, médiocre ; Usé, détérioré, laid ; Périmé ; Inadéquat, ne correspond pas au fonds).

Au vu des chiffres ci-dessus, il apparaît qu'il serait judicieux de rafraîchir c'est à dire désherber et/ou racheter en priorité les secteurs :

"Histoire", surtout "histoire des pays", "Voyages" en proposant des beaux livres et des récits de voyage plutôt que des guides touristiques ; "Arts" et plus particulièrement la sculpture et la gravure et enfin "Apprentissages" avec des livres bilingues qui sont régulièrement demandés par le public, des livres didactiques. Les livres de préparation aux concours et examens rencontrent un tel succès qu'ils disparaissent des rayons. Peut-on envisager un prêt indirect ?

Pour atteindre en moyenne un taux de remplissage des étagères de 70 % minimum en 2024 tout en rafraichissant les collections, il faudrait **désherber environ 20 % du fonds documentaire jeunesse**, à prélever dans **les fonds jeunesse+8** car un désherbage important du fonds jeunesse-8 a été fait en 2023. Ce désherbage représente **400 documents dans les pôles les plus vieillissants**. On peut envisager de racheter 300 documents en 2024. On augmentera progressivement le taux de renouvellement des collections, d'année en année, en continuant à désherber et rafraîchir les fonds : - 20 % de docs environ pour 2026 pour arriver ensuite à un taux d'accroissement nul (un livre acquis = un livre ôté des collections).

08. RESSOURCES NUMÉRIQUES

Tout apprendre : ressource proposée par la DLPD pour apprentissage des langues, permis de conduire, FLE pour les allophones, cours d'informatique et bureautique ;

Cafeyn : ressource proposée par la DLPD : magazines jeunesse tous sujets ;

Tènk : ressource proposée par la DLPD : films documentaires pour les adolescents et jeunes adultes ;

diMusic : 1 million de morceaux de musique issus de labels indépendants ;

La Médiathèque Numérique : offre de cinéma en ligne proposée par Arte et UniversCiné

Liens à faire entre différentes collections de la médiathèque : un livre>un film documentaire, un roman/un documentaire (roman historique>livre d'histoire, par exemple ;

Mobidys : sélection de livres numériques adaptés aux enfants et adolescents dyslexiques ;

Podcasts, blogs, chaînes youtube : Rapémathiques par exemple.

Ressources pédagogiques gratuites :

- [Écolothèque de Montpellier Méditerranée Métropole | \(montpellier3m.fr\)](http://montpellier3m.fr)

09. ÉVOLUTION DE LA COLLECTION

Evolution de la collection : objectifs 2023 – 2026

Domaine DOCS JEUNESSE	Etat (31/12/023)	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
Livres (en volume)	2725	2017	1917	1817
*Taux d'accroissement	-0.15	-0.05	-0.05	0.00

*Taux d'accroissement : nombre de docs acquis – nombre de docs désherbés divisé par nombre total de docs de la collection

FICHE DOMAINE - ENFANCE JEUNESSE

Responsables : Nathalie Ramio et Aurore Laffont

Mise à jour de la fiche : mars 2024

01. CARACTÉRISTIQUES DE LA COLLECTION

Une collection variée, allant des albums pour bébés aux romans pour ados, proposée dans deux espaces distincts : l'Espace Enfance/Contes (RDC bas) et l'Espace Fictions (RDC haut)

- Albums bébés
- Albums
- Romans premières lectures
- Livres jeux
- Livres-CD
- Contes et mythologie
- Poésie
- Théâtre
- Romans jeunesse
- Romans ado
- Illustrés

A noter également dans l'Espace Enfance la présence des CD enfants, des DVD pour les tout-petits et des premiers docs (cf. fiches domaines documentaires jeunesse et cinéma).

02. PUBLIC & ENVIRONNEMENT

Dans l'espace Enfance, nous retrouvons les fonds destinés aux enfants âgés de 0 à 8 ans, tandis que les romans jeunesse (8-12 ans) et les romans adolescents sont à l'étage, dans l'espace Fictions. Dans l'espace Contes, conjoint avec l'espace Enfance, on retrouve les fonds jeunesse et adulte.

Public type : public familial, public scolaire (de la petite enfance au lycée)

Partenaires éventuels : écoles (39 classes à Lodève et écoles de la CCLL), Maison de l'enfance et de la jeunesse, centres de loisirs, assistantes familiales, MJC...

La majorité des personnes qui empruntent des documents dans l'espace Enfance en profitent pour séjourner dans la médiathèque. De plus, nous observons de nombreuses familles qui restent un long moment pour lire / jouer aux jeux de société mis à libre disposition / regarder les albums pop-ups et les livres jeux / utiliser les boîtes à histoires, etc., sans pour autant emprunter.

03. OUTILS DE SÉLECTION

- Catalogues papier ou numérique de maisons d'éditions
- La Revue des livres pour enfants
- Périodiques de notre fonds pouvant proposer des sélections jeunesse : Télérama, Le monde des ados, Astrapi...
- Le site des librairies Sorcières et la revue Citrouille : <https://www.librairies-sorcières.fr>
- Le site Ricochet : <https://www.ricochet-jeunes.org>
- Le site du Salon du Livre de Montreuil : <https://slpplus.fr>
- Le site Lirado : <https://www.lirado.fr>
- Les sites de librairies : Sauramps, Mollat, FNAC (pour avoir une idée des livres les plus vendus)
- Réseaux sociaux : groupes Facebook, pages Instagram, comptes tiktok...

D'autres sources possibles, que je n'utilise pas forcément, mais à creuser : les podcasts

En ce qui concerne les suggestions d'achats des lecteurs : achat si le document est pertinent par rapport au fonds, cohérence avec la poldoc... Sinon, nous en faisons la demande auprès de la Médiathèque départementale.

04. LA COLLECTION DANS LA MÉDIATHEQUE

Au 31/12/2023

	Lodève	DDLL	Total
Nbre de documents* empruntables dans la médiathèque	37526	841	38367

*ces chiffres ne tiennent pas compte des pilons et du fonds anciens

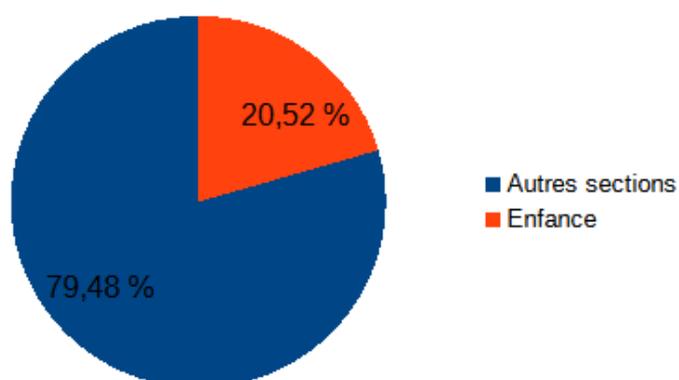
Nombre de prêt entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 Tous secteurs confondus :	83142	2228	85370
--	--------------	-------------	--------------

1. Sections Enfance et Contes / Poésie / Théâtre :

Nbre de documents dans la section Enfance	Lodève	DDLL	Total
Albums	1787	13	1800
BB	632	0	632
Livres-CD	188	0	188

Livres Jeux	83	0	83
Illustrés	215	0	215
Romans	1127	0	1127
Contes / Poésie / Théâtre	828	5	833
Total	4860	18	4878

Prêt du 01/01/2023 au 31/12/2023	Lodève	DDL	Total
Albums	6443	80	6523
BB	3655	3	3658
L-CD	1001	0	1001
L-JEU	395	0	395
Illustrés	267	0	267
Romans	3782	0	3782
Contes / Poésie / Théâtre	1890	0	1890
Total	17433	83	17516



Répartition du fonds Secteur Enfance	Total secteur Enfance	Albums*	BB	Livres CD	Livres Jeux	Illustrés	Romans	Contes
Nbre de docs	4878	1800	632	188	83	215	1127	833
Taux de remplissage dans les étagères		70 à 80%	50 à 60%	70 à 80 %	/	80 à 90 %	50 à 60 %	70 à 80 % sur les étagères

								50 à 60 % dans les bacs
Représentativité par rapport au total des documents	13 %	5 %	2 %	0 %	0 %	0 %	3 %	2 %
Représentativité au total documents enfance		36,90%	12,96%	3,85%	1,70%	4.41%	23,10%	17,08%
Pourcentage budget Au 31/12/2023	7.6%	4.2%	1.2%	0.2%	/	0.3%	0.8%	0.9%
Nbre de prêt sur l'année 2023	17516	6523	3658	1001	395	267	3782	1890
Pourcentage des prêts		37%	20,9%	5,7%	2,3%	1.5%	21,6%	10,8%
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	20,5%	8%	4,3%	1,2%	0,5%	0,3%	4,4%	2,2%

* j'ai ajouté les 27 kamishibaïs

	Nbre total en Enfance / Contes	Albums	BB	L-CD	L-JEU	Illustrés	Romans	Contes / Poésie / Théâtre
Nombre de documents acquis en 2023	229	127	36	7	/	9	24	26
% Budget Enfance*	63.9%	35.4%	10%	2%	/	2.5%	6.7%	7.3%
% Budget Total 2023	7.6%	4.2%	1.2%	0.2%	/	0.3%	0.8%	0.9%

*En 2023, le budget pour les documents jeunesse est de 4300 euros (sur une base totale de 36 000 euros).

Taux de rotation : 3,6

(Livres empruntés en 2023/nbre de livres dans la collection)

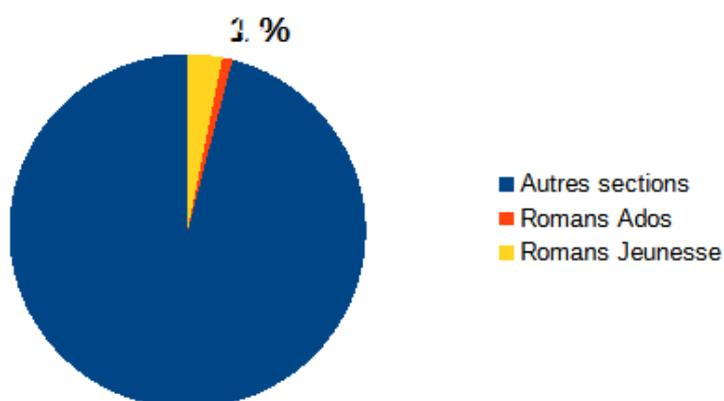
Taux de renouvellement : 4,7

Sachant que 229 livres (secteur Enfance) ont été achetés en 2023, le taux de renouvellement est donc de 4,7 % par rapport au nombre de documents dans le fonds.

2. Section Fictions :

Nbre de romans	Lodève	DDLL	Lodève	DDLL	Total
	Ados		Jeunesse		
Romans	667	0	1935	6	2608
Polar	18	0	211	0	229
Fantastique/Fantasy	172	0	297	0	469
Science-Fiction	219	0	80	0	299
Total	1076	0	2523	6	3605

Prêt du 01/01/2023 au 31/12/2023	Ados	Jeunesse	Total
Romans	423	1848	2271
Polar	27	145	172
Fantastique/Fantasy	160	633	793
Science-Fiction	192	52	244
Total	802	2678	3480



2.1. Romans jeunesse :

Répartition du fonds des romans jeunesse	Total romans jeunesse et ados	Total romans jeunesse	Romans (litt. blanche)	Fantastique / Fantasy	Polar	Science-Fiction
Nbre de docs	3605	2529	1941	297	211	80
Taux de remplissage dans les étagères		70 à 80 %	70 à 80 %	70 à 80 %	70 à 80 %	70 à 80 %
Représentativité par rapport au total des documents	9 %	7 %	5 %	1 %	1 %	0 %
Représentativité au total des romans		70 %	54 %	8 %	6 %	2 %
Pourcentage budget Au 31/12/2023	4.2%	2.8%				
Nbre de prêt sur l'année 2023	3480	2678	1848	633	145	52
Pourcentage des prêts		77 %	53,1%	18,2%	4,2%	1,5%
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	4%	3,1%	2,2%	0,7%	0,2%	0,1%

2.2. Romans ados :

Répartition du fonds des romans ados	Total romans jeunesse et ados	Total romans ados	Romans	Fantastique / Fantasy	Polar	Science-Fiction
Nbre de docs	3605	1076	667	172	18	219
Taux de remplissage dans les étagères		70 à 80 %	70 à 80 %	70 à 80 %	70 à 80 %	70 à 80 %
Représentativité par rapport au total des documents	9 %	3 %	2 %	0 %	0 %	1 %
Représentativité au total des romans		29,8%	18,5%	4,8%	0,5%	6%
Pourcentage budget Au 31/12/2023	4.2%	1.4%				
Nbre de prêt sur l'année 2023	3480	802	423	160	27	192
Pourcentage des prêts		23,1%	12,2%	4,6%	0,8%	5,5%
Pourcentage des prêts par rapport au total des prêts	4%	0,9%	0,5%	0,2%	0,0%	0,2%

	Nbre total romans jeunesse et ados	Total romans jeunesse	Romans	Fantastique / Fantasy	Polar	Science-Fiction
Nombre de documents acquis en 2023	126	84	31	46	5	2
% Budget Enfance*	35.2%	23.4%	8.7%	12.8%	1.4%	0.5%
% Budget Total 2023	4.2%	2.8%	1%	1.5%	0.2%	0.1%

	Nbre total romans jeunesse et ados	Total romans ados	Romans	Fantastique / Fantasy	Polar	Science-Fiction
Nombre de documents acquis en 2023	126	42				
% Budget Enfance*	35.2%	11.7%				
% Budget Total 2023	4.2%	1.4%				

*En 2023, le budget pour les documents jeunesse est de 4300 euros (sur une base totale de 36 000 euros).

Taux de rotation romans ados : 0,7

Taux de rotation romans jeunesse : 1.06

Taux de renouvellement : 3.5

Sachant que 126 romans (ados et jeunesse) ont été achetés en 2023, le taux de renouvellement est donc de 3.5 % par rapport au nombre de romans ados et jeunesse dans le fonds.

05. SIGNALISATION

	Cote	Emplacement	Signalétique
Sections Enfance et Contes			
Albums BB	BB sur étiquette jaune	Bacs bas sur roulette Espace Enfance	Signalétique sur bac
Albums	Initiale de l'auteur sur étiquette blanche (A + initiale sur le catalogue)	Bacs hauts sur roulette Espace Enfance	Signalétique sur bac
Pop-up	POP sur étiquette blanche	Meuble en bois	Etiquette titreuse sur l'étagère
1ers romans	RE AUT TIT ou RE AUT ou RE A sur étiquette blanche (à revoir et à harmoniser)	Etagère courbe Espace Enfance	Signalétique sur la joue du meuble + 2 bandeaux magnétiques "roman" sur le haut de l'étagère Aucune autre signalétique sur les étagères (à revoir aussi)
Livres-jeu	L-JEU	Bacs en bois, sur les banquettes Espace Enfance	Aucune
Livres-CD	L-CD	Bac haut sur roulettes Espace Enfance	Signalétique sur le meuble
Contes	C sur étiquette jaune (C J sur le catalogue) C AUT TIT ou C AUT sur étiquette blanche pour les adultes et sur étiquette jaune pour les enfants C 398.2 sur étiquette blanche C PAY sur étiquette blanche C OCC sur étiquette blanche C MYT / C MYT GRE / C MYT ROM / C MYT EGY / C MIL sur étiquette blanche	Meuble en bois + bacs hauts sur roulettes Espace Enfance	Signalétique sur le meuble et signalétique sur bac
Poésie / Théâtre	G AUT FRA AUT 8 Sur étiquette jaune + une étiquette sur le	Meuble en bois	Signalétique à la titreuse sur le meuble

	haut : PO (poésie) et TH (théâtre)		
Section Fictions			
Illustrés	Initiale de l'auteur sur étiquette blanche + pastille verte (A + initiale + V sur le catalogue)	Bacs haut sur roulettes Espace Fiction	Signalétique sur le meuble
Romans jeunesse	RJ AUT TIT* RJ AUT TIT* + P sur une cote supplémentaire permet de différencier les romans policiers (mais ces derniers sont rangés parmi les romans jeunesse)	Etagères Espace Fiction	Signalétique sur la tête de gondole + bandeaux magnétiques "science-fiction fantastique" sur le haut de l'étagère Lettres alphabétiques sur les étagères
Romans jeunesse F et SF	RJ AUT TIT* + F ou SF sur une cote supplémentaire (RJF AUT TIT ou RJSF AUT TIT sur le catalogue)	Etagères Espace Fiction Séparés des romans jeunesse	Signalétique sur la tête de gondole + bandeaux magnétiques "roman" sur le haut de l'étagère Aucune autre signalétique sur les étagères (à revoir aussi)
Romans Coup de pouce**	RJ AUT TIT* + pictogramme pouce en l'air sur une cote supplémentaire ("Coup de pouce" comme note générale sur le catalogue)	Sur le présentoir en tête de gondole de l'étagère des romans jeunesse F et SF Espace Fiction	Nous avons mis une étiquette "romans coup de pouce" au-dessus des ouvrages pour signaler leur emplacement.
Romans ado	RA AUT TIT* RA AUT TIT* + P sur une cote supplémentaire permet de différencier les romans policiers (mais ces derniers sont rangés parmi les romans jeunesse)	Etagères Espace Fiction Verso de l'étagère ado	Signalétique sur la tête de gondole + bandeaux magnétiques "roman" sur le haut de l'étagère Lettres alphabétiques sur les étagères
Romans ado F et SF	RA AUT TIT* + F ou SF sur une cote supplémentaire (RAF AUT TIT ou RASF AUT TIT sur le catalogue)	Etagères Espace Fiction Recto de l'étagère ado	Signalétique sur la tête de gondole + bandeaux magnétiques "science-fiction fantastique" sur le haut de l'étagère Lettres alphabétiques sur les étagères

* cote simplifiée sur les dernières commandes : RJ AUT / RA AUT sauf pour séries afin de différencier les tomes

**Les romans coup de pouce sont les romans adaptés aux lecteurs et lectrices DYS. Nous les avons sortis (depuis février 2024) des étagères des romans jeunesse pour permettre de mieux les identifier.

Age médian des collections :

1. Espace Enfance et Contes :

Type de doc	Age d'édition médian de la collection	Age médian de la collection
Albums BB	2015	2019
Albums	2009	2015
Pop-up	NC	NC
1ers romans	2011	2013
Livres-jeu	2017	2019
Livres-CD	2014	2018
Contes	2012	2019
Poésie / Théâtre	2007	2011

2. Espace Fictions :

Type de doc	Age d'édition médian de la collection	Age médian de la collection
Illustrés	2011	2012
Romans jeunesse	2011 (2008 pour les RJP)	2014
Romans jeunesse F / SF	2015 pour RJF et 2011 pour RJSF	2019 pour RJF et 2016 pour RJSF
Romans ado	2015	2016
Romans ado F / SF	2014 pour RAF et 2016 pour RASF	2017

06. VALORISATION A PRÉVOIR

Penser à des paniers thématiques à mettre en avant sur le site développer les paniers thématiques sur PMB pour aider aux recherches des parents et professionnels (notamment pour les albums).

1. Pour les espaces Enfance et Contes :

- En lien avec le développement des paniers thématiques : questionner la pertinence de l'utilisation de pictogrammes sur les albums pour orienter les usagers (thématiques utilisées : Abécédaire / Comptine / Deuil / Ecole-Crèche / Emotions / Différence / Peur / Le coucher / Famille / Propreté / Amour / Séparation / Musique)
- Identifier un espace pour les livres-jeux de la même façon que nous avons rapproché les albums pop-up d'une table. Permet de proposer un usage autour de nos collections et de réaffirmer son attrait auprès des parents et enfants.
- Systématiser les présentations d'ouvrages sur les meubles en bois. Réserver une étagère pour mettre en avant les nouvelles acquisitions et réserver une étagère pour la présentation d'ouvrages en lien avec des thématiques. Proposer différents supports et ne pas se limiter aux albums jeunesse : albums, albums BB, premiers docs, contes, L-CD, etc.). Pour identifier des thématiques, se baser sur les actions culturelles de la médiathèque, les actions de la ville, les journées nationales et/ou internationales, etc.
- Classification des premiers romans (RE) : réfléchir à une organisation plus claire pour les usagers et uniforme. Questionner la pertinence de différencier les romans qui ciblent l'apprentissage de la lecture (exemple : collections Sami et Julie, Mila et Noé, Montessori, etc.) et les premiers romans courts dont les enfants peuvent se saisir en autonomie. Questionner

autant la cotation que le rangement de ces romans enfance. Conserver l'alternance entre le rangement des romans en facing (comme les albums) et le rangement des romans en épis (comme les romans jeunesse dans la section Fictions). Cela permet d'accompagner la transition des enfants vers l'étage et la section Fictions.

- Signalétique à revoir pour les premiers romans (RE) et pour les contes. Pour les romans enfance, faire apparaître les titres des séries et/ou l'alphabet si classification par collection et/ou auteur/autrice. Cette réflexion sur la classification et la signalisation des premiers romans permettra également de faire émerger les ouvrages à désherber et les ouvrages manquants du fonds.

2. Pour l'espace Fictions :

- Valorisation des romans coup de pouce : réfléchir à leur rangement avec l'accroissement de ces collections et à leur signalétique.
- Systématiser l'inclusion de romans jeunesse, de romans ados et de livres illustrés lors des présentations des tables thématiques.

07. PRINCIPES DE DÉSHERBAGE

- Prévoir un désherbage l'été, période où le taux de rotation est plus léger (fin de l'accueil des scolaires). Cela nous permet d'avoir une vision plus précise des taux de remplissage des bacs et étagères et de l'état global des collections.
- Désherbage des ouvrages abîmés et des ouvrages vieillissant en prenant en compte : la date du dernier emprunt du document, le nombre de prêts, la date de création de l'exemplaire dans la base, la date d'édition du document (un titre dit significatif peut être conservé ou racheté). Questionner si l'emplacement du document joue sur l'emprunt (exemple : est-ce que le regroupement des albums de comptines sur les étagères en bois empêche leur visibilité) et questionner l'usage du document sur place (exemple : livres-jeux / livres pop-ups / grands ouvrages en taille, etc.)
- Des fonds ont été déjà bien nettoyés : RA / RJ / Contes / Poésie et théâtre / BB / RE.
- Le fonds des albums est vieillissant (cf. âges médians des collections). Certains ouvrages sont en doublon et d'autres abîmés. Axe pour l'année 2024 (désherbage et renouvellement des collections).

08. RESSOURCES NUMÉRIQUES

- Proposition de podcasts à développer et mettre cette offre en lien avec nos collections (ex : romans *Une histoire et Oli*, collection *Quelle Histoire*, etc.)
- Les livres à réalité augmentée : proposition à mettre en lien avec les outils numériques
- Ressource mise à disposition par la Médiathèque Départementale Mobidys et mettre en lien cette ressource numérique avec les romans coups de pouce adaptés pour les personnes DYS

09. ÉVOLUTION DE LA COLLECTION

Section Enfance :

Section Enfance	Etat (décembre 2023)	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
Livres (en volume)	4878	4202	3865	3728
*Taux d'accroissement	-0.14	-0.08	-0.04	0.00

*Taux d'accroissement : nombre de docs acquis – nombre de docs désherbés divisé par nombre total de docs de la collection

Section Fictions :

Section Fictions	Etat (décembre 2023)	Objectifs N+1 2024	Objectifs N+2 2025	Objectifs N+3 2026
Livres (en volume)	3605	3597	3597	3597
*Taux d'accroissement	-0,002	0.00	0.00	0.00

ANNEXE 5

Plan de développement des collections

POLITIQUE DOCUMENTAIRE MEDIATHEQUE Confluence

Développement des collections : synthèse

États des collections fin 2023

	Nbre docs	% docs	Nbre prêts	% prêts	Taux de rotation	Age médian
CD	5178	13	5070	6	0,98	2009
DVD	2233	6	9750	11	4,4	2018
Docs Jeunesse et Enfance	2017	5	3920	5	1	2012
Docs Adultes	5773	15	4167	5	1	2009
Enfance/Jeunesse	8483	22	20996	25	2,2	2011
Fiction Adultes	5969	16	12686	15	2,1	2013
BD	4921	13	23538	28	4,78	2011
Total*	34574		80127		2,35	2012
Total avec la Presse	38367		85370			

** ce total ne prend pas en compte le secteur de la Presse*

Perspectives 2024-2026

Le plan de développement des collections est établi pour les trois prochaines années à venir. Les incertitudes concernant le budget d'acquisition ne permettent pas d'avoir plus de visibilité. Les variations budgétaires impacteront de fait les perspectives présentées ci-dessous.

SYNTHÈSE PAR SECTEUR

BD & MANGA

La collection phare la médiathèque ; la plus empruntée (28% des prêts) avec le plus fort taux de rotation des collections de la médiathèque.
Cette collection doit être actualisée (cf. son âge médian préoccupant).

Objectifs :

- renforcer la part des achats bd et mangas
- augmenter la rotation par un désherbage conséquent dès 2024 (plus de 10% du fonds à désherber)
- arriver à un fonds autour de 5000 documents en 2026

ENFANCE / JEUNESSE

Un secteur vivant et attractif qui concentre 25% des prêts de la médiathèque. A noter que le passage des classes contribue fortement à sa rotation.

Deux points de vigilance : l'âge de la collection et la rotation (cf. romans jeunesse à rotation préoccupante). Un désherbage important est à prévoir pour les albums jeunesse. Celui engagé dans les romans jeunesse doit se poursuivre. Le niveau d'actualité de la collection ado doit être maintenu.

Objectifs :

- désherber la collection albums jeunesse pour des taux de remplissage moins élevé donc diminuer la collection de près de 900 documents sur les trois ans à venir. En tout, retirer du fonds plus de 2000 documents. En 2026, un équilibre serait atteint, un document acheté, un document désherbé.
- augmenter le taux de rotation
- avoir un secteur plus actuel (cf. âge médian) notamment sur les albums

DOCUMENTAIRES ADULTES ET JEUNESSE

C'est le secteur préoccupant de la médiathèque. Collection peu empruntée, même en jeunesse. Cela s'explique d'abord par son manque d'attractivité : c'est la collection la plus vieille dans un domaine où c'est justement l'actualité des connaissances qui prime.

Objectifs :

- continuer à désherber de manière importante le fonds soit près de 1600 documents à retirer dans les 3 ans à venir (1100 docs adultes et 500 docs jeunesse)
- augmenter fortement le budget d'acquisition en 2024 pour rafraîchir a minima la collection
- rééquilibrer la part des docs jeunesse (- de 30% des docs actuellement) avec les docs adultes (+ de 70%) : a minima aller vers un 60% adulte et 40% jeunesse
- atteindre une collection de 8000 documents en 2026

FICTION ADULTE

Un important travail de fond est à mener pour donner à voir la richesse de ce secteur : plus d'auteurs représentés, plus de diversité dans les maisons d'édition, plus de littérature étrangère. Les romans représentent 50% des prêts du secteur fiction.

Le fonds polar a la plus forte rotation du secteur fiction. Le polar représente 17% de la fiction et 30% des prêts. Il doit être enrichi.

Objectifs :

- atteindre un fonds de 5500 documents en 2026
- accroître la part des polars
- désherber 1000 documents sur 3 ans

MUSIQUE

La collection avec le plus faible taux de rotation. Le désherbage doit continuer en 2024. Son évolution est à surveiller de près (enjeu : maintien de la collection à moyen terme ?).

Objectifs :

- atteindre un fonds de **5000 documents maximum** (possible dès 2025)
- augmenter le taux de rotation de la collection
- progresser sur le taux de renouvellement

CINEMA

La collection avec un taux de rotation intéressant. Une collection plutôt actuelle (cf. âge médian 2018), qui ne représente que 6% des documents et 11% des prêts. Renforcer ce fonds en lien avec les rencontres de cinéma *Ce qui nous lie*.

La limite : l'impact budgétaire, en moyenne le prix du DVD est de 40€. Secteur qui jusqu'à présent a été désherbé « naturellement » (dvd détériorés ou perdus). Le volume de la collection ne permet pas de désherbage important. Commencer un désherbage en 2024 (cf. préconisations fiche domaine).

Objectifs :

- atteindre un fonds de **2000 documents** en 2025
- renforcer l'attractivité de la collection par un désherbage qualitatif

PRESSE

Cette collection doit représenter moins de 10% du budget d'acquisition. L'augmentation du coût du papier et le passage au numérique d'un certain nombre de revues font que le nombre de titres diminue dans le fonds. Le maintenir est nécessaire pour un public qui consulte beaucoup sur place.

Objectifs :

- être attentif aux évolutions du secteur (prix des abonnements et passage au numérique)
- garder une offre attractive dans un contexte budgétaire contraint

PLAN PREVISIONNEL DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS 2024 - 2026

	2024				2025				2026			
	ACHATS	%	NOMBRE DOCS	NBRE DOCS ELIMINES	ACHATS	%	NOMBRE DOCS	NBRE DOCS ELIMINES	ACHATS	%	NOMBRE DOCS	NBRE DOCS ELIMINES
ELECTRE	1 200 €	2,5			1 200 €	2,7			1 200 €	2,7		
PRESSE	4 000 €	8,3			4 000 €	8,9			4 000 €	8,9		
ACTION CULTURELLE	800 €	1,7	40	0	1 500 €	3,3	75	0	1 000 €	2,2	75	0
DVD	7 500 €	15,6	187	50	7 000 €	15,6	175	50	7 000 €	15,6	175	50
CD	3 000 €	6,3	150	350	3 000 €	6,7	150	150	3 000 €	6,7	150	150
ROMANS ADULTES	5 000 €	10,4	200	250	6 000 €	13,3	240	350	7 000 €	15,6	280	400
BD	8 000 €	16,7	320	500	8 000 €	17,8	320	250	7 500 €	16,7	300	250
DOCUMENTAIRES	9 500 €	19,8	475	1000	6 000 €	13,3	300	300	6 000 €	13,3	300	300
JEUNESSE	8 000 €	16,7	400	1000	8 000 €	17,8	400	700	8 000 €	17,8	400	400
JEUX	1 000 €	2,1	50	0	300 €	0,7	15	0	300 €	0,7	15	0
TOTAL	48 000 €	100	1822	3150	45 000 €	100	1675	1800	45 000 €	100	1695	1550

coût moyen d'un DVD 40 €

coût moyen d'un CD 20 €

coût moyen d'un doc 20 €

coût moyen d'une BD 25 €

coût moyen pour album...

coût moyen d'un jeu 20 €

coût moyen roman adulte 25 €

ANNEXE 6

Présentation du réseau de lecture publique



Réseau de Lecture Publique en Lodévois & Larzac

Perspectives

Mars 2024

Introduction

2011 : Prise de compétence Coordination de la Lecture publique par la communauté de communes
Diagnostic de territoire et préconisations de réseau réalisé par le cabinet Émergences Sud

Février 2019 : Ouverture de la médiathèque Confluence à Lodève

Janvier 2022 : Obligation pour les intercommunalités de rédiger un Schéma de développement de la Lecture publique (cf. Loi Robert, article 12)

2024 : Permettre à la communauté de communes d'investir pleinement la compétence de lecture publique

Définir une stratégie, les acteurs et un plan d'action

Maillage du territoire 2024

28 communes – 15 000 habitants

5 médiathèques / bibliothèques* :

* Bibliothèque normée avec salarié

Lodève, Le Caylar, Soubès, Saint-Jean de la Blaquière, Saint-Maurice Navacelles

6 bibliothèques relais** :

** Bibliothèque normée avec bénévoles

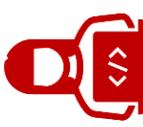
Lauroux, Poujols, Saint Etienne de Gourgas, Le Bosc, Usclas du Bosc, La Vacquerie

3 Points lectures*** :

*** offre de prêt

Roqueredonde, Saint-Privat, Pégairolles de l'Escalette



							
7524 hab.	36 h / Sem	Adultes: 11,5 € Réduit : 5 € Enfants : Gratuit	6,5 ETP	SIGB PMB <i>Catalogue commun à 5 biblio</i>	FP 42 500	36 000 €	3000 visiteurs en moy / mois 53% emprunteurs 47% séjourneurs
697 hab.	22,5 h / Sem Juill/août fermée	Adultes: 8 € Enfants : Gratuit	1 emploi 22,5h	PMB (version gratuite)	FP: 400 MD 1095	0 €	155 Adhérents
954 hab.	17 h / Sem	Adultes: 10 € Enfants : Gratuit	1 emploi 20 h	SIGB PMB	FP: 6 242 MD: 1223	950 €	N/C
500 hab.	10 h / Sem	15 €	1 emploi 10 h	SIGB PMB	FP: 4 217 MD: 3 009	1 500 €	182 Adhérents (40 à jour)
188 hab.	24 h / Sem	Gratuit	1 emploi 24 h	SIGB PMB	FP: 1 857 MD: 500	>500€	70 Adhérents (depuis oct)

Lodève

**Saint-Jean de
la Blaquièrre**

Soubès

Le Caylar

**Saint-Maurice
Navacelles**

Forces et faiblesses du maillage



- ❖ Une médiathèque qui rayonne sur le territoire : Lodève - 35% des emprunteurs sont de la communauté de communes
- ❖ Des ouvertures significatives dans certains villages
- ❖ Un logiciel de gestion des bibliothèques commun



- ❖ Grande hétérogénéité des conditions d'accès : cf. Nombre d'heures d'ouverture et politique tarifaire
- ❖ Des moyens limités dans les villages : budget et personnel

Un réseau de lecture publique intercommunal

Quels services pour les habitants ?



Une **carte unique** & gratuite (ou tarif harmonisé)

Un accès libre à toutes les bibliothèques



Une **navette** pour se faire livrer les ouvrages dans la bibliothèque de son choix et les rendre dans la bibliothèque de son choix

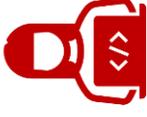
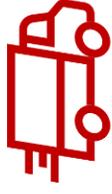
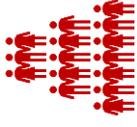


Un portail commun, **service** de consultation & de réservation en ligne



Des **actions culturelles** coordonnées et de proximité

Vallée de l'Hérault & Clermontais : deux réseaux voisins



CCVH (15 ans)

40 000 hab. 28 communes 21 bibliothèques	Communes : locaux + personnel CCVH: coordination, acquisition et action culturelle	Navette : la coordination (1 agent dédié + 1 véhicule)	Equipe Coordination de réseau = 7 ETP	Carte unique : gratuité enfant 10€ / adulte Tarifs réduits	Collections : appartient à la CCVH Portail commun Agenda culturel de la CCVH	Budgets Acquisitions : 80000€ Animations : 80000€
--	--	---	--	---	---	---

Clermontais (6 ans)

30 000 hab. 21 communes 12 bibliothèques	Communes : locaux + personnel Clermontais : coordination, coacquisition et action culturelle	Navette : la Poste Soit 12000€/an	Equipe Coordination de réseau = 2 ETP	Carte unique : gratuité	Collections : Système hybride Portail commun Agenda culturel Commun à toutes les bibliothèques	Budgets Acquisitions : 29000€ Animations : 25000€
--	---	---	--	----------------------------	---	---

Un modèle à imaginer

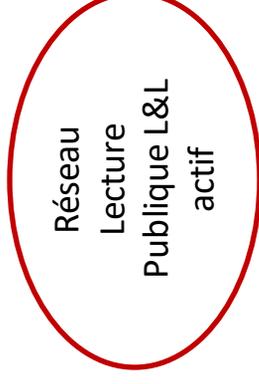
- ❖ Définir l'articulation entre les communes et la communauté de communes
- ❖ Définir des critères d'intégration au réseau ; surface, heures d'ouverture, personnel, budget d'acquisition ...
- ❖ Définir des moyens logistiques (navette) et humains (circulation des documents, coordination, formation, animation)
- ❖ L'ensemble des éléments et critères définis donneront lieu à une charte de réseau

Processus et Calendrier

2024

2025

2026



Novembre 2024

Demande de subvention à la DRAC & au Département



Janvier 2025

Recrutement d'un Coordinateur
OU
Sélection d'un Cabinet d'Etude



Juin 2025

Présentation des préconisations
Recrutement du Coordinateur*
(*si pas en poste depuis l'étape 2)



Septembre 2025

Validation du modèle imaginé



Décembre 2025

Signature de la convention

Un réseau : éléments budgétaires

2025

Coût du diagnostic :
prestation Cabinet
d'études ou Recrutement
du coordinateur

A partir de
2026

Fonctionnement :

- RH: coordinateur
- Acquisitions
- Communication
- SIGB
- Action culturelle
- Navette

Investissements :

- Portail commun
- Matériels
- Mobilier

Modalités d'intervention

Prestation cabinet d'études pour la réalisation du diagnostic :

Coût du diagnostic : 34 000€

Co-financement DRAC : 50% et CCL&L : 50%

Poste de coordinateur de réseau lecture publique CCL&L :

Coût d'un bibliothécaire (cat. A ou B) : entre 38 000€ / an et 66 500€ / an

Co-financement du poste sur 3 ans :

- 1ère et 2ème année : 40% département, 40% DRAC et 20% CCL&L
- 3ème année : 30% département, 30% DRAC et 40% CCL&L

Glossaire

❖ **CONTRAT TERRITOIRE LECTURE**

Permet l'accompagnement par l'Etat de la collectivité afin de renforcer la cohérence de l'ensemble des actions conduites en matière de lecture publique sur le territoire
Formalise l'engagement d'un cofinancement par les partenaires (Communauté de communes, Département, DRAC)

❖ **CHARTRE DE RESEAU INTERCOMMUNAL DE LECTURE PUBLIQUE**

Texte définissant l'organisation et le fonctionnement du réseau de lecture publique intercommunal

❖ **SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE**

Texte mettant en forme un projet politique communautaire de lecture publique. Il s'articule autour de :

- Un Etat des lieux de la lecture publique sur le territoire
- Un Diagnostic territorial de l'état des lieux énonçant les acquis et des axes stratégiques
- Des Objectifs de développement inscrits dans un calendrier